

1^{ère} rencontre française et internationale des professionnels de la Ville

les politiques urbaines face à la prostitution

Mobilisation des villes pour la répression
de la traite aux fins d'exploitation sexuelle,
la prévention et l'aide aux victimes



Les 12 et 13 juin 2003
Nantes – Cité des congrès

Actes du colloque



MAIRIE DE PARIS 



1^{ère} rencontre française et internationale des professionnels de la Ville - Les politiques urbaines face à la prostitution

Les Objectifs de ces premières rencontres des professionnels de la ville concernant les politiques urbaines face à la prostitution

A l'initiative de la mairie de Nantes et de la mairie de Paris, sous l'égide de l'Association des Maires de Grandes Villes de France, Nantes a accueilli les 12 et 13 juin 2003, à la cité des congrès, les premières rencontres des Villes sur la prostitution.

Cette rencontre est née de la volonté des élus locaux de se saisir d'une question complexe, la prostitution, le phénomène ayant connu ces dernières années en France une recrudescence avec l'arrivée massive de filières provenant des pays d'Afrique et des pays de l'est.

L'Etat, qui détient les compétences de police et de justice, a mis en place, par la loi sur la sécurité intérieure, des moyens juridiques destinés à lutter contre la prostitution visible.

Parallèlement, les maires et leurs partenaires locaux, interpellés par les riverains, ont développé différents types d'actions dans le cadre de leurs prérogatives : arrêtés municipaux, renforcement des contrôles policiers, condamnation des clients, accompagnement social ...

Les Villes de Nantes et de Paris et l'AMGVF ont souhaité engager par ces premières rencontres professionnelles, une réflexion de fonds en abordant la question de la prostitution de manière pragmatique.

L'initiative a pour principal objectif de lancer une démarche sur le long terme et de provoquer des prises de conscience et de nouvelles collaborations locales.

Le programme établi par Malka Marcovich en qualité de conseillère scientifique est destiné aux professionnels de la ville, élus, fonctionnaires et associations. Il a été conçu à la manière d'une action-formation et vise à produire réflexions et échanges :

- Partager un diagnostic sur la prostitution tant à l'échelle nationale qu'internationale. Des témoignages de personnalités agissant dans d'autres villes européennes viennent éclairer le cadre juridique français. L'OCRTEH exposera la situation sur les trafics et migrations prostitutionnels.
- Echanger sur les actions menées dans les villes françaises en présence des élus des villes d'Angers, Bordeaux, Lyon, Mulhouse, Nantes, Paris, Rouen, Strasbourg.
- Explorer le potentiel des politiques municipales, par un travail en ateliers dans un échange entre experts, élus locaux et professionnels de la ville.

Ces premières rencontres organisées à Nantes, sont le début d'une réflexion et d'une mobilisation indispensable sur la question de la prostitution et seront suivies par d'autres éditions, la prochaine étant d'ores et déjà envisagée à Paris.

Préface

La prostitution investit le champ du politique.

Des réactions vives, parfois épidermiques, des riverains des quartiers de prostitution placent les élus devant une mission délicate : assurer la tranquillité publique sans ignorer la complexité du phénomène, ses dimensions humaines, individuelles et collectives ; regarder en face une question épineuse, entourée de malaise, un lieu de secrets, grands et petits.

La prostitution interroge, à des niveaux différents, autant la montée de la grande criminalité ou la corruption au plus haut niveau des états que la sexualité humaine, les rapports entre les hommes et les femmes, une certaine image stéréotypée des femmes et des hommes. Loin d'être un problème marginal, la prostitution et les trafics qui l'alimentent convoquent de manière transversale les grands débats qui traversent aujourd'hui nos sociétés : mondialisation libérale effrénée, marchandisation des êtres humains, inégalités hommes/femmes, exploitation des enfants, violences. La libre circulation des personnes et des marchandises a eu pour effet pervers la croissance exponentielle des trafics d'êtres humains, notamment de femmes et de toutes jeunes filles pour l'exploitation sexuelle, pendant que nos sociétés fondées sur la consommation et la jouissance individuelle assistaient à la récupération marchande de la « libération sexuelle » et à la tarification générale des plaisirs. Tirant parti des vulnérabilités collectives et personnelles - états en déliquescence, conflits armés, précarité, inégalités, abandons, violences -, le système prostitutionnel a prospéré, encouragé par le mythe de l'eldorado occidental si bien orchestré par les médias.

Fortement ancrée dans les structures économiques mais aussi dans les mentalités, la prostitution demeure une terre de fantasmes, un fleuron du patrimoine alimentés par des images chères à l'inconscient collectif. Il en va ainsi de l'attachement au « plus vieux métier du monde » ! Qu'il s'agisse d'une contre-vérité historique, que le plus vieux métier des femmes soit celui de soignante ou de sage-femme, est sans effet sur l'utilisation éternelle d'une expression destinée à prôner le fatalisme et éviter des questions dérangeantes. De la même façon, le système est unanimement - et paradoxalement - légitimé au nom de sa prétendue fonction de garant de la sécurité publique. Qui ne l'affirmera sans ambages ? La prostitution évite les viols. Que les statistiques des violences sexuelles soient accablantes dans une société peu avare d'offres prostitutionnelles de toute nature ne change rien à la croyance générale. Enfin, la prostitution est un « mal nécessaire » pour les hommes seuls, un besoin biologique irrépressible. Qui veut savoir, comme le souligne le sociologue Sven Axel Månsson que le plus gros bataillon des clients est formé d'hommes vivant en couple ou ayant déjà de nombreuses relations sexuelles ?

Bousculée par l'ampleur sans précédent des trafics, par des formes nouvelles et brutales d'esclavagisme, la question de la prostitution connaît un tournant. Pour la première fois dans l'histoire, les personnes prostituées, montrées du doigt de toute éternité, ne sont plus les seules en cause. Des riverains de quartiers de prostitution, de même que des politiques, ont posé la question centrale des « clients », (ces hommes de l'ombre dont le secret protégé des siècles durant se voit pour la première fois effrité) comme des acteurs-clé, à l'autre bout de la chaîne initiée par les proxénètes et les réseaux, dont les têtes de pont prennent soin de rester loin de nos frontières.

Le débat est sur la place publique. C'est à l'Etat qu'il revient d'impulser une politique cohérente en la matière et aux élus d'avancer au quotidien, avec tous les acteurs de terrain, associations, police, travailleurs sociaux, pour venir en aide aux victimes, prévenir la prostitution et mener une politique globale et transversale pour réprimer cette forme contemporaine d'esclavage

Les actions qui seront les nôtres, dans nos villes, mettent en jeu la conception que nous nous faisons de la société de demain, de la citoyenneté, de l'Europe et du monde, des rapports entre les hommes et les femmes.

Par Claudine Legardinier

Sommaire

1. Introduction (page 6)

- **Dominique Raimbourg**, adjoint à la Mairie de Nantes
- **Christian Lalu**, Directeur de l'Association des Maires des Grandes Villes de France

2. Conférence croisée (page 13)

L'exploitation sexuelle au niveau international : une bataille de tous les instants

- **Malka Marcovich**, rapporteure de la Sous-Commission Nationale Prostitution et Traite des Êtres Humains à des Fins Sexuelles, Secrétariat d'Etat aux Droits des Femmes (mars 2002), Présidente du MAPP
- **Janice Raymond**, Professeur Emerite Women's Studies et Ethique Médicale, Co-directrice de la Coalition Internationale Contre la Traite des Femmes (CATW)

3. Table ronde internationale (page 23)

La diversité des politiques urbaines en Europe : richesse ou cacophonie ?

➤ Allemagne/ Sarrebruck

- **Jürgen Wholfarth**, Chef du service des affaires juridiques et de l'ordre public pour la ville de Sarrebruck
- **Christa Piper**, Porte Parole du Ministère Sarrois des Femmes

➤ Espagne / Madrid

- **Acunسیون Miura**, Directrice de la Direction Générale de la Femme, Gouvernement de Madrid

➤ Belgique / Anvers

- **Yolande Gensen**, assistante sociale, fondatrice de l'association Pandora

➤ Suède / Stockholm

- **Gunila Ekberg**, Conseillère spéciale sur les questions de prostitution et de traite des êtres humains à la division pour l'égalité

4. Conférence (page 43)

La dimension de la traite et du proxénétisme en France

- **Emile Lain**, Office Central pour la Répression de la Traite des Êtres Humains

5. Table ronde des élus des villes françaises (page 53)

Etat des lieux des politiques urbaines en France

- **Paris**, Didier Guillot
- **Strasbourg**, Christian Antony
- **Angers**, Martine Richard
- **Rouen**, Laurence De Kergal
- **Mulhouse**, Mireille Godefroy
- **Nantes**, Dominique Raimbourg

6. Les médias et l'exploitation sexuelle : quelle information ? (page 69)

- **Hubert Dubois**, réalisateur
- **Claudine Legardinier**, Journaliste
- **Briseida Memma**, Journaliste

7. Les Ateliers

- **Atelier 1 : Protection, réinsertion, aide aux victimes** (page 86)
 - **Patricia Léger**, Amicale du Nid Seine Saint Denis
 - **Patrick Hauvuy**, association ALC, Nice
 - **Esohe Aghatise**, association Iroko, Turin

- **Atelier 2 : Sensibilisation, éducation et prévention des risques au niveau local** (page 104)
 - **Viviane Monnier**, représentante française à l'Observatoire contre les violences du Lobby Européen des Femmes
 - **Jacques Hamon**, Mouvement du Nid, Hauts-de Seine
 - **Philippe Thelen**, association ALC, Nice
 - **Josiane Breton**, DDASS, Saint Denis de la Réunion.
 - **Paul Bolo**, Médecins du Monde, Nantes

- **Atelier 3 : Coopération internationale** (page 119)
 - **Gunila Ekberg**, coordinatrice de la campagne baltique contre la traite des femmes, Suède

- **Atelier 4 : Répression des trafics et lutte contre le proxénétisme** (page 134)
 - **Philippe Dorcet**, Juge d'instruction au TGI de Nice
 - **Jean-Marie Huet**, Procureur au tribunal de Nantes
 - **Maria Paola Svevo**, Sénatrice, Fondatrice de l'Association Irene, Milan, Italie,

8. Plénière de Clôture (page 151)

Restitution des ateliers

- **protection, la réinsertion et l'aide aux victimes**, Pauline Véron, adjointe au Maire de Paris 9^{ème}
- **sensibilisation, éducation et prévention des risques au niveau local**, Laurence de Kergal adjointe au Maire de Rouen
- **coopération internationale**, Dominique de Ferrières, adjointe à la Mairie d'Angers
- **répression des trafics et lutte contre le proxénétisme**, Dominique Raimbourg , adjoint à la Mairie de Nantes

9. Clôture du colloque (page 159)

- **Anne Hidalgo**, première adjointe au Maire de Paris
- **Jean-Marc Ayrault**, Député Maire de Nantes

12 juin 2003

Journée du 12 juin animée par Sylvie Andreu, journaliste à France Culture

1. Introduction

Dominique Raimbourg, adjoint à la Mairie de Nantes / **Christian Lалу**, Directeur de l'Association des Maires de Grandes Villes de France

Sylvie Andreu :

Je me présente. Je m'appelle Sylvie Andreu. Je travaille à France Culture et j'anime une émission qui s'appelle « Vivre sa Ville ». Je suis particulièrement curieuse et intéressée par la politique de la ville. Il va sans dire que le débat qui nous réunit aujourd'hui nous concerne directement : « les politiques urbaines face à la prostitution ».

Les politiques urbaines face à la prostitution, c'est une première, c'est la première fois que l'on en débat publiquement et ouvertement. Cette rencontre est due à l'initiative de la Mairie de Nantes, de la Mairie de Paris, sous l'égide de l'Association des Maires de Grandes Villes de France. Cette rencontre est née de la volonté des élus locaux de se saisir d'une question complexe et qui ne cesse d'enfler, le phénomène ayant connu depuis quelques années une ampleur massive, avec l'arrivée de filières provenant des pays d'Afrique et d'Europe de l'Est. Pourquoi ce colloque ? Sans doute parce qu'il y a eu des réactions contrastées à l'annonce des lois sur la sécurité intérieure, parce que les riverains s'en sont mêlés, parce les politiques se sont sensibilisés à cette question qui est éminemment politique, et parce que chaque ville a eu aussi son type de réponse.

A chaque ville ou presque ses mesures ; c'est le premier bilan des uns et des autres qui fera l'intérêt de nos échanges. Je compte sur vous pour que la question soit abordée de façon pragmatique, intéressante pour le plus grand nombre, et je compte sur le franc parler des uns et des autres.

Le premier intervenant est le représentant de Jean-Marc Ayrault. Il s'agit de Dominique Raimbourg, Vous êtes adjoint au Maire et vous êtes chargé de la sécurité et de la tranquillité publiques.

Que faut-il entendre, Monsieur Raimbourg, par tranquillité publique ?

Dominique Raimbourg :

La tranquillité publique, c'est une aspiration, une espèce de but que l'on vise de façon à ce que chacun puisse vivre à sa façon, de la manière la plus sereine qui soit.

Sylvie Andreu : En quoi le phénomène de la prostitution vous a-t-il alerté, et quelle est pour vous à la fois l'importance et la qualité de cette rencontre ? C'est courageux d'être ici pour en parler ?

Dominique Raimbourg :

Le risque physique n'est pas grand. La ville de Nantes s'est intéressée à ces questions. Nous étions dans une situation un petit peu particulière qui est sans doute celle de la plupart des grandes villes. Précisons d'abord que nous considérons que la prostitution n'est pas un phénomène anhistorique ; c'est un phénomène qui est historique, qui prend des formes différentes, suivant le temps et l'espace, qui s'exprime de façon différente dans des cultures différentes. On dit que c'est le « plus vieux métier du monde » mais ce n'est certainement pas vrai. La chasse, en revanche, est une vieille activité. Il n'est pas certain que ce « métier » ait tout l'avenir qu'on lui promet.

C'est donc à partir de cette approche que nous avons décidé de nous intéresser à la question. Si nous l'avons fait, c'est parce que nous nous sommes trouvés face à une disparition de la prostitution de rue.

Une parenthèse sur le vocabulaire, si vous le voulez bien. Vous savez que nous sommes sur un sujet difficile, un sujet douloureux et traversé de fractures idéologiques. Il y a une bataille sur le vocabulaire qui prend une ampleur extraordinaire. Je crois que nous devrions nous donner des règles de fonctionnement pour desserrer un peu l'étau du politiquement correct.

Sylvie Andreu : Vous diriez quoi, vous ?

Dominique Raimbourg :

Je dirais « travailler ». Le travail est souvent vécu comme une activité qui n'est pas très amusante, mais plutôt contrainte et forcée même si elle peut être libératrice. Je dirais travailler ,exercer une activité. Mais je ne veux pas dire pour autant que je me glisse dans la ligne idéologique des « travailleurs du sexe ».

Je reprends mon exposé. Nous avons connu une situation dans laquelle il y avait une disparition quasi-totale de la prostitution de rue classique. Les femmes nanto-nantaises étaient vieillissantes, et les plus jeunes d'entre elles étaient malheureusement toxicomanes. C'est une situation qui nous convenait finalement assez bien. Nous étions face à un phénomène social en régression.

Puis au début des années 2000, nous avons assisté à l'apparition de deux filières qui sont venues exploiter un marché. Ce n'est peut-être pas le terme, mais je l'emploie à dessein.

La première filière était une filière africaine anglophone de l'ouest ; les jeunes femmes venaient du Sierra Leone, du Ghana et du Nigeria. La deuxième filière était composée de femmes qui venaient de l'Est, essentiellement de Bulgarie.

Ces femmes ont exercé une pratique sexuelle différente car les actes sexuels se pratiquaient à l'intérieur des voitures des clients. Leurs prix étaient beaucoup plus bas que celui des femmes qui exerçaient auparavant -de l'ordre de 50% moins cher-, avec des fellations de l'ordre de 30 € et des relations sexuelles plus complètes de l'ordre de 50 €, ; donc des prix assez bas qui pouvaient descendre à l'occasion de la négociation. Le nombre de ces jeunes femmes a très rapidement augmenté.

Nous nous sommes trouvés confrontés à cette pratique sociale mais aussi à un autre phénomène : les plaintes des riverains qui se sont multipliées. Et pas seulement des plaintes sur un modèle moral du style : « ce n'est pas normal que le spectacle de nos rues soit souillé par de l'exhibition sexuelle ». Deux types de plaintes. Une plainte de type compassionnel qui consistait à dire : derrière ces jeunes femmes, c'est une exploitation insupportable, d'autant plus insupportable que la ville de Nantes a fait sa fortune sur la traite négrière ; voir des jeunes femmes africaines qui viennent travailler au pied d'immeubles particuliers qui ont été édifiés au XVIIIème siècle par les armateurs négriers, ça nous rappelle quelque chose d'un peu difficile et désagréable.

Et un autre type de plainte tout aussi respectable qui consistait à dire : « les lieux où s'exercent la prostitution, la passe, c' est-à-dire les impasses – la ville a cette particularité d'avoir des impasses privées, nombreuses, sombres qui permettent l'exercice de la passe avec le client – ces lieux -là sont des lieux difficiles à vivre pour nous, il y a du bruit, des voitures qui se déplacent, des préservatifs le matin, il y a parfois des cris, des disputes, des explications difficiles avec les clients, entre les femmes elles mêmes parce que c'est une activité rude, voire terrible. En conséquence, nous ne pouvons plus dormir, ça nous gêne énormément. »

Sylvie Andreu : Il a fallu tout ça pour que le politique s'en mêle ?

Dominique Raimbourg :

Il y a toujours la lenteur de la réaction à un phénomène social. Notre réaction a été relativement rapide puisque dès la fin décembre 2000, notre angle d'attaque a été de dire : celui des trois protagonistes de la prostitution sur lequel il faut intervenir, celui auquel il faut penser en premier, c'est le client. Car le client c'est la demande. En conséquence, il faut essayer d'agir sur la demande pour faire cesser l'offre. Donc nous avons fait une conférence de presse en attirant l'attention des clients pour leur dire : « si vous achetez les prestations de ces jeunes femmes, vous engraissez les réseaux mafieux. »

Sylvie Andreu : Vous vous êtes adressé directement aux clients ?

Dominique Raimbourg :

Nous nous sommes adressés à la population. A un public potentiel. C'était un message politique disant : « Vous engraissez les réseaux mafieux et le pire d'entre eux. Vous exploitez la misère du tiers monde qui n'a pas besoin de ça. Deuxième message : « Si ce message n'est pas suffisant, il faut se souvenir qu'avoir des relations sexuelles dans une voiture à la vue potentielle d'un passant est constitutif du délit d'exhibition sexuelle ». Nous avons d'ailleurs demandé à la police de poursuivre.

Troisième message. Nous avons aussi demandé à la police d'essayer de démanteler les réseaux de proxénétisme. Nous avons constaté à cette occasion qu'il y avait un certain dénuement de l'appareil policier face à des réseaux de proxénètes internationaux. Les proxénètes se tiennent à l'étranger et les relais sont difficiles à capter en France ; ces relais sont des seconds couteaux, voire des troisième ou quatrième.

Quatrième message. Nous avons contacté les partenaires à qui je dois rendre hommage -« Médecins du Monde » et le « Mouvement du Nid »- et nous avons commencé à travailler avec eux, dans le sens d'actions de réinsertion en direction de ces jeunes femmes. Réinsertion, c'est tout de suite un bien grand mot, mais au moins leur apporter un minimum de réconfort, car elles sont confrontées à une ville étrangère, à une langue étrangère.

Sylvie Andreu : Vous avez obtenu de premiers résultats ?

Dominique Raimbourg :

Le premier résultat c'est qu'au jour d'aujourd'hui, on constate une diminution du nombre de prostituées qui exercent dans les rues. Je pense qu'il y a un climat, il y a moins de clients, ils sont devenus assez rares, et l'activité est relativement peu rentable. Deuxièmement, un certain nombre de procès verbaux ont été dressés par la police pour exhibition sexuelle, ce qui a été repris par la presse, ce qui s'est su, et a donc eu un impact sur les clients. Par ailleurs, les contacts avec ces jeunes femmes sont importants par l'intermédiaire de « Médecins du Monde » et du « Mouvement du Nid ». On a un certain nombre de résultats.

Sylvie Andreu : Comment réagit-on à Nantes aux Lois sur la Sécurité Intérieure ? Qu'est ce que vous prenez, qu'est ce que vous gardez ?

Dominique Raimbourg :

Personne ne m'a demandé ce que je voulais prendre ou garder. La loi est là, c'est un fait avec lequel il faut travailler. La loi a eu un effet, qui est d'abord un effet médiatique. Il y a eu une annonce de la loi. Cette annonce s'est répandue, à la fois parmi les femmes qui exercent cette activité prostitutionnelle et parmi les clients. Elle a eu un effet subjectif sur les acteurs qui visait plutôt à faire refluer. Cet effet a plutôt joué en faveur de nos efforts.

A mon sens, le tort de la loi, c'est une appréciation idéologique, le tort de la loi, c'est de s'en prendre uniquement aux personnes prostituées qui dans le trio, client-prostituée-proxénète sont évidemment les victimes les plus fragiles, les plus vulnérables et les plus exposées. En conséquence, le tort de cette loi, c'est de se tromper de cible en partie. Mais par ailleurs, la loi suppose une application, et pour appliquer la loi, il faut aussi un trio : un policier qui interpelle, un procureur qui poursuit, un juge qui condamne. Avant de trouver le trio –policier, procureur et juge-, compte tenu de la productivité de l'appareil judiciaire, je ne pense pas qu'il y ait de condamnations dans un proche avenir, et de condamnations importantes à l'encontre de ces jeunes femmes. Même si on a une appréciation idéologique assez défavorable, ce qui est mon cas, je crois que nous ne sommes pas focalisés sur cette appréciation, car nous considérons que les chances ou les risques d'application graves et massives de la loi sont extrêmement faibles.

Sylvie Andreu : Qu'attendez vous de ce débat ?

Dominique Raimbourg :

J'ai oublié de vous dire que parmi les réactions qui étaient les nôtres, nous avons contacté un certain nombre de grandes villes de l'ouest, Rennes, Brest, Angers, le Mans...Nous avons déjà fait un tour

de table pour voir quelle était la situation dans ces villes et le type de réponse et les mesures qu'elles prenaient. A la suite de cela, on s'est dit qu'il fallait élargir et voir quels types de réponses apportaient d'autres villes. Nous avons donc contacté à la fois la ville de Paris, l'Association des Maires des Grandes Villes de France, et l'Europe qui est ici. Tout cela s'est fait ensuite grâce à Madame Marcovich. Notre but, c'est de façon pragmatique, un échange d'expériences à partir de constatations faites sur le réel. Pas trop d'idées, beaucoup de faits, et des réflexions à partir des faits. Voilà ce qu'était notre souhait.

Questions de la salle.

Acunsió Miura :

Je viens de Madrid, je suis directrice de la Direction Générale de la Femme au gouvernement de Madrid. Je voudrais vous poser une question très sincère. Vraiment votre discours, sauf des petits mots avec lesquels je ne suis pas d'accord, c'est un discours très clair. Ma question est la suivante. Est-ce que ce discours est généralisé parmi les politiciens français des villes ? Où est ce un discours plus personnel ?

Dominique Raimbourg :

C'est le discours officiel de la ville. C'est celui qui est partagé par l'ensemble de mes collègues, par le Maire. C'est le discours qui, si je l'ai bien compris, est partagé par mes différents collègues au sein de l'Association des Maires de Grandes Villes de France.

Parfois sur le terrain, malgré les différences idéologiques, nous nous retrouvons dans certains types de réponses. Ma description peut paraître un peu lénifiante mais en revanche, elle est peut-être partagée par beaucoup d'élus qui ne partagent pas forcément mes options idéologiques. Parce que ce sont des réponses pratiques.

Jean-Marie Legal, association AIDES

Je voudrais juste à l'entrée du débat signaler que dans la perspective historique, il y a eu un changement assez particulier il y a vingt ans. C'est l'arrivée de l'épidémie VIH/Sida, dans la problématique de transmission. Certes on a connu la syphilis il y a quelques années, et les antibiotiques sont arrivés à point nommé. Dans la problématique à prendre en compte en face de la sécurité et de la tranquillité publiques, il y a aussi une question de santé publique et je m'étonne, je constate même avec un petit peu d'énervement que ce n'est jamais quelque chose qui est posé d'emblée.

Dominique Raimbourg a parlé de l'insertion, du soutien des personnes. Mais il faut savoir que ces personnes sont aussi les plus vulnérables à un certain nombre de maladies, y compris le VIH. Il faut aussi savoir que ce sont des personnes qui, de par leur activité prostitutionnelle, sont potentiellement, soit des acteurs de prévention soit des vecteurs de transmission. Certes les municipalités n'ont pas vocation à assurer la santé publique de manière générale, si ce n'est au niveau de l'hygiène ; mais cela me semble absolument impossible de gommer cet aspect là.

Durant ces deux jours, nous allons avoir une logique contradictoire entre sécurité publique et santé publique, puisque les moyens des uns sont les freins des autres.

Dominique Raimbourg :

C'est un oubli de ma part. C'est une réponse partielle, mais sauf erreur, nous avons participé à la distribution de préservatifs et nous en avons financé la distribution. Sur le terrain, on n'a pas oublié cette question là.

Bernice Dubois , Coordination Française pour le Lobby Européen des Femmes

Ma réaction est plutôt par rapport à ce que vient de dire Monsieur. Le Sida est beaucoup plus répandu par les clients que par les personnes en prostitution. Le phénomène auquel nous assistons dans le monde entier actuellement, c'est que les clients demandent des filles de plus en plus jeunes en espérant ne pas être infectés. Alors que ce sont eux qui infectent ces petites.

Dominique Raimbourg :

Je voulais, de la part de l'ensemble du Conseil Municipal, et au nom de Monsieur Jean-Marc Ayrault qui sera là demain, souhaiter la bienvenue à l'ensemble des participants.

Sylvie Andreu : Monsieur Christian Lalu, qui remplace en dernière minute Jean-Marie Bockel, président de l'Association des Maires de Grandes Villes de France, va maintenant prendre votre place. En tant que directeur général de cette association, je vais vous demander d'introduire cette journée et de nous donner les raisons pour lesquelles Monsieur Bockel a souhaité qu'un débat public et courageux ait lieu sur cette question.

Christian Lalu :

Bonjour à tous. Je crois qu'il faut beaucoup d'humilité dans ce qui nous réunit aujourd'hui. En tout cas c'est l'attitude qui nous anime au sein de l'Association des Maires de Grandes Villes de France. La première chose à noter, c'est que l'initiative n'est pas venue de l'Association en tant que telle. Elle vient de quelques villes, en particulier Nantes, Paris, mais d'autres villes aussi, qui sont présentes, qui vont intervenir tout au long de la journée.

Ces initiatives viennent d'un certain nombre de villes, mais pas de toutes. Il n'y a pas un bloc monolithique dans l'ensemble des villes. Il y a des positions idéologiques différentes ; des positions politiques différentes. Mais, comme c'est souvent le cas pour les problèmes de société, les problèmes de santé, difficiles, il y a un noyau qui est plus motivé que les autres, qui est plus mobilisateur. C'est ainsi qu'est née cette idée de nous réunir et de travailler ensemble, de réfléchir, de trouver des solutions concrètes par rapport à ce problème qui n'est pas une fatalité. Lorsqu'il y a des problèmes sociaux qui sont tellement ancrés, on a tendance à les considérer comme des fatalités, comme des faits "de nature".

Or, notre position à l'Association des Maires de Grandes Villes de France, c'est qu'une des composantes essentielles de notre travail, est non seulement de nous intéresser à des problèmes techniques, financiers, fiscaux ou économiques, mais aussi de nous pencher, de comparer, de rechercher ensemble des solutions sur ce que l'on peut appeler des problèmes de société. Pourquoi des problèmes de société ? Parce que « l'urbain », « l'urbanité », c'est non seulement le réceptacle, mais c'est le lieu de création, le lieu où l'on peut agir, parce que c'est la réalité d'aujourd'hui, en France, en Europe, dans le monde.

En d'autres termes, comment pourrions-nous imaginer une association d'urbains, d'élus, avec des responsabilités de puissance publique qui ignorerait toute une série de phénomènes ? Et celui qui nous réunit précisément aujourd'hui, la prostitution, avec ce changement de dimension que nous avons déjà tous noté. Comment pourrions-nous imaginer que nous laissons de côté des problèmes de ce type, alors que non seulement ils ont une visibilité de plus en plus forte, mais qu'ils concernent la vie de toute une catégorie de citoyens et de citoyennes ?

La troisième idée que je voudrais développer devant vous, c'est que l'on a trop souvent tendance à considérer que les élus sont un peu "ringards". Il y a une dichotomie qui fait florès. Il y a ceux qui sont dans "le vent" et il y a les "ringards". Les élus sont plutôt placés du côté des ringards dans la perception commune des choses. Ils sont prudents. Ils sont pusillanimes. Ils réagissent tant bien que mal. Ça peut arriver. Mais ce que je voudrais dire ici, c'est qu'il ne faut pas non plus tout attendre du noyau central, que ce soit au niveau de l'Etat, au niveau européen ou au niveau international. Il y a une forte volonté et un commencement de pratique pour développer des politiques publiques à l'échelon territorial.

Il y a une volonté forte qui se manifeste au sein de l'Association des Maires de Grandes Villes de France, pour identifier les problèmes de société, ne pas avoir une politique de "l'autruche", faire part de ses hésitations.... « Comment faites-vous ? Comment ça se passe chez vous ? Qu'est-ce qui arrive ? Comment avez-vous résolu tel ou tel problème ? Est-ce qu'il y a des solutions possibles ? Est-ce que nous pouvons nous mettre d'accord pour faire des propositions et pour prendre position publiquement ? ». Il y a des élus qui disent non, d'autres oui.

Sylvie Andreu : Vous avez rallié toutes les grandes villes de France à votre cause ?

Christian Lalu :

Il n'y a pas eu d'opposition. Le fait que nous nous réunissions aujourd'hui montre que tout un faisceau de solutions est possible. Il y a du pragmatisme. Le phénomène de la prostitution a totalement changé d'échelle. Il y a visibilité du problème et donc protestation des riverains. Mais il y a aussi la volonté sincère chez certains ou chez d'autres de mettre en commun les solutions.

Cela peut paraître un peu ambigu ce que je dis, car il y a des solutions pour minimiser le problème, pour qu'il ne soit pas visible. Ce n'est pas le résoudre, c'est simplement faire en sorte que la tranquillité publique soit respectée. Il y a l'aspect santé, mais il y a aussi l'aspect vie quotidienne des gens. Lorsqu'on a en charge le bien public, on ne peut pas et on ne doit pas laisser se développer un phénomène que l'on pouvait considérer à un moment comme relativement marginal. On ne peut pas, quand on s'occupe de la chose publique, accepter un état de fait tel que celui là, avec son développement. Il y a un accord pour chercher ensemble des solutions et travailler ensemble sur ces sujets. Même si l'on sait bien que l'on ne va pas les résoudre aujourd'hui. Mais on va peut-être progresser. Et c'est cela l'objet de la réunion d'aujourd'hui et de demain. De lever certaines ambiguïtés aussi.

Sylvie Andreu : Des questions de la salle ?

Jeanne d'Anglejean, élue municipale à Lyon :

La question idéologique, je crois qu'il faut la dépasser. Je suis d'une Mairie d'arrondissement de droite, avec une Mairie Centrale de gauche. Nous avons dépassé ce débat idéologique car je crois que ce problème est entier.

La ville de Lyon est confrontée comme d'autres villes à ce problème de prostitution. Je crois que nous devons travailler à deux niveaux. Votre approche avec les autres villes de France, je l'ai faite moi-même mais il faut aller au-delà. Le problème d'un élu de proximité, c'est qu'il est confronté à la plainte des riverains. C'est la première chose qui arrive et qui nous fait prendre conscience de ce problème ; il est très difficile de la résoudre pour nous élus, puisque nous n'en avons pas les moyens, si ce n'est le relais auprès des forces de police. Au-delà de ce travail qui effectivement peut provoquer des réactions vives de certaines personnes parce que on ne travaille que sur l'aspect répression, il y a aussi le travail de fond au niveau national, européen et international sur la traite des être humains.

Martine Roure, qui est élue de la ville de Lyon, prononce ce mot aussi, je crois qu'il faut travailler à ce niveau là. Sur la proximité, en tant qu'élus de terrain, on est confrontés à des choses qui sont très difficiles à vivre. On a peu de moyens pour réagir, on a des associations avec qui on a des contacts mais qui sont assez revendicatives de leur action et qui sont parfois en opposition avec le travail de répression. C'est très complexe comme sujet. Ma conclusion sur ce travail avec les autres mairies, c'est que le problème essentiel, c'est le client. S'il n'y avait pas de clients, il n'y aurait pas de prostituées. Il ne faut pas avoir peur de le dire. Quand on dit ça, ça fait rire tout le monde, mais malheureusement je crois que c'est à la base du problème.

Christian Lalu :

J'ai essayé dans mon propos de me placer sur un plan plus global que celui de la tranquillité. Il y a une chose qui est évidente et que je n'ai pas développée, c'est que dans le groupe de travail qui a préparé ce séminaire, on n'a pas demandé aux villes leur étiquette politique. L'Association des Maires de Grandes Villes de France est une association pluri-politique. J'aurais dû le préciser davantage.

Une autre remarque très rapidement, pour répondre à Madame, c'est qu'il y a à tout point de vue un phénomène de pauvreté à la base de la prostitution : la pauvreté financière, la pauvreté sexuelle. La pauvreté est la racine avec toute sa détresse dans le phénomène qui nous intéresse.

Sylvie Andreu : Est-ce que le client peut être une cible prioritaire pour vous?

Christian Lalu :

C'est très subjectif comme question. J'ai vu comme vous que des clients avaient été arrêtés. On a fait allusion à la loi « sécurité intérieure ». Ce qui a été choisi, comme l'a dit Monsieur Raimbourg, c'est la médiatisation, la peur de la visibilité. Ce sont des opérations "coup de poing", avec un objectif précis, immédiat, faire peur et honte. C'est peut-être cela dont il s'agit : faire honte. J'ai répondu indirectement sur le client quand j'ai parlé de pauvreté et que j'ai évoqué la pauvreté sexuelle. Mais on voit bien qu'en Europe il y a des politiques différentes par rapport au client. On s'interroge sur le bien fondé de ces politiques. La Hollande et la Suède sont les deux pôles extrêmes d'un continuum d'attitudes par rapport au client. On n'a pas la réponse toute faite.

José Dillenseger, Mouvement le CRI

Depuis 1970, nous sommes intervenus, suite à la Convention Internationale sur l'Abolition de la Prostitution, et la loi de 1960 qui prévoit la mise en place dans chaque département d'un Service de Prévention et de Réinsertion Sociale. Pour nous, c'est très encourageant de voir des hommes politiques se réunir. Mais c'est une minorité par rapports aux élus. Il faut savoir que lorsque l'on parle de ce problème dans les Assemblée Municipales, les Conseils Généraux ou les Conseils régionaux, c'est une grande rigolade.

Nous avons à faire -vous et nous- un grand travail de sensibilisation, puisque des députés Maires prévoient la municipalisation des maisons de tolérance. Vous avez parlé de pauvreté, mais par rapport à la pauvreté de certaines municipalités, le besoin de combler des restrictions de crédits nationaux, municipaliser les maisons de tolérance, c'est l'occasion de faire rentrer de l'argent. Et pourquoi ne pas ajouter la TVA pour le client ? Ensuite les commissions de consommation vont porter plainte pour la transmission de maladies ou les services qui ne correspondront pas au prix demandé. C'est très grave car la majorité des pays européens sont pour la professionnalisation, donc la mise en esclavage de personnes, hommes, femmes et enfants.

Louïsette Guibert , Conseillère Municipale à Nantes, chargée du Droit des Femmes

C'est une réaction. Vous avez dit « misère sexuelle des clients ». C'est intolérable d'entendre ça. Puisque toutes les observations, toutes les études montrent que les clients ne sont pas pour la plupart des misérables sexuels. Ce sont des hommes, j'allais dire comme « vous et moi ». Moi qui suis beaucoup dans la rue à Nantes la nuit, j'observe et je vous assure que ceux qui sont au Rond Point de Rennes à Nantes, qui sont dans leurs belles voitures et qui attendent leur tour, ils sont jeunes, bien portants et sans doute mariés. Il faut arrêter de dire que la prostitution est liée à la misère sexuelle des hommes.

Deuxième réaction. Je voulais dire que Dominique a employé plusieurs fois le mot « métier ». Ca aussi, il faut arrêter de dire que c'est un métier. Que l'on dise que c'est une activité mais un métier non. Si c'était un métier, il y aurait une formation de base, un CAP, une formation continue...
Qu'on arrête de dire que c'est un métier !

Dominique Raimbourg :

J'ai peut-être dérapé, j'ai dit un métier. Là dessus ma position est claire. Je ne suis pas pour la légalisation. C'est le vocabulaire qui a dérapé. Il ne faut pas mettre derrière les mots une idéologie. Dans un discours on peut employer un mot à la place d'un autre.

La soi-disant misère sexuelle des clients, c'est un argument traditionnel. Je ne pense pas que ce soit vrai. Sur le fond, j'ai le sentiment que la difficulté générale avec la prostitution, c'est que ça nuit à la qualité de la rencontre amoureuse entre les hommes et les femmes, entre les hommes et les hommes, entre les femmes et les femmes. Parce que ça dispense un certain nombre d'entre nous de l'effort de la séduction, du contact avec l'autre. C'est la difficulté de l'exercice. Nous sommes aujourd'hui dans une matière où il est question de sexe et le sexe est une activité qui intéresse énormément les humains. Forcément, il y a une projection qui est parfois un petit peu forte sur ces questions là.

La vision d'une Municipalité est une vision parcellaire. Une bonne politique en la matière n'est pas une politique qui vise à faire le bien et à définir les normes du bien, c'est une politique qui vise à limiter le mal, et à limiter notamment l'exploitation sexuelle. Si je m'en réfère à la teneur des lettres que m'écrivent mes concitoyens, le modèle moral est tellement effrayant, qu'il faudrait injecter des castrateurs chimiques aux hommes et aux femmes dans les tuyaux du service des eaux pour que la morale soit sauvée. Nous avons donc une approche pragmatique et fragmentée.

12 juin 2003

2. Conférence croisée

L'exploitation sexuelle au niveau international : une bataille de tous les instants par Malka Marcovich et Janice Raymond

Les bouleversements géopolitiques de ces dix dernières années ont favorisé le développement international de la traite aux fins d'exploitation sexuelle. Etat des lieux de la situation mondiale et des instruments internationaux que la France a ratifiés, qui pourraient être utilisés dans le cadre des politiques locales.

Sylvie Andreu : Je vais à présent présenter Malka Marcovich, historienne de formation, présidente du Mouvement pour l'Abolition de la Prostitution et de la Pornographie et de toutes formes de violences sexuelles et discriminations sexistes. Malka est auteure d'un rapport remis en 2002 au Secrétariat d'Etat aux Droits des femmes sur la traite des femmes et la prostitution.

Malka, en tant que conseillère scientifique vous avez organisé cette rencontre qui représente près de deux ans de travail. Vous ouvrez la conférence sur un sujet qui porte sur l'exploitation sexuelle au niveau International, et je crois que vous souhaitez insister sur la position de la France dans le monde et nous rappeler les principes auxquels la France a souscrit en terme de textes et d'écrits internationaux.

Malka Marcovich :

Quand on m'a proposé d'être conseillère scientifique sur cette initiative, j'ai bien évidemment bondi car il me paraissait important qu'au-delà des fractures idéologiques, au-delà des partis politiques, il y ait véritablement un travail qui s'engage au niveau du terrain, au niveau du local sur ce sujet qui est transversal, transnational, et que l'on ne peut traiter de manière isolée. Pour arriver à endiguer la traite des personnes, la traite des femmes, l'exploitation sexuelle des femmes, il est bien évident qu'il faut qu'il y ait des politiques cohérentes et harmonieuses au niveau local. C'est pourquoi il est important de réfléchir ensemble.

Je souhaiterais rappeler les principes que la France a défendus ces dernières années avec une vigueur toute à fait particulière, et qu'elle défend aussi depuis longtemps.

La France affirme être patrie des « Droits de l'Homme », la France, ces derniers mois encore, s'est distinguée dans cette volonté de protéger un certain nombre de normes internationales, la France s'est portée en avant pour protéger les Nations Unies, la France a ratifié un certain nombre de textes internationaux. Mais malheureusement elle ne n'applique pas les normes qu'elle défend dans les grandes instances, que ce soit niveau national ou local.

Je souhaite rappeler ici que les débats qui ont eu lieu ces dernières années autour de la Convention Contre la Criminalité Transnationale Organisée des Nations Unies, se sont déroulés dans une période de cohabitation où le Président Jacques Chirac et le Premier ministre Lionel Jospin n'avaient sur ces sujets, au niveau international, aucune divergence.

C'est de ces principes, qui ont été évoqués, affirmés, défendus de manière si forte que j'aimerais vous parler aujourd'hui.

Quels sont les textes que la France a ratifiés ? Quels sont les textes sur lesquels la France s'est engagée ?

- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme – 1948, dans ses articles 1, 2 et 5, affirme que « Nul ne sera tenu en esclavage », que « Tous les être humains naissent libres et égaux », et que « Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. »

Nous sommes déjà dans le champ de la traite des personnes, de la traite des femmes et de la prostitution.

- La France a aussi ratifié trois conventions **relatives à l'esclavage et aux pratiques analogues**. La première date de 1926, la deuxième de 1956, et la troisième enfin, ratifiée en 1960, sous la présidence du Général de Gaulle, est la **Convention du 2 décembre 1949 pour la répression de la traite des êtres humains et l'exploitation de la prostitution d'autrui**.

Cette Convention n'est pas arrivée de nulle part. Elle est l'aboutissement de plus d'un siècle de mobilisation. Dominique Raimbourg rappelait tout à l'heure le passé esclavagiste de Nantes. Il faut savoir que ce mouvement de lutte contre la traite des femmes et contre l'exploitation de la prostitution des femmes est né après l'abolition de l'esclavage au XIXème siècle.

En Angleterre, une femme, Joséphine Butler, considérait qu'après l'abolition de la traite négrière existait encore une forme contemporaine d'esclavage qui touchait les femmes, et par-là même touchait l'humanité tout entière. Il s'agissait de la traite et de l'exploitation sexuelle des femmes. C'est ainsi qu'est né ce combat.

Il est aussi important de savoir que les premiers textes universels internationaux où le mot "femme" apparaît sont des textes du début du XXème siècle qui parlent de la traite des femmes. Et ce n'est sans doute pas un hasard si en France, la fermeture des maisons closes a coïncidé avec le droit de vote pour les femmes.

Je reviendrai tout à l'heure sur la Convention de 1949 en rappelant un certain nombre de ses principes.

- Citons encore la Convention sur **l'Élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDAW)** de 1979, que la France a ratifiée en 1983, et qui dans son article 6, reprenant le titre de la Convention de 1949, affirme que « Les Etats parties [doivent prendre] toutes les mesures appropriées, y compris législatives, pour supprimer, sous toutes leurs formes, le trafic des femmes et l'exploitation de la prostitution des femmes. »

- La **Convention relative aux droits de l'Enfant-1989, ratifiée en 1992-** aborde aussi cette question concernant les mineurs, c' est-à-dire toute personne en dessous de 18 ans, dans ses articles 34 et 35.

- Enfin, la dernière en date est la **Convention Contre la Criminalité Transnationale Organisée** et son **Protocole sur la Traite des personnes** qui vise à **prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants**.

Janice Raymond tout à l'heure nous parlera de la bataille des mots qui s'est engagée au niveau international, et qui aurait pu remettre en question tous les textes dont je vous ai parlé précédemment.

Quelles sont les normes en matière de répression ? Quelques idées fortes sont à retenir ? :

- La première, c'est que nous avons adhéré au principe selon lequel **les personnes en situation de prostitution doivent être considérées comme des victimes qu'il convient de protéger**, et non pas comme des délinquantes. **Par ailleurs, les trafiquants, les exploiters, doivent être poursuivis, même si la victime est consentante. C' est-à-dire qu'en aucun cas la charge de la preuve ne doit peser sur les victimes.**

C'est un point essentiel. Et c'est autour de ce point qu'ont été menées ces discussions internationales où la France s'est battue avec détermination. En effet, si la question du consentement était mise en avant, si l'on disait effectivement : « cette femme a consenti, donc il n'y a pas exploitation », c'étaient toutes les normes universelles que défendait la France, les normes des Droits Humains, les fondements même du mythe français, de l'identité française qui se trouvaient aussi remis en question.

- Une autre idée forte à retenir, que l'on trouve dans la Convention de 1949, c'est que **les étrangers, tout comme les nationaux, peuvent se porter partie civile dans les poursuites**. Il est important de le rappeler car on a trop tendance à considérer les étrangères comme des immigrées qu'il faut

expulser alors qu'au niveau juridique, elles auraient des droits. Cette disposition de la Convention de 1949 n'est pas appliquée sur notre territoire.

- L'organisation de la prostitution est interdite, y compris sous forme de fichiers administratifs, sanitaires ou autre. C' est-à-dire qu'il ne peut pas y avoir de registres de personnes prostituées.

- Enfin, et l'on peut s'en féliciter, la France est le seul pays ayant ratifié cette convention à s'être dotée d'un service pour centraliser les informations et réprimer et prévenir la traite et l'organisation de la prostitution avec l'Office Central pour la Répression de la Traite des Êtres Humains, qui malheureusement ne dispose pas d'assez de moyens ni d'effectifs. Mais au niveau des principes, ce point a été appliqué.

En matière de protection, je reprends ce qui est dit dans ces différentes conventions.

- Est prévue la création de services pour la protection, la prévention et la réinsertion des personnes prostituées. Je rappelle ici que lorsque nous avons ratifié la Convention de 1949 en 1960, il était prévu que dans chaque département français, sous les ordonnances de 1960, seraient créés des services de prévention et de réinsertion sociale, qu'on appelle des SPRS, sous l'autorité du préfet. Aujourd'hui, ce travail est entièrement pris en charge par les associations. On peut imaginer la complexité que cela entraîne, non seulement sur le fond, mais aussi ce que cela signifie comme désengagement de l'Etat d'un point de vue de principe. Il est alors tout à fait légitime que l'on se retrouve dans des débats idéologiques entre des associations qui peuvent différer dans leurs opinions, finalement hors du cadre de la République.

- Les textes exigent que l'on pourvoie aux besoins des victimes de la traite aux fins de prostitution et prévoient la prise en charge d'un rapatriement sécurisé.

Je vous rappelle encore que ces points ont été défendus avec force lors des récentes négociations à l'ONU durant les années 1999-2000.

- Les victimes doivent recevoir des informations sur les procédures judiciaires et administratives, une coopération avec les organisations non gouvernementales et d'autres organisations doit viser à assurer leur rétablissement physique et psychique, à leur fournir un logement convenable, des conseils et informations concernant leurs droits dans une langue qu'elles peuvent comprendre, une assistance médicale, psychologique et matérielle, des possibilités d'emploi, d'éducation et de formation.

Tous ces points ont été défendus par la France ces dernières années au niveau international.

- Que soit assurée la sécurité physique des victimes, que soient prises des mesures pour qu'elles puissent obtenir réparation du préjudice subi et rester sur le territoire de l'Etat partie, à titre temporaire ou permanent, en tenant compte de facteurs humanitaires et personnels.

Il ne s'agit donc pas de transformer la victime en témoin ! A partir du moment où elle a été reconnue comme victime, -l'OCRTEH nous expliquera cet après midi en quoi consiste la méthode pro-active-, **on n'a pas besoin de son témoignage pour la protéger.**

- Etait également prévu le **rapatriement volontaire des victimes** en tenant compte de leur sécurité durant le retour.

- En matière de prévention, à côté de la création de services, étaient décidées **la réalisation de campagnes d'informations qui intègrent aussi les médias,** la surveillance des zones sensibles (gares, aéroports...), des bureaux de placements, en particulier pour les femmes et les enfants en recherche d'emplois. Ce texte date de 1949. Cela veut dire que dans les années 1950/1960, existait déjà cette préoccupation concernant les fausses agences pour l'emploi utilisées pour le trafic sexuel.

- Etait prise en compte la coopération avec différentes structures de la société civile, la coopération bilatérale afin de remédier aux facteurs qui rendent les personnes vulnérables. Il s'agit donc aussi d'une **coopération internationale, avec des actions contre la pauvreté, le sous-développement et l'inégalité des chances.** Il était donc clairement reconnu que l'un des facteurs, au-delà de la question économique, était lié à l'inégalité et aux discriminations.

- Un point extrêmement important, reconnu pour la première fois dans un texte universel et international que la France a soutenu –et dont parlait Monsieur Raimbourg tout à l'heure-, c'est la

question de la demande. Dans le protocole sur la traite des personnes, sous la rubrique « Prévention », à l'article 9.5, on demande aux Etats « **d'engager des mesures législatives ou autres, d'ordre éducatif, social et culturel (...) pour décourager la demande.** »

Pour la première fois, il y a eu reconnaissance qu'un des acteurs, qui jusqu'à présent était resté dans l'ombre, invisible, et qui pourtant est un pilier de cette traite et de cette exploitation, c' est-à-dire le client ou l'acheteur de sexe, doit aussi être pris en compte.

- Un autre point, lui aussi extrêmement important -en Italie, existe ce type de travail en direction des policiers- concerne **la formation de ces agents de la répression sur les mécanismes de la traite et la protection de victimes, ainsi que sur leurs droits, et les problèmes spécifiques des femmes et des enfants.**

Je vais sans attendre passer la parole à la Docteure Janice Raymond, qui est co-directrice de la Coalition Contre la Traite des Femmes, une organisation présente dans toutes les régions du monde. Janice Raymond, pour ceux qui ne la connaissent pas encore, est professeur émérite de Women's Studies et d'Ethique médicale à l'Université du Massachusetts. Elle est une des plus grandes expertes internationales sur ces sujets. Elle a été co-auteure de deux rapports : le premier sur les liens entre la traite sexuelle et l'industrie nationale du sexe aux USA, le second sur un projet de recherche aux Philippines, Indonésie, Thaïlande, Venezuela et USA, portant sur les conséquences sur la santé des femmes de l'exploitation sexuelle dans le processus de migration. Elle a également publié de nombreux articles, de nombreux rapports et de nombreux livres sur ces sujets. Actuellement la Coalition Contre la Traite des Femmes mène deux projets pilotes sur la prévention au Mexique et aux Philippines.

Janice Raymond :

Merci Malka. Bonjour. Je voudrais dire merci et félicitations aux Maires des Grandes Villes de France, et tout particulièrement à ma collègue Malka Marcovich, pour avoir rendu possible la première rencontre des politiques urbaines face à la prostitution.

Le titre de cette conférence : « les politiques urbaines face à la prostitution » est un titre totalement approprié pour un problème si connecté à la vie urbaine. Cette conférence, et beaucoup de ce que vous avez fait ici, vous place dans une position de tête de file dans un des problèmes majeurs d'aujourd'hui.

D'un côté, la ville met en lumière ce qui constitue la promesse d'un futur inégal. Plus de 50% de la population mondiale vit aujourd'hui dans les villes. L'exode des zones rurales vers les zones urbaines a été appelé la plus grande migration de l'histoire. Les villes jouent un rôle très constructif dans la société en général. Mais en même temps, le déclin et les signes de désintégration dans les grandes villes du monde sont alarmants : la pauvreté, les ghettos, les sans abris, le crime, la pollution de l'air et de l'eau, la drogue, les maladies, le trafic automobile paralysant, et le développement de la traite et de la prostitution.

Les objectifs de la traite des être humains sont multiples. La plupart des femmes et des enfants sont victimes de trafics aux fins d'exploitation sexuelle, beaucoup le sont pour l'exploitation dans le travail, certains enfants sont victimes de trafics aux fins d'adoption, et de plus en plus d'enfants sont victimes de trafics pour leurs organes dans les pays africains et en Amérique Latine. Beaucoup de femmes qui sont victimes de trafics pour le travail domestique, finissent également par être sexuellement exploitées. En Asie, un nombre important de femmes et d'enfants ont été entraînés dans des systèmes de prostitution de rues, des bordels, littéralement dans des cages bordels, des clubs de divertissement, des établissements de plaisir, le tourisme sexuel. Des millions de femmes dans le monde sont victimes de trafics dans l'industrie du sexe. Les Nations Unies estiment que leur nombre varie entre 2 et 4 millions. Mais tous les chiffres sont au mieux des projections.

L'exploitation sexuelle des enfants a augmenté dans tous les pays. Des agences de voyages, des hôtels, des lignes aériennes, des hommes d'affaires, et certains soit disant « protecteurs » sont impliqués. Certains abuseurs d'enfants pensent qu'en ayant des relations sexuelles avec des enfants, ils pourront éviter le Sida. Mais la plupart du temps, ils recherchent des enfants car ces derniers sont plus malléables et on peut les utiliser pour combler totalement la demande.

Certaines femmes sont forcées dans la prostitution, d'autres ont été trompées, pour d'autres c'est leur vulnérabilité qui a été utilisée ; certaines femmes ont été exploitées par des syndicats criminels

organisés, d'autres ont été obligées de se prostituer par leur mari, petit ami ou compagnon. C'est pourquoi il est important de ne pas définir la traite sexuelle de manière trop restrictive, juste comme un problème du crime organisé. Bien sûr, c'en est un aussi. Mais ce n'est pas seulement cela.

C'est pourquoi il est important d'avoir des lois qui rendent compte de ce que les femmes et les enfants vivent en réalité quand ils et elles sont exploités. Cela permet de se conformer à la réalité, à savoir que cela se produit à travers les frontières mais aussi à l'intérieur des frontières, à l'intérieur des villes, à l'intérieur des quartiers, à l'intérieur des pays, à travers les frontières des pays. Cela arrive parfois avec leur consentement, et parfois sans leur consentement. Et la plupart du temps, même s'il y a eu consentement au départ, la plupart des femmes n'ont aucune idée de ce qui arrive une fois qu'elles se retrouvent dans le système de l'industrie du sexe et ce qu'elles devront faire, à travers la force, l'abus, la menace, les manipulations, à travers l'abus de pouvoir ou comme je l'ai dit, à travers l'abus de leur vulnérabilité.

Les femmes qui ont été victimes des trafics, réseaux et filières depuis d'autres pays et celles qui sont dans l'industrie de la prostitution locale subissent des violences similaires, des menaces similaires, des dégâts similaires.

Malka Marcovich a mentionné les deux études que mon organisation a menées, l'une d'entre elles dans cinq pays. Mais nous savons aussi par notre travail et par les associations dans tous ces pays qu'il n'est pas possible de séparer l'exploitation qui est faite à une personne dans la prostitution locale de celle qui est faite aux personnes issues de la traite internationale.

Si je dis tout cela, c'est parce qu'il y a actuellement un grand mouvement au niveau international pour dire que lorsque la traite est étrangère, c'est une violation des droits humains des femmes, mais que c'est différent lorsqu'elles sont dans la prostitution locale.

Or, c'est véritablement toute l'infrastructure des industries de la prostitution locale qui rend possible la traite internationale. Sans ces infrastructures, il n'y aurait pas de traite internationale.

Je félicite les Villes de France qui font un effort pour se pencher de façon très ciblée sur la question de la demande, sur le problème du client. C'est vraiment très courageux, et on en a vraiment besoin.

D'un autre côté, il y a ceux qui disent que la traite et la prostitution pourraient se dérouler dans de meilleures conditions. Nous pensons que ce que cela produit, c'est un système de prostitution plus durable, où les femmes sont en réalité rendues plus saines pour les hommes, pour leur usage et leurs abus.

D'autres pensent que la prostitution doit être redéfinie et légitimée comme travail. Nous pensons que même si la prostitution est une industrie, si l'industrie du sexe est une industrie multinationale et fonctionne de la sorte, cela ne doit jamais être légitimé comme un travail. Si nous déclarons que la prostitution est un travail comme n'importe quel autre, nous ne rendons pas la dignité aux femmes dans la prostitution : nous donnons une dignité à l'industrie du sexe.

Il est intéressant que les critiques contre d'autres industries multinationales et corporations soient étrangement absentes lorsqu'il s'agit de critiquer l'industrie du sexe multinationale. On se demande où s'envolent dans ce cas les critiques sur le capitalisme global. Quand on voit cette industrie menaçante qui exploite des femmes et des enfants, et quelques hommes à travers le monde... Où sont les critiques contre la globalisation quand il s'agit de l'industrie du sexe ?

Certains considèrent que seule l'exploitation sexuelle des enfants est le problème. Car finalement les enfants n'ont pas le choix. Nous croyons cependant qu'il est important de faire le lien entre les femmes et les enfants. Non pas parce que les femmes seraient des enfants, ni parce qu'elles se comporteraient comme des enfants, mais parce que la plupart des femmes entrent dans la prostitution alors qu'elles sont mineures. L'âge moyen d'entrée dans la prostitution est 14 ans. Le jour où ces jeunes filles deviennent des femmes, à l'âge de 18 ans dans la définition internationale, faut-il penser que magiquement et soudainement, elles forment un choix ?

La traite est due à de nombreux facteurs. Sans aucun doute à tout le processus de globalisation. Nous le voyons sur l'Internet, nous le voyons à travers les publicités qui encouragent les hommes à partir dans différents pays s'ils désirent un certain type de femmes, s'ils veulent un certain type de sexe, s'ils veulent exploiter sexuellement des enfants, s'ils préfèrent des femmes enceintes, s'ils veulent du sado-masochisme, tout ce qu'ils veulent est là et totalement médiatisé sur l'Internet.

En fait, de nombreuses personnes qui ont étudié la technologie de l'Internet considèrent que la part la plus importante de l'économie de l'Internet est fondée sur la masse de publicité sexuelle.

Un autre facteur essentiel est la globalisation, les politiques économiques menées par les organisations mondiales qui imposent des conditions économiques aux pays les plus pauvres et une détresse financière, et qui les obligent littéralement à exporter un nombre important de personnes pour le travail. Les Philippines en sont un exemple particulièrement éloquent. 2000 femmes quittent les Philippines chaque jour. Pas chaque semaine, pas chaque mois : chaque jour. La plupart d'entre elles finissent dans la prostitution ou pour reprendre un euphémisme actuel, dans l'industrie du divertissement sexuel. Certains de ces établissements se trouvent en Asie, mais d'autres sont aux USA, en Australie et en Europe.

Un autre facteur qui favorise la traite pour l'exploitation sexuelle est la pauvreté. Mais ce n'est pas suffisant de dire seulement la pauvreté. C'est une pauvreté qui est utilisée. C'est une pauvreté dont les trafiquants, les recruteurs tirent avantage.

Les stéréotypes racistes facilitent également la traite et la prostitution. Les femmes en particulier sont exploitées en raison de leurs prétendues qualités raciales exotiques.

La présence militaire est un autre facteur à travers le monde. Les Etats-Unis, avec leur importante présence militaire, ont une responsabilité énorme dans la traite et la prostitution de femmes et d'enfants dans le monde. Ces derniers mois, mon organisation a reçu des rapports sur la traite des femmes et des enfants qui est véritablement causée par la guerre menée par les Etats-Unis en Irak.

Mais je voudrais mettre en avant un autre facteur qui fait la promotion de la prostitution et de la traite. C'est le rôle de ce que j'appelle « les sponsors étatiques » de la prostitution. Je sais que c'est un terme très provocant. En effet, nous entendons beaucoup de discours aujourd'hui sur les Etats qui sponsorisent le terrorisme. Mais je souhaite être provocante. Car les conséquences de la traite et de l'exploitation sexuelle sont provocantes. Et elles sont un exemple du sponsor étatique du terrorisme sexuel dans nombre de pays.

Qu'est ce que j'entends par ce terme ? Je parle de n'importe quel programme gouvernemental, de n'importe quelle politique gouvernementale qui légalise ou décriminalise ou régleme des aspects de l'industrie du sexe. Et il existe plusieurs formes de sponsors étatiques de la prostitution.

Les gens rentrent dans de grands débats sur les différentes formes. Parfois certains disent : « je ne soutiens pas la légalisation de la prostitution ». Mais ils diront ensuite : « Mais je suis pour la décriminalisation de la prostitution ». Alors on demande : « que voulez vous dire par la décriminalisation de la prostitution ? Voulez vous décriminaliser les femmes ? Où voulez vous décriminaliser les proxénètes, les recruteurs, les trafiquants et les clients, les bordels etc... ? »

Aussi toutes ces propositions des Etats qui sponsorisent la prostitution varient. Certains pays donnent des permis aux femmes qui doivent subir des contrôles médicaux réguliers. Dans d'autres, les femmes sont enregistrées. D'autres confinent la prostitution dans des zones légales. Nous les appelons les zones sacrifiées pour illustrer le fait qu'un groupe de femmes soit isolé dans une certaine partie de la ville, où l'on suppose que la prostitution est convenable.

Dans certains pays, c'est un processus très populaire. Ce qui est intéressant, c'est que la plupart des gens ne veulent pas de ces zones dans leur quartier. Ils veulent ces zones dans le quartier de quelqu'un d'autre. Ce qui est commun à tous les programmes de ces Etats qui sponsorisent la prostitution, c'est que les gouvernements, que ce soit les municipalités, les gouvernements fédéraux, les gouvernements des provinces ou des Etats font de l'argent à partir du processus de réglementation. Et c'est pourquoi certains pays et certaines municipalités à travers le monde veulent à tout prix décriminaliser la prostitution. Car le revenu provenant des taxes est immense. On peut taxer les bordels, les femmes, les clubs de sexe, presque tout.

Les gouvernements ne diront jamais qu'ils veulent légaliser la prostitution car ils veulent plus d'argent. Ils diront qu'ils veulent légaliser la prostitution pour protéger les femmes, parce qu'ils ont des politiques basées sur les Droits Humains. « Nous voulons protéger les femmes ». Ils diront : « Si nous ne protégeons pas les femmes, les femmes seront agressées ». Mais ce qu'ils veulent dire par protection c'est la légalisation ou décriminalisation.

La meilleure protection pour les femmes est d'empêcher l'industrie du sexe dès le départ, de prévenir la prostitution dès le départ. La meilleure protection pour les femmes est de rendre la demande et les hommes responsables.

Regardez les pays qui ont légalisé la prostitution ou qui ont décriminalisé l'industrie du sexe. C'est important de le faire car beaucoup de gens les regardent en disant, « voilà ! C'est formidable ! On s'occupe du problème ». En fait dans des pays comme les Pays Bas ou l'Australie, la traite a augmenté de façon substantielle. Car la légalisation ou la décriminalisation de l'industrie du sexe crée le climat politique pour cela. Elle crée un climat permissif où l'industrie du sexe pense qu'existe la permission de continuer. Un rapport a démontré que 80% des femmes dans les bordels des Pays Bas sont étrangères. La plupart d'entre elles ont été recrutées par des réseaux et filières liés à l'industrie du sexe. Elles n'ont pas migré pour le « travail du sexe ». Aucune d'entre elles n'aurait pu engager seule sa propre migration.

Une des personnes dans l'audience a mentionné le VIH. Je voudrais dire quelques mots là-dessus. C'est une manière très inefficace de lutter contre le SIDA que de pointer du doigt les femmes. Elles doivent subir des contrôles médicaux ou on leur distribue des préservatifs dans les bordels et les clubs de sexe. Nous ne sommes pas contre la distribution des préservatifs. Mais nous pensons qu'il faut bien plus que cela ! Les programmes contre le SIDA doivent cibler le groupe qui s'engage dans le comportement sexuel le plus risqué, l'homme. Les hommes qui ont un comportement à risque dans leur vie sexuelle et pratiquent la prostitution, ne le font pas parce qu'ils manquent d'information sur le VIH et le SIDA. Ils le font parce qu'ils le peuvent ; peut-être parce qu'ils sont en manque d'intimité et d'émotion, mais surtout parce qu'ils manquent d'une identité sexuelle fondée sur l'égalité des sexes et le sens de la justice.

Les gouvernements et les organisations non gouvernementales ont tendance à concevoir des solutions à très court terme, pour les femmes dans l'industrie du sexe, pour tous ceux qui sont dans l'industrie du sexe. Malheureusement, nous pensons que ces solutions aident à faire la promotion de l'industrie du sexe et poussent les femmes à y rester et non pas à en sortir.

Or, si nous devons parler des Droits Humains, nous pensons que les femmes ont le droit à une assistance humanitaire, et une aide humanitaire pour sortir de la prostitution et non pas pour y rester.

Nous avons tous ensemble deux défis juridiques. Premièrement, je crois que les Gouvernements, les organisations Non Gouvernementales et le public de façon large doivent résister à la pression qui vise à légaliser ou décriminaliser la prostitution.

Par exemple dans l'Etat de Victoria en Australie, ceux qui ont promu la légalisation de la prostitution disaient que cela réglerait le problème de la criminalité impliquée dans l'industrie du sexe. Ils disaient que cela empêcherait l'expansion non réglementée de l'industrie et que cela réduirait la violence à l'encontre des femmes. En fait cela n'a rien fait de tout cela. Dans un rapport rédigé par Mary Sullivan et Sheila Jeffreys, il est présenté les conséquences suivantes :

La traite a augmenté à cause de la légalisation. La prostitution enfantine a dramatiquement augmenté depuis la légalisation. Les hommes qui jadis étaient considérés comme des proxénètes et comme des recruteurs sont désormais perçus comme une nouvelle classe respectable d'hommes d'affaires du sexe. Les hommes qui jadis n'auraient pas pris le risque d'acheter des femmes dans la prostitution la considèrent désormais comme acceptable.

Depuis que la légalisation existe dans l'Etat de Victoria, les bordels ont été multipliés par trois et se sont étendus en dimension. Avant dans les bordels ; on trouvait de 10 à 15 femmes. Aujourd'hui il y a des méga bordels en Australie où l'on trouve de 600 à 1000 femmes au même endroit.

Cela ressemble aux bordels que j'ai vus au Bangladesh et en Inde, où il y a 500 femmes et enfants enfermés dans un seul bâtiment.

La légalisation et la décriminalisation en Australie est hors de contrôle. Car c'est tout simplement impossible à contrôler. Des bordels spécialisés font la publicité de services pour les hommes handicapés. Et les personnes, la plupart du temps des femmes, qui sont payés par l'Etat pour s'occuper des handicapés, sont désormais obligées dans le cadre de leur travail, d'emmener les hommes handicapés au bordel et de faciliter leur interaction sexuelle. Il existe des publicités tout le long des autoroutes de Victoria, qui offrent des femmes comme objets pour l'usage sexuel. Mais je pense que le plus important c'est que cela enseigne à une nouvelle génération de garçons et

d'hommes que c'est acceptable d'utiliser les femmes dans la prostitution car c'est légal. Les hommes d'affaires sont encouragés à organiser leurs réunions de travail dans des clubs où les propriétaires leur fournissent des femmes après la réunion. Est-ce le genre de publicité que l'on souhaite dans nos villes ? Il y en a déjà suffisamment. Mais le niveau atteint en Australie est sans précédent.

Je voudrais dire aussi quelques mots sur les Pays Bas. Le gouvernement des Pays Bas fait sa promotion comme tête de file des politiques contre la traite. Il a supprimé toutes les dispositions contre le proxénétisme, contre le recrutement et contre les bordels.

En 2000, le Ministère de la Justice de ce pays a argumenté pour qu'il y ait un quota légal de travailleurs du sexe. Quarante trois municipalités aux Pays Bas voulaient poursuivre une politique sans bordels et s'opposaient à cette nouvelle loi qui autorisait les bordels légaux. Le Ministre de la Justice a indiqué qu'on ne pouvait bannir la prostitution à l'intérieur des municipalités car cela s'opposait au droit au travail. Aussi quand un pays légalise la prostitution comme un travail, quand il légalise l'industrie du sexe, les villes de ces pays peuvent ne pas avoir le choix et être obligés de suivre la politique fédérale.

Donc les deux défis juridiques dont j'ai parlé sont les suivants : résister à la légalisation et aussi, comme vous le faites dans certaines villes, prendre en compte la demande pour la prostitution. Car sans demande, il n'y a pas d'offre.

Et comme l'ont dit nombre d'intervenants avant moi, ceci est la partie la moins discutée dans la chaîne de la traite et de la prostitution. Tant de gouvernements sont rétifs à prendre en compte les hommes.

J'ai commencé cette intervention en citant certaines crises de l'urbanité parmi lesquelles on trouve la traite et la prostitution des femmes et des enfants. Cette conférence est certainement assez unique dans le sens où elle s'interroge sur la manière dont les villes, avec tous les problèmes auxquelles elles font face, peuvent avoir un rôle constructif dans la société en général.

Nous ne devons pas minimiser la situation, mais utiliser nos connaissances, notre pouvoir et nos ressources pour agir. Ce dont nous avons besoin au niveau gouvernemental et non gouvernemental, c'est véritablement le courage et la volonté de penser et d'agir différemment des pays comme les Pays Bas, l'Australie, l'Allemagne ou d'autres qui sacrifient leurs femmes en légalisant la prostitution et l'industrie du sexe, en les mettant à part, comme une classe au service des besoins des hommes et pour l'achat de leurs corps.

J'espère que nous pouvons faire en sorte, à travers nos législations et politiques, que l'industrie du sexe, qui inclut les trafiquants, les proxénètes et les acheteurs de sexe, ne puisse plus s'étendre, se développer et prospérer. J'espère que vous aurez ce courage. Et je pense, d'après ce que j'ai entendu plutôt ce matin, qu'il y a un très bon commencement. Je vous félicite et suis très honorée d'être parmi vous.

Merci beaucoup.

Sylvie Andreu : Merci Madame Raymond pour la force avec laquelle vous faites passer à la fois vos convictions et vos dénonciations. Pour nous public français, l'occasion est sans doute trop belle et trop rare d'avoir Janice Raymond avec nous. Nous prenons quelques questions dans la salle.

Philippe Scelles, Fondation Scelles :

Merci Janice de ces paroles. Nous connaissons tout le travail que vous faites sur le plan international. J'aimerais associer votre voisine Malka qui a fait beaucoup de choses, tant à Palerme qu'ailleurs.

Nous sommes une Fondation et les associations que nous représentons ici ne prennent pas assez de temps pour s'occuper des problèmes internationaux. Nous sommes tous pris par des problèmes locaux, régionaux ; on a travaillé les lois, on a fait un certain nombre de choses en France. Mais il faudrait que les responsables qui s'occupent dans nos différentes associations des problèmes internationaux puissent se retrouver plus souvent et travailler, notamment à Bruxelles, à la Communauté Européenne, etc...

Il faut bien dire que nous ne sommes pas aidés par les médias, mais là aussi c'est un peu notre faute. Parce que quand on parle dans les médias des maisons closes, des Eros Center de Francfort, d'Allemagne, de Hollande, d'Australie, on en dit le plus grand bien, on dit que ce sont des 4 étoiles avec Jacuzzi à Amsterdam, alors qu'en fait ce sont, dans le quartier des lanternes rouges, de pauvres cagibis où se trouvent des femmes. Là il y a aussi un gros travail d'information de notre part. Merci et bravo pour votre travail.

Lucia Martin de la maison des Femmes de Paris :

Je travaille avec des femmes migrantes et des femmes sortant de la prostitution. Je suis dans une association qui vise à la création d'activités dans l'économie solidaire, qui prône les solutions par des pratiques concrètes.

Je remercie beaucoup Madame Raymond de son intervention. Je n'ai pas bien compris une chose. Madame a dit qu'il faut résister à la légalisation et à la décriminalisation de la prostitution. Je me pose une question, il s'agit bien de résister à la décriminalisation¹ du proxénétisme. Parce que les pays comme la France ou l'Italie - moi je suis italienne - sont en principe abolitionnistes, ils ne demandent pas la criminalisation de la prostitution, ils demandent la criminalisation du proxénétisme.

Janice Raymond :

Ce que je disais, c'est que de nombreuses personnes aujourd'hui, au lieu de parler de la légalisation de la prostitution, parlent de la décriminalisation de la prostitution. Mon organisation et de nombreuses organisations abolitionnistes sont certainement en faveur de la décriminalisation des femmes, mais nous ne sommes pas en faveur de la décriminalisation des bordels, ni du proxénétisme, ni de la décriminalisation des acheteurs. Et malheureusement, je pense que le mot décriminalisation qui jadis concernait les femmes, est utilisé désormais par de nombreux groupes, qui parfois, même délibérément, distordent le tableau en disant : « nous ne sommes pas en faveur de la légalisation, mais nous sommes en faveur de la décriminalisation ».

En fait, ce qu'ils veulent dire, c'est qu'ils veulent que l'industrie du sexe tout entière soit décriminalisée. C'est là que se trouve la différence. Nous voulons que les femmes soient décriminalisées. Nous ne pensons pas qu'elles doivent être punies comme elles le sont aux USA où nous avons un système prohibitionniste qui criminalise tout mais en réalité n'arrête que les femmes. Quand nous parlons de décriminalisation, nous ne parlons pas de la décriminalisation de l'industrie du sexe.

Malka Marcovich :

Je voudrais juste ajouter quelque chose. On a bien vu ici l'ambiguïté des mots et pourquoi cette bataille se joue aussi au niveau des mots. De la même manière, quand on dit « décriminaliser la prostitution » à quoi pense-t-on ? Quand on dit le mot « prostitution », on pense tout de suite aux femmes prostituées. Et c'est pourquoi dans le rapport que nous avons fait l'an dernier pour Nicole Pery, nous avons insisté sur le terme « Système prostitutionnel ». Car ainsi tous les acteurs deviennent visibles, et pas seulement les personnes en situation de prostitution.

Dans le système prostitutionnel il y a tous les acteurs, également la dimension économique, le proxénète, celui qui organise, l'Etat, les politiques de prévention, de répression, la demande et l'offre.

Lorsque l'on dit décriminaliser la prostitution, le mot prostitution est plein d'ambiguïté. On se dit : « il ne faut pas que les femmes et les personnes en situation de prostitution soient considérées comme des délinquantes ». Ce n'est pas la même chose de dire : « on décriminalise le système prostitutionnel ». Il faut demander aux gens ce qu'ils veulent dire quand ils parlent de décriminalisation : s'agit-il pour eux de décriminaliser les personnes dans la prostitution ou bien de décriminaliser le système, l'organisation de la prostitution ?

Sylvie Andreu : C'était en effet une question de vocabulaire tout à fait importante.

Christine Enshel, étudiante en Sciences Politiques à Paris :

Comment voyez-vous les gens qui travaillent dans la prostitution de manière indépendante, libres de toute structure proxénète ?

¹ Nous gardons ici les termes de criminalisation, bien qu'en droit français il s'agisse de pénalisation ou de dépénalisation car ce terme générique est applicable dans la plupart des pays et dans d'autres langues.

Janice Raymond :

Je pense que la décriminalisation des femmes permet aux femmes de s'engager dans la prostitution indépendante et dans des transactions hors de tout proxénète, de l'organisation du parti tiers ou d'un bordel. Donc c'est certainement autorisé si on est en faveur de la décriminalisation des femmes.

Cependant le problème est que très peu de femmes peuvent continuer à exister sur le long terme dans le système de la prostitution sans certaines personnes qui servent à faciliter la transaction. Malheureusement, ce que l'on voit dans un système légalisé, c'est que les tierces personnes deviennent aussi possibles. En fait, criminaliser le système n'interdit pas aux femmes de s'engager indépendamment dans l'acte prostitutionnel. Mais la plupart des femmes indépendantes ne supportent pas sur le long terme cette vie. Et en réalité on ne l'encourage pas non plus. Mais elles ont le droit.

Fabienne Renaud, adjointe au Maire de Saint-Erblin, aux Droits des Femmes

Une chose très importante qui a été dite ce matin, c'est le fait de faire la différence entre l'activité et le métier, c'est vraiment là le nœud du problème. Parce que si on accepte que ce soit un métier, ça engage un certain nombre de comportements très graves.

Je pense que le fondement des choses, c'est d'admettre que les hommes ont des besoins sexuels irrépressibles, et qu'à ce titre là ils doivent asservir la moitié de l'humanité. C'est vraiment là qu'il faut déterminer le niveau d'intervention. En quoi est-ce qu'on admettrait que des hommes doivent avilir la moitié de l'humanité, les femmes, pour satisfaire leurs besoins ? C'est la domination de l'homme sur la femme.

Je pense qu'à partir de là, à partir du moment où l'on refuse ça, on situe la discussion à un autre niveau, on refuse l'institutionnalisation, on refuse la détermination d'un métier, c'est notre responsabilité à tous de déterminer ce principe de fond.

Janice Raymond :

Je suis d'accord. Nous agissons comme si l'industrie du sexe était invisible et abstraite. En particulier dans mon pays, aux USA, on parle de la prostitution comme du choix des femmes, comme s'il n'y avait pas d'industrie derrière ce choix, comme s'il n'y avait pas d'industrie qui manipulait ce choix, comme s'il n'y avait pas d'industrie qui fasse la promotion du système de prostitution. C'est très important de rendre visible l'industrie, son institutionnalisation.

Acunsió Miura, Direction générale de la Femme du gouvernement de Madrid:

A propos de la question qu'a posé l'étudiante. Considère-t-on ou pas la prostitution comme une violence à l'encontre des femmes ? Il y a quelques années, en Espagne, mais aussi ailleurs, quand une femme était battue dans le couple, personne n'intervenait parce que l'on disait que c'était le choix de la femme de rester ou de ne pas rester. Maintenant, dans notre pays, les lois sont très strictes.

Quel que soit le choix de la personne, la société ne peut pas permettre qu'elle soit maltraitée par une autre personne. Pourquoi ne pas mener la même réflexion avec la prostitution ? Le problème, c'est que la prostitution n'est pas encore considérée comme une violence.

12 juin 2003

3. Table ronde internationale

La diversité des politiques urbaines en Europe : richesse ou cacophonie ?

Le manque d'harmonisation législative dans les pays de l'Union Européenne amène à des politiques urbaines différentes selon les pays. Présentées dans ce cadre, les stratégies de différentes villes d'Europe, témoignant de cette diversité permettront d'enrichir la réflexion et de tirer de chacune les expériences les plus pertinentes à intégrer dans le cadre des politiques urbaines en France.

Allemagne/ Sarrebruck

Le soutien aux prostituées des maisons closes et l'organisation de réseaux d'aide pour un retour dans les pays d'origine.

Jürgen Wholfarth/Christa Piper

Sylvie Andreu : Voici la table ronde que nous attendons tous, sur une politique, une hypothétique politique commune européenne de la lutte et de la répression de la prostitution. Il me semble important que nous, Français, envisagions une politique européenne de lutte contre la prostitution.

Chaque invité va nous faire un exposé de la situation de son pays en Europe.

Je donne la parole à Monsieur Jürgen Wholfarth qui est adjoint aux affaires juridiques pour la ville de Saarebruck, afin que vous nous donniez la position de votre pays. Je rappelle que l'Allemagne a opté pour la réglementation de la prostitution.

Jürgen Wholfarth :

Bonjour à tous, merci pour l'invitation. Je viens de Saarebruck, c'est la capitale du Land de la Sarre, et il existe un jumelage entre Nantes et Saarebruck depuis 1965. C'est la raison pour laquelle je suis là. Mais permettez que je continue dans ma langue maternelle.

Tout d'abord, je dois dire que la prostitution en Allemagne n'est pas interdite. Elle est réglementée et ici, ma collègue et moi venons pour apprendre, nous ne venons pas en tant que missionnaires ou moralistes. Nous voulons présenter la situation telle qu'elle est.

La prostitution est interdite dans certains domaines, afin de protéger la jeunesse. Le commerce humain est interdit. Il y a et c'est une question concrète à laquelle nous devons répondre tout d'abord- une loi sur la prostitution en Allemagne et cela depuis 2001.

Cette loi prévoit tout d'abord, d'un point de vue du droit civil, que les accords conclus entre les prostituées et les clients sont juridiquement valables. Ce n'était pas le cas avant. Et cette loi est un texte court de quelques phrases. Elle dit que les prostituées exercent une activité assujettie à la sécurité sociale. D'un autre côté, la loi ne dit pas que la prostitution est une activité. C'est là qu'il y a des différences avec les autres pays européens.

J'aimerais, parce que je suis juriste, entrer dans des considérations juridiques. Nous avons entendu des exposés où la morale était mise en avant et nous avons fait connaissance avec des références internationales. Il y a aussi des aspects politiques que ma collègue exposera. Mais je pense qu'on doit voir la prostitution d'un point de vue juridique.

La politique locale ne peut être modelée qu'en fonction du droit en vigueur. Et il n'y a pas, pour en venir à notre sujet, en Allemagne, pour le moment, de politique locale spécifique contre la prostitution. Mais on essaie d'endiguer la prostitution, de la rejeter mais c'est tout. Je voudrais attirer l'attention sur une décision de la Cour Internationale de Justice qui est en vigueur à l'intérieur de toute la Communauté Européenne, et également en France.

La Cour Européenne de Justice a dit que l'activité de prostitution exercée de façon indépendante tombe sans la liberté d'établissement dans l'Union Européenne et ça concerne surtout les pays associés comme par exemple la Pologne et la République Tchèque et nous disons que le droit européen présente la prostitution, lorsqu'elle est volontaire, lorsque l'argent gagné reste chez les prostituées, comme une prestation protégée.

Je crois qu'on ne peut l'ignorer d'un point de vue juridique. Et, en fait, l'Allemagne reste au-dessous de ce standard, il faut bien l'avouer. Je ne veux pas donner une valeur morale car pour nous, en Allemagne, la question s'est posée de savoir si la prostitution est maintenant une activité. Cela a deux conséquences : premièrement, les prostituées doivent déclarer cette activité. Elles ne le font pas. Actuellement, la loi est nouvelle mais l'activité n'est pas déclarée parce que, juridiquement parlant, ce n'est pas une activité jusqu'à présent et les bordels ne sont pas interdits en Allemagne. Les responsables de bordels ne les déclarent pas.

C' est pourquoi l'Allemagne est déchirée entre ces deux pôles que nous avons entendus dans cette discussion. D'un côté, un peu de reconnaissance et d'un autre côté, pas de reconnaissance. C'est critiqué mais c'est toujours le cas lorsqu'il y a des compromis politiques. Nous n'avons pas de solutions claires.

Sylvie Andreu : Je vous interromps une seconde, votre franchise vous honore. J'ai envie de vous demander si l'Allemagne est un paradis pour la prostitution ?

Jürgen Wholfarth

Non, évidemment ce n'est pas un paradis et ce ne doit pas devenir un paradis.

Puis-je maintenant donner quelques chiffres qui sont d'un intérêt général ? La personne qui a été auditionnée avant moi, a parlé d'industrie du sexe et c'est très juste. C'est une incroyable branche de l'économie avec un chiffre d'affaires annuel très important en Allemagne.

En Allemagne, ces chiffres s'élèvent à 6,4 milliards d'euros. On estime que par jour chez les prostituées en Allemagne, il y a 1,2 millions de clients. Et il y a 400 000 prostituées.

Voilà les chiffres et je voudrais rajouter un point de droit parce que c'est aussi une question importante. Je reviens aux déclarations qui ont été faites concernant les décisions de la Cour Européenne de Justice. Celui qui vient en Allemagne pour la prostitution, devrait recevoir un visa dans lequel est autorisée une activité, même si la prostitution, juridiquement parlant, n'est pas considérée en Allemagne comme une activité. Et cela personne ne le fait, sauf les prostituées des pays que nous avons énoncés : Afrique et des pays d'Europe de l'Est.

Les prostituées rentrent illégalement, séjournent illégalement. On estime qu'en Allemagne, 90% des prostituées sont étrangères et elles sont appréhendées lors de contrôle par la police et chez nous, nous donnons la possibilité d'un départ volontaire dans un délai de trois jours.

Dans d'autres états, les prostituées sont expulsées immédiatement mais ma collègue va parler des possibilités offertes. Mes dernières remarques durant cette première table ronde concernent ce qu'on appelle le racolage, la prostitution de rue.

Il y a en Allemagne des bases juridiques qui énoncent que dans des petites villes, la prostitution est généralement interdite, dans des villes plus grandes, il y a des zones interdites. Zones interdites par décrets. Ces zones interdites sont respectées. Et toujours une question : comment peut-on contenir librement, réglementer ?.

Le problème, c'est le client. En Allemagne, il reste la possibilité, à l'intérieur de ces zones, d'interdire par décret au client d'établir un contact avec les prostituées. Chez nous, en Allemagne, c'est le cas dans quelques villes Nous disposons certainement en Allemagne de plus d'instruments juridiques que nous n'en employons car on ne veut pas voir en face la prostitution, elle est seulement tolérée.

J'en viens à ma conclusion. En Allemagne, on ne considère pas le problème de la prostitution comme un problème d'actualité grave et, comme nous l'avons dit, la législation est tiraillée d'un côté et de l'autre, pour ou contre. Les choses les plus graves sont interdites par la loi mais je crois que dans quelques années on va considérer les décisions déjà citées de la Cour Européenne de Justice à

savoir : la prostitution volontaire en tant que service sera acceptée selon le droit national. Je vous remercie.

Sylvie Andreu Monsieur Wholfarth, est ce qu'avec l'ampleur du phénomène, l'arrivée massive de femmes prostituées d'Europe de l'Est et d'Afrique, ce système de prostitution ne risque pas de devenir un fait de société ? Comment expliquer la position de l'Allemagne ?

Jürgen Wholfarth :

Je vous le disais, cette position est illégale. L'entrée illégale dans le pays est un délit et on réagit. Mais d'un autre côté, c'est un fait que les prostituées viennent et qu'il y a évidemment des bandes derrière qui les font venir. C'est criminel. Les instruments sont déjà là. Personne ne veut légaliser cela.

Et pourquoi viennent-elles ? Pour la plupart, elles sont emmenées, souvent contre leur volonté et il y en a d'autres qui viennent pour gagner de l'argent. Il y a plusieurs possibilités. La vie n'est pas blanche ou noire, elle est souvent grise.

Sylvie Andreu : Et votre opinion publique, comment réagit-elle ?

Jürgen Wholfarth :

L'opinion publique est indignée lorsqu'elle entend parler des conditions. Mais visiblement en Allemagne, personne à la base à vrai dire n'est contre la prostitution d'après les nouvelles mesures. Je pense que la prostitution volontaire est acceptée principalement mais tout le reste doit être évidemment combattu et d'un point de vue moral, déprécié.

Sylvie Andreu : Merci de vos propos, j'espère que de cette journée, vous tirerez certains des enseignements des pays européens invités. Je vais demander à Christa Piper, qui vous accompagne, de témoigner de ses expériences de terrain. Je crois, Madame Piper, que vous aidez en partie au retour de ces femmes au pays ? Ne vous sentez-vous pas un peu seule dans ce combat ?

Christa Piper :

Merci beaucoup. Il est certain que nous, femmes, sommes de loin très seules dans nos estimations et notre combat contre la prostitution.

Puis-je tout d'abord me présenter brièvement ? Je suis la porte-parole du ministère des femmes de la ville de Saarebrück. Mon nom est Christa Piper et j'ai ici une double fonction. Je suis la présidente d'un comité d'aide fondé en 1990 qui s'est adressé d'abord à des prostituées allemandes et de l'Union Européenne à Saarebrück .

De plus, depuis 1997 nous avons créé une consultation pour l' aide aux migrantes et nous nous adressons essentiellement à des femmes qui ne viennent pas des pays de l'Union Européenne.

Je voudrais apporter des éclaircissements aux précédentes déclarations car j'ai remarqué que quelque chose n'avait pas plu dans le public. Monsieur Wohlfarth a donné une présentation exacte. Vous ne devez pas, à mon avis, mettre sur le même plan la légalisation de ce que vous percevez de la prostitution en Allemagne et une légalisation de ce qui concerne le commerce humain et en particulier des femmes en Allemagne.

Les lois en Allemagne ne concernent que les prostituées allemandes et les citoyennes de l'Union Européenne. Tout ce qui concerne les abominations que rencontrent les collaboratrices de mon association sont en dehors de la légalité et ce sont des choses que nous combattons. Et je ne peux que m'associer aux femmes qui ont parlé ce matin. Nous voulons mettre un terme à la criminalisation et le rejet dans l'illégalité de ces femmes. Et c'est un chemin ardu.

Maintenant, je peux aborder des actions concrètes sur notre consultation. Je ne sais pas quelle est la situation en France mais vous savez que depuis quelques années nous agissons.

Dans notre projet, financés par le Ministère des Affaires Sociales de la Sarre, il y a une consultation pour des migrantes conduites par deux collaboratrices, ressortissantes allemandes de Pologne qui maîtrisent les langues des pays de l'Est et en particulier le polonais. Nous offrons une large possibilité d'aides pour les femmes. Et c'est peut-être intéressant de savoir que ces moyens dont nous

disposons, proviennent d'amendes infligées par la justice à des souteneurs. Et je peux vous dire que ce ne sont pas des sommes négligeables que nous recevons. C'est une excellente utilisation de l'argent.

Je voudrais caractériser brièvement les femmes que nous rencontrons dans nos consultations. Nous distinguons les personnes qui témoignent contre les proxénètes dans le cadre du programme de protection des témoins de la police (ces femmes tolérées en Allemagne tant qu'elles sont utilisées par la police et le Ministère des Affaires Etrangères), des migrantes que l'on va expulser, des femmes en esclavage dans des conditions de travail comme les prostituées étrangères.

Nous avons le vaste sujet des migrantes candidates au mariage chez nous mais je ne vais pas aborder ce phénomène. Vous connaissez tous le problème c'est pourquoi je ne vais pas aborder l'arrière-plan du commerce humain et du commerce des femmes. J'aimerais présenter les femmes qui viennent chez nous et leurs raisons.

Vous savez probablement que la moitié sont des migrantes du travail. L'émigration des femmes ne s'explique pas seulement dans le cadre des conditions des pays d'origine : pauvreté, chômage massif, manque de protection sociale, persécutions politiques et ethniques mais aussi par des raisons individuelles : à savoir des problèmes familiaux, violences, volonté d'autonomie, et également des rêves d'amour et une image naïve et idéalisée du paradis de l'Europe de l'Ouest.

Beaucoup de femmes prévoient de travailler durant un temps limité en Allemagne pour gagner rapidement de l'argent afin de mener une vie meilleure dans leur pays d'origine. Les femmes que nous rencontrons dans nos permanences, n'ont jamais été aussi bien informées sur les conséquences juridiques à l'étranger et sur les véritables conditions de travail et de vie en Allemagne.

Cela concerne tous les groupes de femmes. Moins les femmes ont à perdre, plus elles ont vécu des expériences violentes dans leurs pays d'origine, plus elles sont jeunes et prêtes à prendre de risques pour tenter leur chance.

Nous avons déjà évoqué le programme de protection des témoins. En fait, le programme de protection de témoins de la République fédérale d'Allemagne est appliqué contre les trafiquants du commerce humain et non en faveur des femmes, victimes de ces trafiquants.

Dans le cadre de ce programme de protection des témoins, des femmes essentiellement des femmes de l'ex-Union Soviétique, de Russie, d'Ukraine, de Lituanie, de Moldavie, ont été accueillies dans le Land de la Sarre.

En ce qui concerne la situation ici, dans la Sarre : je pense que le petit Land de la Sarre a trouvé une solution heureuse. Nous avons organisé un colloque sur le thème du commerce humain où le Ministère de la Justice, le Ministère des Affaires Sociales, le Ministère de l'Intérieur, le Ministère des Affaires Etrangères, le Procureur de la République, la Police, les travailleurs sociaux travaillent en étroite collaboration avec nous et, nous avons de nombreuses rencontres.

Sylvie Andreu : C'est une politique de prévention ?

Christa Piper :

En fait, c'est une politique de réaction, une politique de prévention. Mesdames et messieurs, que pouvons-nous faire pour être efficaces dans les pays d'origine ? Nous sommes confrontés à des situations dans lesquelles des femmes étrangères viennent nous voir et nous ne pouvons que réagir en attirant l'attention de ces femmes sur leurs droits existants et sans faire de discrimination.

Sylvie Andreu :

Je vais vous demander de conclure votre communication pour que notre tour d'Europe s'amorce.

Christa Piper :

Comme nous l'avons dit, c'est une situation relativement heureuse dans la Sarre, un Land où on a une vue d'ensemble. Nous avons décidé, avec les autorités fédérales, d'établir tout de suite un contact avec les femmes qui peuvent être appréhendées lors de rafles. Et nous avons décidé que ces

femmes ne seraient pas tout de suite expulsées comme le droit l'autorise mais qu'elles disposent d'un délai de réflexion d'un mois pendant lequel elles peuvent faire une déposition ou non.

Vous pouvez imaginer le travail avec ces femmes avec lesquelles nous établissons des contacts de différentes façons. D'une manière générale, nous constatons tout d'abord que presque toutes ces femmes sont traumatisées.

Il ne s'agit pas qu'elles soient condamnées pendant leur séjour en Allemagne mais que nous leur donnions des perspectives : que ce soit en essayant de donner des bases à une vie en Allemagne lorsque cela est possible, soit en particulier en prenant contact avec les pays d'origine car le retour est très difficile. C'est un aspect très important ; soutenir ces femmes, leur dire littéralement : vous n'êtes pas celles qui ont commis un délit et vous êtes tombées dans cette situation à cause de certaines conditions.

Le travail avec les assistantes sociales revêt des formes multiples. Ces assistantes sociales sont confrontées à toutes sortes de violences imaginables. Elles sont elles-mêmes menacées personnellement. Il est évident que les mafias internationales nous observent de près et c'est pour cela que nous nous efforçons de travailler parfois en partie dans l'anonymat, par exemple en ce qui concerne les appartements pour protéger ces personnes.

Comme je l'ai déjà dit, notre politique est celle de la réaction, c'est une part d'un système très complexe. Je pense qu'il est important que les associations et les services de l'Etat travaillent conjointement pour combattre cette criminalité internationale.

Permettez-moi cette conclusion en tant que représentante du gouvernement : je ne pense pas que la mise hors la loi de la prostitution va régler le problème. Je pense que ce qui sera essentiel, ce sera un changement de mentalité des gens. Que la sexualité soit comprise d'une manière différente que ce n'est le cas pour le moment, qu'il y ait une révolution culturelle dans la tête des gens. Alors nous atteindrons ce à quoi nous aspirons tous, une utopie concrète : la possibilité d'un partenariat dans une vie sexuelle. Je vous remercie.

Sylvie Andreu : Merci Madame Piper. Je vois que la salle vous a écoutée avec un esprit favorable. C'est vrai qu'il fallait être un peu long pour expliciter la position de l'Allemagne qui peut paraître à certains particulière. La salle aura la parole après notre amie espagnole.

Espagne / Madrid

Le modèle madrilène, un exemple en matière de prévention de la prostitution dans un pays à gouvernance fédérale partagé sur la question.

Acunsiion Miura

Sylvie Andreu : Nous recevons à présent Acunsiion Miura, qui est Responsable de la Direction Générale de la Femme pour le Gouvernement de Madrid.

Acunsiion Miura :

Merci, bonjour mesdames et messieurs, Je suis très honorée d'avoir été invitée à participer à ces rencontres dans cette magnifique ville de Nantes. Je vais vous demander de m'excuser car le français n'est pas du tout ma langue maternelle, et je dois lire mon intervention. Je veux remercier la Mairie de Nantes, l'Association des Maires de Grandes Villes, la Mairie de Paris, et surtout je veux remercier Malka Marcovich, une amie féministe de longue date et infatigable défenseuse des droits des femmes.

Je voudrais d'emblée préciser que je ne suis pas d'accord avec le mot modèle. Madrid n'est pas un modèle, c'est un essai d'approche du phénomène de la prostitution. Car la prostitution a beaucoup augmenté ces dix dernières années dans notre région et en Espagne en général. C'est un problème sur lequel les pouvoirs publics ont été obligés de travailler pour chercher et trouver des réponses.

Je dois dire que la polémique est apparue dans les rues de notre ville de Madrid, il y a quelques années, spécialement du fait des problèmes posés à la Casa de Campo, où, jour et nuit, des femmes -surtout étrangères- sont offertes dans le marché du sexe.

La Casa de Campo est une immense forêt aux alentours de Madrid, un grand parc où traditionnellement les familles allaient se promener et passer la journée. En plus le parc abrite le zoo, un parc d'attraction, et chaque jour des milliers de madrilènes s'y rendaient. Mais il y a déjà plusieurs années, les femmes prostituées et leurs proxénètes se sont installés dans le parc. Le panorama a beaucoup changé. Avant, les différentes femmes -droguées, âgées, moins âgées, étrangères, nationales- avaient leur emplacement bien différencié et chacune avait une place à la Casa de Campo. Aujourd'hui les réseaux de prostitution contrôlent complètement la forêt, ce qui a obligé les femmes droguées à se déplacer ailleurs. Il n'y pas de droguées à la Casa de Campo, ni de femmes espagnoles plus âgées. Il s'agit maintenant de femmes toujours plus jeunes venues des pays de l'Est, d'Afrique et d'Amérique Latine.

Dans d'autres quartiers de la ville de Madrid, traditionnellement connus comme des quartiers chauds, on peut trouver des femmes sud-américaines à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. C'est-à-dire que la prostitution à Madrid n'a pas seulement augmenté de façon alarmante, mais aussi les profils, les nationalités, et l'âge des femmes prostituées.

La plupart arrivent en Espagne à travers des mafias et des réseaux très bien organisés. Ces femmes sont complètement contrôlées par les trafiquants qui les obligent à se prostituer pour payer leurs dettes de voyage dans des conditions d'esclavage. Elles n'ont aucun document de résidence et de travail. Les trafiquants leur retirent leurs passeports. Elles se trouvent seules dans un pays étranger, sans aucune protection.

Il y a quelques jours, j'ai eu une réunion avec la brigade de police qui s'occupe des étrangères. Un des policiers m'a dit : « Ce qui se passe dans la Casa de Campo, ce ne sont pas du tout des actes sexuels, mais de vraies vexations dans le strict sens du mot ».

La prostitution est vraiment devenue un problème public. Quand elle a tellement dérangé les riverains, les autorités ont du la reconnaître comme un problème de la ville.

Pendant longtemps la prostitution a été un sujet tabou en Espagne, et elle l'est encore d'une certaine manière.

L'Espagne a ratifié en 1962 la Convention de 1949. Les maisons closes ont été abolies au mois de mars 1956. Le délit relatif à la prostitution se trouvait dans notre Code Pénal dans le chapitre intitulé : « délit contre l'honnêteté ». L'ancien Code Pénal ne punissait pas directement la femme prostituée mais il punissait le tiers qui l'exploitait, encourageait ou permettait la prostitution ou d'autres activités en rapport.

Le Code Pénal punissait le proxénétisme, le « rufinismo » et aussi ce qu'on dénommait la « *terceria Locativa* »

Le Code pénal du mois de novembre 1995 a complètement changé la situation légale des personnes prostituées et des proxénètes. On reconnaît désormais légalement la possibilité d'exploiter la prostitution s'il y a consentement de la personne prostituée. Si une personne accepte d'être exploitée, c'est possible. Le proxénète est devenu un entrepreneur. Et le délit relatif à la prostitution se trouve maintenant dans le chapitre intitulé « délit contre la liberté sexuelle ».

Je dois dire que le proxénétisme n'est plus un délit reconnu par la loi pénale. Il ne l'est que dans les cas de coercition, tromperie ou abus d'une situation de nécessité ou de supériorité. C'est donc au nom de la liberté que cette loi a changé.

A cette époque, j'appartenais à des associations de femmes. Lors d'une réunion avec le groupe socialiste qui s'est occupé de la réforme de la loi, on nous a expliqué que c'était au nom de la liberté de choix, et également que l'on éviterait ainsi la violence envers les femmes.

Derrière cette liberté, c'est bien sûr l'argent qui est en jeu. Derrière cette industrie, il y a surtout de l'argent. On ne peut pas oublier qu'aujourd'hui c'est la deuxième grande affaire du monde. La première c'est le trafic d'armes, la deuxième, la traite des personnes, surtout des femmes, et la troisième c'est la drogue. Avant, la drogue était en deuxième position. Aujourd'hui c'est la traite. C'est en effet plus facile et plus commode de trafiquer des femmes.

En 1999, on a encore changé le titre du chapitre qui aujourd'hui s'intitule « lutte contre la liberté et dignité sexuelle ». La nouvelle rédaction a simplifié le proxénétisme et l'on a ajouté l'abus d'une situation de vulnérabilité. Mais si l'exploitation de la prostitution de personnes majeures est encore reconnue de façon implicite comme une activité légale, la charge de la preuve continue de peser sur elles car elles doivent prouver les situations d'abus ou d'exploitation. De plus, le nouveau code pénal ne sanctionne le proxénétisme que lorsque la personne prostituée est mineure. Comme l'âge du consentement sexuel est de 13 ans, s'il y a consentement du mineur, ce n'est pas évident de montrer qu'il y a une corruption du client vers le mineur.

Je tiens à préciser que je suis féministe et que je le suis depuis toujours. J'ai toujours travaillé pour la reconnaissance des Droits des femmes et contre toute forme de violence. Mais la prostitution n'est pas un problème de féminisme. La prostitution est une question de Droits de l'Homme et doit rentrer dans la lutte pour la reconnaissance des droits humains.

La prostitution n'est pas un droit des femmes qu'il faut reconnaître, comme une certaine partie des féministes le prétendent. La prostitution est une forme très grave de violence envers les femmes, et une atteinte à leur dignité en tant que femme et en tant qu'être humain. Dans la perspective de genre, comme féministe, je ne peux pas accepter la prostitution des femmes, la soumission des femmes au désir sexuel de l'homme et la vente de leur corps et de leur sexe pour de l'argent.

Dans le code pénal espagnol, le délit relatif à la prostitution figure dans le chapitre « de la lutte contre la liberté et dignité sexuelle », comme si la prostitution pouvait se réduire à une question d'option sexuelle ou une question de sexualité des femmes. Il est évident que les femmes ne se prostituent pas pour exercer leur liberté sexuelle, pour s'épanouir sexuellement. Elles se prostituent pour gagner de l'argent, pour des besoins économiques et beaucoup d'autres raisons. Beaucoup de ces femmes viennent des pays du Tiers Monde et ont vécu des abus sexuels, des violences, et cela fait partie de leur vie quotidienne. La prostitution n'est pas non plus une expression du plaisir sexuel des femmes. Croyez-vous véritablement qu'elles trouvent du plaisir durant leur rapport de prostitution ? Le seul qui trouve un plaisir c'est le client, et encore...

La prostitution a à voir avec la sexualité des hommes, des clients et non pas des femmes. La prostitution est un reflet des rapports de domination hommes/femmes.

Petit à petit c'est une idée qui commence à apparaître dans le débat de Madrid, et c'est une grande réussite si on commence à parler du client, comme partie impliquée dans le trio prostitutionnel. Pour la première fois le client devient visible et il a une responsabilité. En Espagne, on commence à le nommer au lieu de « client », « prostituitor », « prostituant ». Les personnes prostituées sont là parce qu'il y a des clients qui demandent des services. Si la personne prostituée représente l'offre, le client représente la demande.

Arrêtons donc d'affirmer que c'est le plus ancien métier du monde, que c'est un mal nécessaire à l'espèce humaine. Ce n'est pas la même chose de vendre sa force de travail et de vendre son corps.

Effectivement, la prostitution existe depuis toujours de la même façon que l'esclavage existait aussi. Ce n'est pas pour cela que l'on n'a pas lutté pour l'abolir. La prostitution est une forme d'esclavage, la différence est qu'elle n'est pas abolie et qu'on veut la perpétuer « pour le bien de l'humanité » au nom du « mal nécessaire ».

Aujourd'hui, en Espagne et en Europe, des intellectuels se sont engagés dans cette lutte. J'espère que peu à peu on commencera à avoir un groupe de pression. Nous ne pouvons pas oublier la situation de risque et de violence permanente que vivent les personnes en situation de prostitution, les séquelles physiques et psychiques qui demeurent et l'énorme stigmatisation qui pèse sur celles qui ont exercé la prostitution. Si la prostitution est un travail comme un autre pourquoi se donne-t-on tant de mal pour la cacher dans des quartiers bien précis où elle ne dérange pas ? Pourquoi les personnes qui exercent la prostitution sont-elles perçues et traitées comme des marginales pour le reste de la société ?

Depuis le nouveau code pénal de 1995, les choses sont encore moins claires qu'avant. Il y a plus de prostituées que jamais, de femmes trafiquées, et ces femmes sont toujours dans la clandestinité et loin de la protection de l'Etat. Elles n'ont aucun droit. La nouvelle réglementation a favorisé ceux qui exploitent la prostitution. Les entrepreneurs du sexe exploitent les femmes en toute impunité et se présentent à la télévision, en costume-cravate comme des défenseurs des droits des femmes, comme des protecteurs, des sauveurs.

Nous sommes aujourd'hui en contradiction avec la Convention de 1949 que nous avons ratifiée, et aussi avec le protocole des Nations Unies contre la traite des personnes.

Dans la région de Madrid, nous avons fait des essais pour rendre plus visible ce problème et pour ouvrir un nouveau débat. Nous avons travaillé en l'intégrant dans les autres problèmes liés à l'égalité des chances. Nous avons organisé des réunions avec les associations et organismes qui travaillent avec les femmes prostituées. Nous avons essayé de connaître leur travail, leurs expériences de terrain pour pouvoir apporter des solutions.

En juin 2000, nous avons organisé un symposium international sur la traite et la prostitution et nous avons débattu du sujet durant trois jours. Jamais on avait vu autant de médias en Espagne pour un congrès de ce type. Mais il ne faut pas se tromper, ce qui a mobilisé les médias n'était pas l'intérêt pour les victimes, c'était la morbidité et la recherche de sensationnalisme.

Nous avons continué de travailler pour stimuler un débat public sur le sujet. Je pense que le premier pas, c'est vraiment d'ouvrir un débat public.

En octobre 2001, nous avons organisé avec des ONG nationales et européennes une rencontre de travail pour analyser pendant trois jours le sujet de la réhabilitation des victimes et échanger des bonnes pratiques. Toutes les organisations se sont accordées sur le fait que la réhabilitation des victimes est nécessaire mais n'est pas la solution au problème, et que les résultats obtenus sont très minimes. La réhabilitation des victimes n'est que la partie immergée de l'iceberg. Il faut un changement de mentalité et une volonté politique d'éradiquer la prostitution et l'industrie sexuelle.

Sylvie Andreu : Mais l'Espagne est un pays machiste ?

Acunsiun Miura :

Comme tous les autres pays d'Europe. C'est du folklore plus que la vérité. Parce que les femmes espagnoles ont un fort tempérament. Nous sommes en train de faire des choses très importantes dans la lutte pour l'égalité des chances.

Nous avons aussi été partenaires de plusieurs projets "Daphné", nous avons rédigé plusieurs études sur le sujet. Je veux parler du programme "Daphné" de l'Union Européenne, parce qu'il devrait avoir comme finalité le changement des mentalités et pas seulement l'aide aux victimes et des petits projets de réhabilitation. Le programme "Daphné" ne se pose pas la question de savoir si la prostitution doit disparaître ou pas. Il se limite uniquement au financement de projets partiels.

La Dirección General de la Mujer a fait aussi plusieurs publications sur le sujet durant l'année 2001 : par exemple sur la typologie de la prostitution dans la région de Madrid, et pour la première fois en Espagne, sur le profil du client. Nous achevons actuellement une autre étude sur les méthodes d'intervention en matière de prostitution.

En 1998, nous avons réalisé une étude sur la publicité dans les journaux. Nous avons constaté la grande responsabilité des médias dans la perpétuation et l'encouragement de l'exploitation sexuelle à travers des annonces publicitaires qui offrent les services sexuels des femmes et des adolescentes.

Les médias ne peuvent pas continuer à présenter une femme objet susceptible d'être achetée par les acheteurs du sexe, comme on peut acheter une voiture ou un bonbon. On ne peut pas continuer de perpétuer les stéréotypes qui contribuent à perpétuer les inégalités.

Nous venons de finir un projet très ambitieux avec d'autres partenaires : le projet "Areste" où nous avons analysé les stéréotypes sexistes dans les médias. L'objectif du projet a été l'élaboration de matériaux didactiques (un manuel, un CD-Rom et une collection des cartes avec des annonces publicitaires) pour former les élèves et les professeurs des Universités qui ont un rapport avec les médias, la communication et l'image.

Nous avons essayé de faire un travail de sensibilisation de la société, en direction aussi des autorités compétentes, des policiers, des magistrats, des enseignants etc...

En Espagne, il y a eu une importante bataille contre la violence conjugale envers les femmes. Quand nous avons commencé à la dénoncer, il y a 25 ans, personne ne faisait attention et tout le monde, hommes et femmes, nous traitait de folles !!! Il s'agissait d'une affaire privée, de famille, qui devait rester dans la sphère du privé. Aujourd'hui, les choses ont beaucoup changé, il existe une grande sensibilité et l'on dénonce ce phénomène. Il est devenu un problème de société, un mal majeur qu'il faut éradiquer. A gauche comme à droite, tout le monde est d'accord là-dessus. La violence envers les femmes fait partie de tous les agendas politiques dans les campagnes électorales.

Malheureusement, la prostitution n'est pas perçue de la même manière, c'est-à-dire comme une forme de violence très grave à l'encontre de la femme. En plus, la dimension économique est importante. Nous sommes face à une industrie qui génère des milliers d'Euros et que l'on souhaite préserver. C'est là que cela devient compliqué. La prostitution ne fait pas partie encore des agendas politiques.

Le travail qui reste à accomplir est le suivant : information, réflexion, prise de conscience et positionnement. La prostitution et la situation de détresse que vivent toutes ces femmes doivent être connues du public. Notre travail est de bien communiquer pour arriver à sensibiliser, de trouver d'autres alternatives pour ces femmes : des alternatives réelles de travail, d'intégration sociale, et surtout une vie digne loin de la violence.

Je désire lancer une petite réflexion et proposition : la prostitution est-elle vraiment nécessaire dans la société d'aujourd'hui ? Voulons-nous un monde sans prostitution ? Est-elle compatible avec une société égalitaire, démocratique, évoluée ? Est-on conscient de ce que vivent les personnes dans la

prostitution ? Est-ce un choix libre et une option digne de vie ? Il faut faire de la formation et de la prévention dans les pays d'origine.

Par exemple aujourd'hui nous n'avons presque plus de femmes originaires du Nigeria car nous avons établi des relations entre les autorités espagnoles et nigérianes. Mais elles viennent maintenant des pays voisins. Cela veut dire que, quand il y a une volonté de couper l'origine, ça fonctionne. Il faut élaborer des campagnes d'information et de sensibilisation, également en direction des clients potentiels.

Je suis sûre que si les hommes connaissaient vraiment les réalités de la prostitution, beaucoup ne seraient pas clients. La vraie prévention, c'est l'éducation à l'égalité, travailler vers une culture de l'égalité qui n'existe ni en Espagne ni dans d'autres pays.

Merci à toute l'organisation du Congrès de m'avoir invitée.

Sylvie Andreu : La France est plus répressive que par le passé, et l'on signale dans la presse l'arrivée de prostituées venant de France dans votre pays.

Acunsió Miura :

Oui, surtout en Catalogne. Maintenant l'Espagne, c'est le paradis des proxénètes. A cause des lois, il est difficile de rassembler des preuves contre les proxénètes, puisque c'est la femme qui doit prouver qu'elle a été forcée et exploitée. Et vous savez que c'est presque impossible. Même certains policiers reconnaissent que seule la sanction du client pourrait être efficace.

Anne Riz, de la Fondation Scelles :

Je voulais poser une question au Monsieur Wollfarth qui représente Saarebruck, j' ai cru comprendre que les maisons closes avaient le devoir de se déclarer d'un point de vue légal mais qu'elles ne le faisaient pas. Je voudrais savoir si à l'intérieur de ces maisons closes, il y a également des étrangères et quelle est la situation de la prostituée à l'intérieur d'une maison close, qu'elle soit allemande ou étrangère ?

Jurgen Wollfarth :

Tout d'abord la question de se déclarer. Cette loi concernant l'amélioration de la condition juridique des prostituées a été décidée depuis peu de temps et il existe une querelle en Allemagne à savoir s'il est nécessaire de se déclarer ou pas.

Au début, on a dit oui et maintenant on dit principalement non. Mais, en fait, dans la réalité il n'y pas de déclaration. C'est en tous cas une activité qui paie des impôts. Ces impôts reposent sur des données spontanées. C'est ce que je voulais ajouter au début. Cependant, les recettes fiscales de l'Etat sont minimes car, évidemment, la vérité n'est pas dite sur le chiffre d'affaires.

La question des prostituées dans les bordels, évidemment elles sont dans des bordels, les prostituées sont de façon majoritaire des étrangères. En Allemagne, la prostitution volontaire n'est pas interdite, contrairement à la prostitution subie. La façade, c'est le fait qu'elle soit volontaire. Mais nous savons très bien qu'il n'y a évidemment pas de prostitution volontaire. C'est que tous ces exposés ont montré encore une fois très clairement. Ces activités sont contrôlées par la police dans le cadre de rafles. Et les étrangères appréhendées sans permis de séjour sont traitées de la façon évoquée plus haut, elles sont invitées à quitter le pays dans un délai de quelques jours. Il y des villes qui les expulsent immédiatement.

Laura Duchêne,

Je suis responsable au Parti Communiste d'un Réseau « pour un monde sans exploitation sexuelle » qui réunit des élus, des professionnels et des associations pour co-élaborer des réponses sur la question de la traite et de la prostitution.

J'avais envie de réagir suite à toutes ces interventions, pas précisément sur une d'entre elles. Je crois que la question se pose d'une manière transversale, puisque la traite est un phénomène qui représente en France 80% des prostituées, qui sont d'origine étrangère.

Les Politiques Urbaines et La prostitution
Nantes Juin 2003 - Actes du Colloque

On a peu abordé la question des politiques d'émigration. Quelle approche a-t-on de l'émigration si l'on veut considérer les victimes comme des victimes, donc avec un droit à la protection, un droit à pouvoir se reconstruire et avoir le choix de rester et donc de se former, de travailler ou de repartir dans des conditions décentes ?

On sait très bien que repartir dans leur pays, dans l'état actuel de ces pays, dans l'état actuel de la coopération internationale, cela veut dire neuf fois sur dix qu'elles vont retourner dans les réseaux.

Toutes ces questions là, on ne peut pas les négliger d'un point de vue vraiment politique.

Belgique / Anvers

Témoignage de terrain d'une travailleuse sociale d'Anvers, ayant vécu dans la prostitution et ayant créé une association d'aide aux personnes prostituées.

Yolande Grensen

Sylvie Andreu : Je vais donner la parole à la troisième de nos intervenantes, Yolande Grensen, qui vient d'Anvers, fondatrice d'une association qui s'appelle Pandora. Avant de dire ce que vous faites et la position de la Belgique sur ce douloureux problème, Yolande, vous ne refusez pas une première question d'ordre personnel. En effet, vous venez de ce milieu et vous ne cachez pas que vous-même êtes une ancienne prostituée.

Yolande Grensen :

Je ne cache pas que j'ai été pendant 17 ans prostituée. C'est aussi la raison pour laquelle j'ai vu évoluer ou on dirait plutôt à l'inverse, s'aggraver les choses de 1971 jusqu'à nos jours. Je ne suis plus dans la prostitution mais j'habite toujours le quartier. La terrasse qui joint ma terrasse est un bordel. Je ne suis pas voyeuse, sans quoi je pourrais voir ce qui se passe dans la chambre en face de chez moi. Mais je n'ai même pas besoin de le voir car je n'ai qu'à fermer les yeux pour me souvenir de ce qui se passait dans la mienne.

Le problème de la traite des êtres humains a exacerbé encore le problème. Quand on voit le nombre de prostituées autochtones, elles sont en sérieuse disparition. A mon époque, on arrivait encore à mi-temps, donc 15 jours par mois, à vivre avec ce qu'on gagnait. Maintenant, la plupart des femmes qui sont là, qu'elles soient belges ou françaises ou nigérianes ou de n'importe quel pays, ces femmes sont obligées d'être dans la prostitution 7 jours sur 7, 12h sur 24.

Sylvie Andreu : C'est une forme d'abattage.

Yolande Grensen :

Tout à fait, la plupart d'entre elles sont même obligées de prendre deux shift, comme on appelle ça, donc deux pauses de 12heures, pour pouvoir étaler et sous-louer à quelqu'un d'autre qui cherche désespérément à gagner un franc ou deux. Elles ne restent pas, les filles qui doivent sous louer. Pour la bonne raison que celles qui louent à temps plein, donc 24 heures sur 24, ne gagnent déjà pas assez. Pour payer ces fameux loyers... C'était une question que je voulais poser, combien on paye dans les bordels en Allemagne, ça coûte combien par jour, par shift, dans les Eros Center ? Combien la fille paye pour avoir une chambre dans un bordel, dans un Eros Center ?

Christa Piper :

Les chiffres indiquent à partir de 30 euros. Mais ça dépend évidemment des prestations. Cela peut aller de 100 jusqu'à 200 euros. Excusez-moi, un problème particulier c'est l'abattage, car je pense qu'il y a perte de la liberté et les femmes sont prêtes à toutes sortes de prestations sexuelles qui ne sont pas proposées dans ces activités.

Yolande Grensen :

Moi ma question c'est combien la fille paye pour avoir une chambre dans un bordel, dans un Eros Center ?

Christa Piper :

250 € par jour

Yolande Grensen :

Est-ce que vous savez combien de clients je devais faire pour avoir 250 € ? Je n' ai jamais gagné 250€ par jour. Donc je ne comprends pas non plus. A un certain moment, il était stipulé dans les textes de loi que nul n'a le droit de profiter de l'exploitation de la prostitution. Un bien provenant de la prostitution normalement est saisissable. Pourquoi ne va-t-on pas chercher l'argent que la prostitution produit ? Parce que la prostituée, elle, on peut l'oublier. Si elle arrive encore à gagner le sel pour ses pommes de terre, c'est énorme.

Sylvie Andreu : Je peux vous demander à quelle époque et comment vous êtes sortie de la prostitution ?

Yolande Grensen :

J'ai commencé en 1971. J'étais à ce moment là enceinte de ma fille de trois mois et demi. J'ai mangé deux mois et demi des pommes de terre crues avant de me décider à aller faire le trottoir. J'avais un fils qui avait la tuberculose. A l'époque, les lois sur le minimex n'étaient pas encore des droits. C'étaient des faveurs. Aujourd'hui, le volet social s'est amélioré. Mais aujourd'hui, en tant que médiatrice de dettes, je me rends très bien compte que la plupart des gens doivent vivre avec le "Minimex" (revenu minimum) ou l'équivalent chômage.

Ils ne peuvent plus rembourser leurs dettes. Ça peut être des emprunts. C'est souvent des gens qui ont des dettes dans les hôpitaux, qui n'arrivent plus à payer les médecins. Le moindre pépin qui arrive dans une famille, et l'argent que l'on touche par mois ne peut quasiment plus couvrir un imprévu. Une personne isolée en Belgique peut percevoir 500 à 550 €. de Minimex.

Sylvie Andreu : Qui vous a aidé à sortir de ce milieu ?

Yolande Grensen :

C'est l'ancienne présidente du Mouvement du Nid à Bruxelles qui m'a donné les adresses pour me permettre de retourner faire mes études. Ensuite, je suis devenue assistante sociale.

Je travaille maintenant pour le service juridique du CPAS (centre public d'aide sociale). C'est le CPAS qui ouvre les droits au Minimex quand on n'a pas d'autres moyens d'existence.

La Belgique a une position très ambiguë ; elle a ratifié les traités internationaux, et d'un autre côté elle organise maintenant un projet soi-disant pilote, qui a été rédigé par des Hollandais, qui n'ont pas du tout la même législation. On dit qu'en Belgique les prostituées n'ont pas de protection sociale. C'est faux, celles qui veulent se protéger peuvent prendre le statut d'indépendante et payer.

Quand j'ai commencé la prostitution, j'ai dit que je vais me mettre sur le dos pour mes gosses, le jour où j'ai assez, j'arrête. J'ai toujours payé le prix fort. Quand j'allais à l'hôpital pour mon fils, une radio des poumons coûtait à l'époque 4000 FB, donc maintenant 100 €, je les payais. Donc il fallait que j'aille quelques heures sur le trottoir pour faire soigner mon fils ; J'avais encore des loyers à payer, un mari qui était joueur et buveur et coureur etc...

On dit qu'on est libre, on va faire la prostitution librement. Mais quand on se rend compte des additions qu'on a à payer, c'est tout sauf libre. Toutes celles que j'ai connues dans le milieu de la prostitution, c'étaient des filles qui, quand elles n'étaient pas battues, avaient un mari qui ne travaillait pas. Quand on ne travaille pas, on va dépenser des sous. On va voir les belles voitures, on va voir un copain au bistrot et on joue au Jack Pot. Mais tout ce que madame a gagné, ça y passe.

La Belgique aujourd'hui glisse vers un modèle néerlandais. Les fameuses rues où la fille louait un rez-de-chaussée pour elle toute seule, au mois, ce système n'existe plus. On a commencé à faire des locations, des sous-locations. On a commencé à diviser ces fameux rez-de chaussée qui avant étaient une façade. Entre temps on est passé à 4, 5 et 6 vitrines par maison. Avec des cloisons en carton ou des rideaux. Quand un client vient demander à la fille « qu'est ce que tu demandes ? ». Elle ne va pas oser travailler en dessous du prix de celle qui est à côté. Sinon ça va être la guerre dans le bordel. Au final, ça n'est plus tenable pour personne. Quand on met une gamine de 18 ans à côté d'une femme de 40, le client ne va pas choisir la vieille de 40 mais va aller chez la gamine de 18 ans. J'ai toujours dit, la seule promotion dans la prostitution, c'est celle du trottoir à l'égout. Sauf quand on commence soi-même à exploiter les autres prostituées. Quand de prostituée, on passe au stade de Madame, on devient mère maquerele et là encore c'est l'exploitation de l'autre.

Sylvie Andreu : Quelques questions de la salle ?

Briseida Mema, journaliste en Albanie :

Ne considérez-vous pas cette manière d'exposer les filles ou les femmes dans des vitrines comme une humiliation, n'est-ce pas les considérer comme des marchandises ?

Yolande Gensen :

Tout à fait. C'est comme si c'était un morceau de viande dans une vitrine. A l'époque où l'on respectait encore un minimum les lois nationales, à l'époque où je me suis retrouvée moi-même en vitrine, le commissaire qui était en charge des mœurs nous obligeait à être habillées en « tenue de ville ». Cela voulait dire que c'était le pantalon ou la robe normale, pas de décolletés. Avec la libéralisation des mœurs, avec le flot de pornographie et consort, ce que l'on voit à la télévision, ce qui est collé sur tous les murs des villes, pourquoi est-ce que les filles ne seraient pas déshabillées en vitrine pour montrer ce qu'elles ont à offrir au client et essayer de gagner un franc de plus que la voisine ?

Il ne faut pas oublier que la prostitution, c'est aussi une question de concurrence. Elles ne sont pas là pour se tenir la main. Elles sont là pour essayer de gagner plus que celle qui est à côté.

Briseida Mema :

Lorsque l'on parle de politique urbaine, est-ce qu'en Belgique la population a une réaction positive ou négative vis-à-vis de ce phénomène ? C' est-à-dire considérer quelqu'un comme une simple marchandise ?

Yolande Gensen :

Du moment que ça ne se passe pas à côté de leur lit, ils n'en ont rien à faire.

Christa Piper

Le phénomène de la prostitution de rue, même lorsqu'elle est exposée dans une vitrine, c'est, - je crois le sentiment partagé par les collègues dans les autres pays - différent de ce que nous percevons à la télévision ou dans les médias. Il y a chez nous par exemple à Saarebrück des arrangements avec les prostituées et les écoles avoisinantes; lorsqu' il y a des récréations ou après les cours, les femmes ne doivent pas être derrière les vitrines, ce ne sont pas des vitrines mais on peut voir. Il y a quand même des arrangements. Lorsque la loi a été votée, il a été clairement dit que le sexe dans les médias est de loin bien plus provocatrice que ce que je vois de la prostitution dans la rue.

Suède / Stockholm

Effets de la loi suédoise qui réprime « l'achat de services sexuels » sur les politiques urbaines.

Gunila Ekberg

Sylvie Andreu : On passe à la Suède, à Gunila Ekberg. Merci de parler français. Vous êtes directrice de la campagne des pays nordiques et baltes contre la traite des femmes, au Ministère de l'Égalité en Suède. Lorsque l'on traite de ce problème de politique urbaine et de prostitution, on cite habituellement trois systèmes : un système qui interdit, qui prohibe, un système qui régleme et un système qui abolit. Et puis il y a le système suédois qui est un système d'exception.

Gunila Ekberg :

Bonjour, je suis très contente d'être ici. Je vais faire mon possible pour parler en français.

C'est très important pour moi de parler de trois choses : les principes qui soutiennent les politiques suédoises contre la prostitution et la traite des êtres humains, l'approche globale et compréhensive, c'est-à-dire notre législation et les mesures préventives. Enfin, la loi qui interdit l'achat de services sexuels.

Il y a longtemps que la lutte contre la prostitution et la traite des êtres humains est une question prioritaire en Suède. Aujourd'hui, nous avons un gouvernement qui se définit comme féministe. C'est très rare. Je pense que c'est le seul gouvernement dans le monde qui a cette politique là. Tous les ministres ont reçu cette année une formation féministe pour comprendre les enjeux de l'égalité entre les femmes et les hommes, ce qui inclut aussi les politiques contre la prostitution, la violence faite par les hommes contre les femmes et les filles, et la traite.

Le gouvernement suédois pense qu'il est important de lutter contre la traite en prenant comme postulat que la totale égalité de genre et l'égalité de participation des femmes et des hommes, des filles et des garçons dans tous les domaines de la société, ne peut être obtenue tant qu'une sous-classe de femmes marginalisée est victime de la prostitution et de la traite.

En Suède, la prostitution est officiellement considérée comme une forme de violence sexuelle masculine contre les femmes et les enfants et toute personne en prostitution. C'est un problème grave, un problème social, non seulement pour la femme, l'enfant ou l'homme qui est prostitué mais aussi pour la société dans son entier.

C'est pourquoi les femmes et les enfants prostitués sont considérés comme des victimes de violence masculine et ne doivent donc pas être pénalisés mais aidés à échapper à la prostitution. C'est très important. Il ne s'agit pas seulement de ne pas criminaliser, il s'agit aussi de prendre des mesures directes pour aider les femmes à sortir de la prostitution.

Pour nous, il est également important de ne pas séparer les questions de la prostitution et de la traite des femmes. Ce sont des activités qui sont intrinsèquement liées. Nous savons que sans la demande pour des femmes à des fins sexuelles, l'industrie de la prostitution mondiale ne serait pas florissante. Les trafiquants de femmes et d'enfants ne pourraient pas poursuivre leur commerce lucratif s'il n'y avait pas une demande.

En Suède, nous nous opposons à toute forme de mesure juridique qui légalise différentes activités de prostitution tels que les bordels, la décriminalisation des acteurs de l'industrie de la prostitution, comme les proxénètes et propriétaires de bordels, les trafiquants, les acheteurs... Nous pensons que la légalisation des activités de prostitution et la reconnaissance de la prostitution comme un métier sont l'une des menaces actuelles les plus graves contre l'égalité des genres et le droit des femmes et filles de vivre leur vie exempte de toute violence masculine.

Nous avons des lois contre le proxénétisme. Un proxénète peut être emprisonné pour une peine de deux ans au minimum et six ans au plus.

Avant le 1^{er} juillet 2002, la traite à des fins sexuelles était poursuivie d'après les dispositions relatives au proxénétisme. Maintenant on a une loi qui impose une responsabilité pénale contre la traite des

êtres humains à des fins sexuelles. Le domaine d'application couvre toute traite transfrontalière à des fins sexuelles dans laquelle l'auteur tire avantage de la vulnérabilité d'une tierce personne.

On va cette année introduire une nouvelle législation qui pénalisera toute forme de traite des personnes, pour le travail forcé, l'esclavage, et cela va aussi comprendre la traite à l'intérieur des frontières nationales. Et ça c'est important parce que l'on sait bien que les proxénètes et les trafiquants trafiquent les femmes à l'intérieur des pays, entre ville, entre quartiers.

Sur le plan de la protection et du soutien aux victimes de la traite des êtres humains et aux victimes de la prostitution locale, on va dans un mois introduire une loi au Parlement prévoyant diverses mesures juridiques et sociales en vue de protéger et assister les victimes de la traite des femmes en Suède. La loi va inclure des permis de séjour pour les victimes et des services sanitaires et sociaux.

C'est aussi très important d'avoir des contacts entre pays pour que les victimes puissent se réintroduire dans la société d'où elles viennent en toute sécurité.

On a fait beaucoup d'actions préventives. Comme je l'ai dit, je vais parler maintenant de la campagne contre la traite des femmes dans les pays nordiques et les pays baltes.

A partir de cet automne, nous allons lancer un projet dans le nord de la Suède, en Norvège et en Finlande car il y a un grand problème de prostitution de femmes russes qui sont achetées par les hommes nordiques. Nous allons prendre différentes mesures pour améliorer la situation des femmes et des filles vulnérables à Mourmansk en Russie et à Arkhangelsk, la région autour. Et des mesures pour décourager la demande en direction des hommes dans les pays nordiques qui achètent et abusent les femmes et les filles.

Il y a deux semaines, nous avons eu beaucoup de discussions dans le Nord parce que la police suédoise là-bas refuse de reconnaître qu'il y a un problème.

Sylvie Andreu : Pourquoi la police refuse-t-elle cette réalité ?

Gunila Ekberg :

Je parlerai des raisons quand je parlerai de la loi. On sait bien les raisons...

Nous lançons un plan d'action nationale contre la prostitution et la traite des êtres humains en Suède qui va inclure des mesures dans toutes les politiques pour coordonner ce qui a déjà été fait et mettre en avant ce qu'il reste encore à faire. C'est moi qui serai en charge de cette coordination. Nous sommes très contents que tous les Ministères souhaitent faire partie de cette action. Et nous allons engager toute la société à être partie prenante.

Je vais maintenant parler de la loi qui interdit l'achat de service sexuel. Elle a été mise en place le 1^{er} janvier 1999. Cette loi est une expression de la reconnaissance du fait que c'est la personne qui achète les femmes et les enfants à des fins sexuelles qui doit être pénalisée et non pas la femme. C'est le cœur de notre stratégie suédoise.

L'initiative de pénaliser l'acheteur de services sexuels revient au mouvement féministe suédois. Quand je suis devenue féministe dans les années 1970, on a commencé à discuter cette question là. Mais historiquement, les femmes suédoises ont commencé à discuter cela en 1910. C'est une vieille histoire. Dans les années 1980, le mouvement féministe a décidé de faire quelque chose dans cette direction. Il a fait du lobbying auprès des politiciens et des membres du parlement suédois. Il y a eu beaucoup de discussions. Trois études ont été menées sur le sujet en Suède.

Quand la loi est passée, nous avons 40% de femmes au parlement. Je pense que c'est un facteur important.

Sylvie Andreu : Vous en avez de la chance...

Gunila Ekberg :

Mais nous avons beaucoup d'hommes dans les partis qui nous soutenaient ! C'était une question transparti. Cela veut dire que dans tous les partis, les gens étaient en faveur de cette loi. Il y a eu très peu de votes contre au parlement.

La loi fait partie d'un ensemble de textes qui s'appelle « paix des femmes ». C'est un ensemble de lois relatives à la violence masculine à l'encontre des femmes qui incluent des lois contre le harcèlement sexuel... et cette loi figure dans cet ensemble de lois afin de montrer que la prostitution est une forme de violence faite aux femmes par les hommes. Ainsi cela donne substance à notre travail.

La loi est formulée ainsi : « une personne qui obtient des relations sexuelles occasionnelles contre rémunération sera condamnée pour achat de service sexuel à une amende ou une peine d'emprisonnement de 6 mois. Les tentatives d'achat de service sexuel sont punissables aussi. »

Il faut savoir que la plus longue condamnation dans le code pénal suédois est 10 ans.

Mais il ne s'agit pas seulement de mettre la loi en place. Il nous faut faire de la formation sur les motivations d'une loi : formation publique, formation en direction de l'autorité qui rencontre les femmes qui sont victimes. Il faut aussi que des fonds soient disponibles pour pouvoir implanter la loi. Quand elle a été mise en place, le gouvernement a donné 7 millions de couronnes suédoises pour la police, spécifiquement pour l'implanter.

Les premiers efforts ont porté sur les hommes qui achètent la prostitution de rue. Il fallait en effet réfléchir à la façon de trouver les preuves pour les poursuivre. Maintenant qu'on l'a trouvée, le travail de la police se concentre désormais sur les acheteurs dans les sex clubs, les agences d'escorte etc... Nous avons indiqué, dans les directives pour la police, cette priorité en direction des acheteurs de sexe et la traite. Ces directives indiquent la manière dont la police doit appliquer cette loi.

Qui achète des femmes pour des objectifs sexuels en Suède ? Qui sont ces hommes ? On savait, avant la mise en place de la loi, qu'il y avait à peu près 125 000 suédois qui achetaient 2500 femmes. 13% des hommes en Suède achetaient des femmes chaque année.

Après que la loi a été mise en place, la prostitution de rue a diminué d'au moins 50%, et dans les trois grandes villes de plus de 50%. Le recrutement de nouvelles femmes suédoises est pratiquement stoppé. La présence de femmes étrangères dans la prostitution de rue a cessé complètement. On sait que le nombre d'acheteurs a diminué de 80%.

Sylvie Andreu : Le phénomène est arrêté ou presque ?

Gunila Ekberg :

Non, on ne peut pas arrêter le phénomène immédiatement, mais il a baissé considérablement. On croit toujours que les clients sont des hommes handicapés, des hommes qui ont des problèmes. En fait, on a fait beaucoup de recherches en Suède sur les acheteurs. ..

Je vais d'abord montrer une photo qui fait partie d'une campagne d'affichage lancée l'année passée, et qui voulait montrer qui sont les acheteurs, et montrer que c'est un délit d'acheter le sexe. D'après les recherches, l'homme type qui achète le sexe est un homme de 45ans, marié ou ayant une partenaire, et qui a des enfants.

Ce n'est pas vrai qu'en Suède puisque cette recherche a aussi été menée en collaboration avec d'autres pays comme l'Espagne, où l'on retrouve la même chose.

Quand on fait des campagnes d'affichage sur la prostitution, normalement on voit des femmes avec des chaussures à talons hauts et des jupes courtes ; il y a aussi une voiture, et dans la voiture il y a quelque chose. Mais on ne voit jamais qui est dans la voiture. Eh bien c'est lui !

(Gunila Ekberg montre l'affiche de la campagne ou on voit un homme d'âge moyen)

(Applaudissements).

On a aussi fait une affiche pour dire qu'1 homme sur 8 a acheté du sexe. On a aussi montré plusieurs hommes suédois qui pourraient être acheteurs. Dans ce groupe d'homme sur l'affiche, c'est impossible de savoir qui achète des femmes. En fait, sur cette affiche, les modèles sont des hommes avec qui je travaille et qui ont accepté de poser.

En effet les hommes acteurs ont refusé car ils ne voulaient pas se retrouver sur cette affiche dans toute la Suède. J'ai donc demandé aux hommes avec qui je travaille, y compris au conseiller politique de la ministre Margaretha Weinberg.

Je vais aussi parler des statistiques car tout le monde aime ça. En 2000, une étude réalisée à Stockholm a demandé aux garçons âgés de 16 à 25 ans s'ils avaient déjà payé pour un service sexuel. On en a trouvé 10% et ça c'est beaucoup ! On sait que ces hommes achètent les femmes via l'internet. Aussi on a fait un troisième poster pour parler de cette question là. On va faire un grand séminaire cet automne sur la vente des femmes et des enfants sur l'internet.

La chose la plus importante, c'est que cette loi est normative et qu'elle sert à prévenir l'achat de service sexuel. La prévention, c'est le plus important. Arrêter le délit avant qu'il soit commis. C'est-à-dire que les statistiques montent quand on a fait de la prévention. Selon les statistiques, presque 500 hommes ont été appréhendés dans le cadre de la loi entre janvier 1999 et avril 2003. Plus de 140 ont été jugés pendant cette période. Presque tous les autres ont plaidé coupables. Si on plaide coupable en Suède, on ne risque pas un procès. On va avoir une amende et on ne va pas être officiellement visible comme acheteur. Le plus âgé des hommes arrêté avait 70 ans et le plus jeune 20 ans. L'âge moyen des acheteurs était 44 ans.

On utilise beaucoup cette loi dans les cas de traite des femmes. On n'y avait pas pensé au départ. Mais maintenant on voit que la loi est très bonne dans ces cas là. Par exemple, on a un cas de traite de femmes ou une proxénète finlandaise a trafiqué 35 femmes d'Estonie à Stockholm. Elle est cette semaine en cours d'appel car elle a fait appel à la sentence. Elle faisait son business sur Internet. Très organisée, elle avait rassemblé toutes les informations sur tous les acheteurs sur son ordinateur. La police a trouvé ces ordinateurs avec des courriels de 1300 acheteurs. Dans ce groupe, on a pu identifier 572 hommes avec numéro de téléphone, nom et adresse. Tous vont être poursuivis.

Dans les cas de traite des femmes, les cas sont souvent basés sur le témoignage des victimes. Si on n'a pas un bon témoignage, on ne va pas avoir une sentence élevée. Mais en Suède, on a fait en même temps le procès contre le trafiquant et les acheteurs. Le juge a pu poser des questions aux acheteurs et corroborer ce que les femmes ont dit. On a donc pu avoir des cas plus forts.

Dans un autre cas, on a pu emprisonner deux trafiquants de Lituanie pour 12 ans grâce au témoignage des acheteurs.

La loi fonctionne aussi extra-territorialement puisque les forces suédoises de maintien de la paix qui sont stationnées à l'extérieur de la Suède peuvent aussi être condamnées. On a eu beaucoup de troupes suédoises au Kosovo et en Bosnie, et des hommes ont acheté des femmes dans les bordels. Même des officiers ont été poursuivis. Ils ont été condamnés du fait de cette loi et ont perdu leur travail.

Kaisa Volbeck est la rapporteuse nationale sur la traite des femmes. (Trois pays ont un rapporteur national, à savoir la Hollande, la Belgique et la Suède). Vous avez besoin d'avoir ça aussi. Je sais que vous avez l'OCRTEH. Kaisa Volbeck est responsable du rapport annuel sur la situation de la traite des femmes en Suède. Dans son rapport sur les années 2001 et 2002, elle a noté qu'il apparaît clairement que la loi a eu des effets directs et positifs sur la traite des femmes aux fins de prostitution. Elle estime entre 200 et 500 le nombre de femmes soumises à la traite chaque année. Elles viennent principalement des pays de l'Europe de l'Est, les pays Baltes surtout et la Russie. Le nombre est resté constant ces dernières années. Dans les pays voisins, en Norvège et Finlande, le nombre de femmes victimes de la traite a augmenté considérablement.

La police nationale judiciaire a reçu des informations de Europol et de la police des pays baltes disant que la Suède n'était plus un marché intéressant pour les trafiquants à cause de la loi.

Les trafiquants et les souteneurs sont des hommes d'affaire, qui calculent les profits, les facteurs de marketing, les risques d'être pris lorsqu'ils décident dans quel pays ils vont vendre les femmes dans la prostitution.

Dans les enregistrements effectués durant les enquêtes judiciaires, les souteneurs, proxénètes et trafiquants ont exprimé leurs frustrations devant les difficultés à installer leur commerce en Suède et à attirer les clients désireux d'acheter des femmes dans la prostitution. Ils ont dit : « C'est problématique parce que les femmes prostituées doivent être escortées vers les acheteurs. » Cela veut dire que l'on ne peut pas mettre une femme sur un coin de rue et la vendre. Il faut organiser un registre de clients, il faut trouver les clients. Ce n'est pas facile parce qu'à cause de la loi, les hommes suédois ont peur

de se faire prendre. Les trafiquants passent par Internet, et il faut aussi passer par des intermédiaires en Suède. Il faut une connexion entre les proxénètes et les acheteurs. Ils font des bordels en appartement où ils mettent les femmes. C'est très difficile, car avec une opinion publique favorable à 80 % à cette loi, le public est très vigilant. Je travaille beaucoup avec la police et la police me dit qu'il y a des dénonciations tout le temps ; on finit donc par bien savoir où sont les bordels. C'est aussi très coûteux d'avoir des appartements.

Je vais arrêter là et suis heureuse de répondre à vos questions.

Laurence de Kergal, adjointe à l'action sociale à la ville de Rouen

La qualité des témoignages est très riche. J'ai juste un petit regret. C'est qu'il est beaucoup question de prostitution féminine et on ne parle pas du tout de prostitution masculine. Or à Rouen, les hommes représentent 30% des prostitués de rue.

Annie Martin Challe : Amicale du Nid

Vous nous avez exposé des lois qui ont l'air très efficaces sur la prostitution visible. Mais qu'en est-il de la prostitution invisible ? Par rapport à la loi sur la Sécurité Intérieure en France, nous sommes très inquiets sur le fait que si les personnes prostituées disparaissent des rues, nous ne savons plus comment les atteindre, et elles comment nous joindre. Avez-vous une idée de la manière dont se passe cette invisibilité ?

Gunila Ekberg :

J'ai aussi parlé de la question de la prostitution dans les bordels et pas seulement dans la rue. On est sûr en Suède que la prostitution ne peut pas être invisible. C'est peut-être invisible pour un certain nombre de personnes mais ça ne l'est pas pour les gens qui habitent à côté des bordels.

Ce n'est pas non plus invisible pour les clients. Les clients savent bien où elle est. Et normalement ce n'est pas invisible pour la police car nous savons où sont les bordels.

Les problèmes, lorsque l'on s'attaque à la prostitution dans les bordels, sont de deux sortes.

Le premier est l'attitude de la police. La police est une organisation très masculine, avec des valeurs très masculines et on a vu en Suède, au début de notre travail contre la prostitution, que la police ne voulait rien faire. Mais maintenant on organise une formation auprès de la police sur le sujet de la prostitution et sur les conséquences sur les femmes et les hommes, car on travaille également sur les hommes dans la prostitution. Et ça a changé énormément de choses. Aujourd'hui la police prend au sérieux l'implantation de cette loi, presque dans tous les districts, sauf dans le nord.

L'autre problème, c'est qu'agir contre les bordels exige beaucoup de ressources. Si on veut un cas qui soit poursuivi en justice, il faut réunir beaucoup de preuves. L'investigation prend du temps et coûte cher. On réfléchit donc à la manière d'avoir assez d'argent pour travailler contre la prostitution dans les bordels. Mais le problème n'est pas de savoir où ils se trouvent.

Malka Marcovich :

Je me permets d'ajouter quelque chose, même si nous allons en reparler ce soir dans le débat sur les médias. C'est vrai que depuis que cette loi est passée, on n'a cessé de nous dire dans les médias français que la prostitution était devenue clandestine en Suède.

Le travail qui est fait en France, et ce qu'on rend visible du système prostitutionnel en France plus que tout, c'est la prostitution de rue. Mais la prostitution invisible existe aussi. Peut-être que justement, le fait qu'on ne rende visible qu'une partie de la prostitution fait qu'on ne s'occupe pas de ces autres formes de prostitution qui s'organisent, qui sont cachées ou pas cachées, et dont la police connaît aussi les adresses.

On sait très bien quels sont les salons de massage qui n'en sont pas, quels sont les appartements qui ne sont pas juste des appartements. Je regrette que l'association "l'Appart" de Grenoble n'ait pas pu venir à cause des grèves, elle a sorti un excellent rapport sur la prostitution qui ne s'exerce pas dans les rues.

Je crois que la politique suédoise a fait disparaître cette prostitution visible mais a aussi rendu d'autant plus visible la prostitution qui demeure invisible dans nos pays.

Acunsiun Miura :

Comment en êtes-vous arrivés à voter cette loi en Suède ?

Gunila Ekberg :

Avec beaucoup de travail. Mais la différence entre les années 1980 - lorsque nous avons commencé - et maintenant, c'est que nous étions le premier pays à le faire. Nous avons eu besoin d'énormément de discussions. Aujourd'hui, depuis que cette loi existe, on commence à avoir des résultats.

Je voyage beaucoup. Dans les pays baltes ou en Russie par exemple, quand je parle de cette loi, il y a un intérêt immédiat. Ce n'est pas compliqué de comprendre. Si l'on veut agir sur les raisons originelles, la racine de la prostitution, il faut s'attaquer aux acheteurs. Le problème, c'est que l'on n'est pas habitué à aller contre les privilèges des hommes.

Dans les pays baltes où je travaille beaucoup, la semaine passée, la présidente Freiburger en Lettonie a demandé aux pays de destination de la traite des femmes de criminaliser les acheteurs, parce que c'est la cause qui fait que les femmes baltes sont victimes des réseaux.

Elle a aussi dit qu'il y a une réélection de présidence cet été, et que si elle est réélue, elle va travailler fortement pour avoir cette loi en Lettonie. C'est important car aujourd'hui en Lettonie, il y a un système réglementariste. Elle veut changer ça.

En Estonie et en Lituanie, même chose. Ils n'en peuvent plus d'avoir une industrie de la prostitution locale qui est partout dans les grandes villes. Ils veulent arrêter ça et c'est très facile pour eux de voir que c'est les hommes qui achètent.

En Russie maintenant, il y a une proposition de loi contre la traite des êtres humains. Ils ont mis un paragraphe qui criminalise les achats de service sexuel. Ce n'est pas compliqué. C'est le privilège des hommes de continuer d'acheter. C'est ça qui est difficile à changer. Mais ça marche. Comme je l'ai dit, 80% de la population totale en Suède est pour cette loi et pour tous ses principes. Cela veut dire qu'en Suède, les femmes et les enfants ne sont pas à vendre, ne sont pas des objets de consommation. C'est ça que l'on doit attaquer.

Malka Marcovich :

Je voudrais juste rappeler à nos amis français que dans les années 1970 aussi, la Suède était le lieu du tourisme sexuel pour les hommes français. On disait « la Suède, pays de la libération sexuelle ».

Les hommes allaient voir la pornographie en Suède parce qu'en France c'était réprimé; les hommes allaient acheter des jeunes filles blondes parce que c'était l'exotisme de l'époque. On nous dit en France, dans les médias, que la Suède est puritaine. Dans les années 1970, la Suède était considérée comme à l'avant-garde de la libération sexuelle. C'est peut-être justement parce que les suédois ont tiré les leçons de la manière dont cette liberté sexuelle a été pervertie par le commerce du sexe.

12 juin 2003

4. Conférence

La dimension de la traite et du proxénétisme en France

Emile Lain de l'Office Central pour la Répression de la Traite des Êtres Humains.

Sylvie Andreu :

Après l'international, et après l'Europe, nous nous rapprochons cet après-midi de la réalité de notre pays avec un tour de table hexagonal censé répondre de façon précise à l'intitulé de notre rencontre : « politiques urbaines et prostitution ».

Nous allons passer la première heure avec un homme qui a consacré sa vie à la répression de la traite des êtres humains. Il appartient à cet OCRTEH un peu mystérieux, cet office unique au monde créé par le Général de Gaulle en 1958, qui manque de moyens, qui manque de personnel -ses fonctionnaires sont une trentaine sur toute la France-, et qui obtient malgré tout des résultats. Emile Lain, vous rentrez dans la police nationale en 1976 en tant qu'inspecteur de police. Entre 1988 et 1993, vous êtes adjoint à un chef de groupe opérationnel chargé de la lutte contre les réseaux internationaux. De 1994 à 2000, vous êtes chef d'un groupe opérationnel chargé de cette lutte contre les réseaux internationaux. Aujourd'hui, vous êtes adjoint de Monsieur Colombani, Commissaire divisionnaire à l'OCRTEH.

Emile Lain :

Mesdames, messieurs bonjour. Je suis donc Emile Lain, l'adjoint de Monsieur Colombani, et j'ai l'insigne honneur de le représenter mais aussi la douloureuse tâche, car Monsieur Colombani est un tribun et je suis surtout un homme de terrain.

Je vais tenter de traiter avec vous de ce problème grave et douloureux, la traite des êtres humains et l'exploitation de la prostitution d'autrui. Je suis rentré, dans la police, il y a 15 ans et plus précisément au service de la répression de la traite des êtres humains. En 15 ans, j'ai vu le monde de la prostitution changer complètement. Au cours de ces 15 années, on a vu arriver des bataillons entiers de jeunes femmes en provenance de l'étranger.

Elles sont arrivées dans un premier temps sur Paris puis ont également pris possession d'autres villes, d'autres grandes agglomérations dites de tradition comme Marseille ou Strasbourg. Nous avons constaté le phénomène mais sans mesurer l'ampleur du problème. Sporadiquement, au coup par coup, nous avons quelque fois démantelé des réseaux. Mais nous n'avons jamais été en mesure d'enrayer le fléau. Paradoxalement, les effectifs qui étaient au début destinés à lutter contre la traite des êtres humains et les réseaux ont perdu en effectif un nombre important de fonctionnaires. Heureusement, ces services vont être renforcés. Mais ils ne sont pas totalement renforcés puisqu'on vous a annoncé que nous étions 30. En réalité, nous sommes 20 et nous serons bientôt renforcés par 13 personnes.

Comment ces jeunes femmes se sont-elles retrouvées en Europe ? Tout simplement parce qu'il y a eu des bouleversements dans le monde. Ces bouleversements sont liés à l'effondrement du mur, du bloc soviétique, à une Afrique qui s'est totalement enlisée, aux problèmes financiers en Asie, et évidemment aux différences de classe et de richesse dans les pays d'Amérique latine.

Exploitant cette misère existante, les réseaux de prostitution sont bien structurés. On fait en sorte de prendre en main ces jeunes femmes et de les amener vers les pays riches que sont les pays d'Europe.

Il ne s'agit pas seulement de réseaux de prostitution. On trouve toutes sortes de réseaux criminels: les réseaux d'immigration clandestine, d'armes, de stupéfiants, et ce qui nous préoccupe, les réseaux

de prostitution. Tous ces réseaux s'imbriquent quelque fois et au cours des affaires, on arrive à démontrer que l'argent produit par les revenus de la prostitution peut servir à enrichir un trafic d'armes ou un trafic de stupéfiants et inversement.

Sont donc arrivées des jeunes femmes en provenance d'Amérique Latine, des pays d'Europe de l'Est et des Balkans, d'Asie et également d'Afrique. Seuls les pays originaires d'Asie constituent une prostitution cachée. Tous les autres alimentent une prostitution que l'on peut constater. Les réseaux en provenance d'Afrique, des pays de l'Est et des Balkans nous préoccupent au plus haut point.

Le paysage prostitutionnel a été complètement bouleversé. Et pourtant nous avons pratiquement tout et nous avons toujours tout pour lutter contre le proxénétisme et les réseaux de traite des êtres humains. Nous avons un arsenal juridique qui est bien achalandé, et les peines qui correspondent à ces infractions sont particulièrement sévères puisqu'elles comptent parmi les répressions les plus sévères en Europe.

Je vais vous parler dans un premier temps de la loi. Malheureusement on est obligé de vivre avec et de l'appliquer. Ensuite je vous parlerai de ceux qui se servent de ces outils juridiques, c'est-à-dire les acteurs de la lutte contre le proxénétisme et les réseaux mafieux. Enfin, je vous donnerai quelques chiffres statistiques. Madame Raymond qui est intervenue ce matin a illustré ses propos, et c'est quelquefois flashant de voir ces chiffres. J'essaierai ensuite de répondre aux questions de la salle.

La loi : ce sont les articles 227 et suivant du code pénal qui régissent le proxénétisme aggravé et la lutte contre les réseaux. Nous avons une palette. D'abord le proxénétisme simple qui est puni de 7 ans de prison et de 150 € d'amendes.

Le proxénétisme c'est le fait d'aider, d'assister ou de protéger la prostitution d'autrui. C'est également le fait de tirer profit de la prostitution d'autrui. Egalement d'embaucher, d'entraîner une personne en vue de la prostitution. Il y a des cas qui s'assimilent au proxénétisme. C'est notamment le fait de faire l'intermédiaire entre une personne qui se prostitue et un proxénète. C'est facile, on arrive à cacher ainsi les remises d'argent. Le fait de faciliter les activités d'un proxénète par des justifications fictives, c'est-à-dire de faux bulletins de salaires par exemple. Le fait de ne pas pouvoir justifier de ses revenus alors qu'on vit habituellement avec une prostituée ou qu'on fréquente assidûment une ou plusieurs jeunes femmes qui se prostituent. C'est également le fait d'entraver l'action de prévention, de contrôle d'assistance des services spécialisés que sont par exemple les associations. Ce sont les cas qui régissent le proxénétisme simple.

A ces cas viennent s'ajouter des cas d'aggravation qui augmentent largement les peines. C'est 10 ans de prison et 1 million 500 € d'amende. On atteint des chiffres astronomiques. Je ne sais pas si les gens sont vraiment condamnés à ces peines. Les aggravations sont au nombre de 10 et il suffit d'une seule pour aggraver le proxénétisme simple.

C'est d'abord la minorité de la victime. Ensuite, la pluralité de victimes. Puis la vulnérabilité d'une victime. Une femme qui est enceinte par exemple ou une femme qui n'a pas toutes ses facultés mentales, c'est de la vulnérabilité. L'incitation à se prostituer en France ou à l'étranger. Et je parlerai tout à l'heure d'un cas de personnes qui ont été envoyées dans des Eros Center. La qualité d'ascendant est également une aggravation de la peine. Par exemple un tuteur, un père, une personne qui adopte. Ou de personnes qui ont autorité. Un instituteur par exemple. La qualité des personnes ayant des fonctions au sein de la lutte contre la traite des êtres humains. Ça me paraît totalement normal. Un policier par exemple. Le port d'une arme est une circonstance aggravante. L'emploi de la contrainte et de la violence également. La pluralité d'auteurs. Et dans le cas qui nous intéresse, c'est l'utilisation d'un réseau de communication de type internet. C'est un cas d'aggravation qui passe du proxénétisme simple au proxénétisme aggravé.

Nous avons aussi le proxénétisme hôtelier ou indirect, également puni de 10 ans de prison. Ce proxénétisme hôtelier vise particulièrement les maisons de tolérance. Elles ont été interdites en 1946. Ce cas figure dans le proxénétisme hôtelier. Il s'agit de dissuader les personnes qui auraient l'intention de créer des bordels. Ensuite c'est le fait de mettre à disposition des biens immobiliers ou des studios en vue de la prostitution. Egalement le fait de tenir des établissements destinés au public où vous allez avoir des jeunes femmes qui vont se prostituer. Même si le propriétaire n'est pas au

courant, il tombe sous le coup de la loi. Ça peut être des restaurants, des night clubs... C'est du proxénétisme hôtelier lorsque l'on trouve de la prostitution à l'intérieur de ces établissements.

Ensuite vient la criminalisation de l'infraction de proxénétisme. C'est-à-dire le proxénétisme commis en bande organisée. C'est le cas le plus fréquent actuellement en ce qui concerne les réseaux. Le proxénétisme qui serait commis avec des actes de torture et de barbarie. Dans le premier cas, en bande organisée, c'est un crime qui est puni de 20 ans de réclusion criminelle et de 3 millions €. Et en ce qui concerne le proxénétisme avec actes de barbarie et torture, c'est la réclusion criminelle à perpétuité et 4 millions 500 000 € d'amendes.

Ce sont des peines sévères.

Il y a d'autres lois qui punissent le proxénétisme. Celui qui est commis à l'égard d'un mineur de 15 ans est puni de 15 ans de réclusion criminelle.

Vous avez le racolage actif qui est passé d'une contravention de 5^{ème} classe à un délit puni de deux mois d'emprisonnement et de 3750 € d'amende. Mais on en reparlera tout à l'heure.

Il existe des lois qui punissent le client de mineur. Ces personnes sont punies de 3 ans de prison pour les mineurs de 15 à 18 ans. De 5 ans de prison pour avoir eu des relations habituelles avec des jeunes prostituées, et de 7 ans pour les prostituées qui avaient moins de 15 ans. Ce qui est quand même dissuasif quand on sait que, pour la prostitution en provenance de l'étranger, les prostituées ont pratiquement toutes de faux papiers qui correspondent le plus souvent à un âge légal. Mais en fait, il peut s'agir de prostituées mineures. Donc le client tombe sous le coup de la loi.

Un article récent, dont je vais vous parler, concerne la protection des témoins et le témoignage anonyme.

L'article 223-32, c'est l'infraction pour outrage à la pudeur pour les clients.

Voilà pour le tour des sanctions et des infractions qui s'y rapportent.

Quelles sont maintenant les personnes qui ont à utiliser ces lois ? Les acteurs de la lutte contre le proxénétisme et contre les réseaux sont dans un premier temps :

- la gendarmerie, mais la gendarmerie est beaucoup moins compétitive puisqu'il est quand même plus difficile d'implanter un réseau dans la Creuse que dans la capitale. Comme elle a vocation à travailler sur des secteurs autres que les grandes agglomérations, elle ne fait pas beaucoup de réseaux.
- la police nationale, et au sein de cette police nationale, la sécurité publique. Avec dans un premier temps les commissariats qui sont en quelque sorte les pompiers. Il n'y a pas que des réseaux dans le proxénétisme ; Il y a quelquefois des affaires sordides, un père qui prostitue sa fille... Eux réagissent sur ce genre d'événement.
- les Services d'Investigation et de Recherche au sein de la sécurité publique -les anciennes sûretés urbaines- qui traitent des affaires de proxénétisme, les S.I.R.
- la police de l'air aux frontières, que l'on appelle la Police aux frontières, avec des brigades mobiles de recherche départementale. Elle a selon moi une façon de travailler qui est efficace mais qui n'a pas le mérite de remonter jusqu'aux responsables réels des réseaux.
- la Police Judiciaire enfin, avec à Paris la Direction Régionale de la Police Judiciaire et en province, les 19 services régionaux de Police judiciaire, et qui va peut-être être transformée prochainement. Elle est amenée à intervenir sur des affaires un peu plus importantes, où le rayon d'action des malfaiteurs est un peu plus large.

Enfin, les services dits spécialisés sont au nombre de trois :

- La Brigade de Répression du Proxénétisme de Marseille, du Service régional de la police judiciaire de Marseille, qui a été créé pour faire face au banditisme qui sévissait particulièrement dans la région et en Corse, et qui contrôlait tous les bars à hôtesses et également les machines à sous.
- la Brigade de Répression du proxénétisme de la Direction régionale de la Police judiciaire de Paris, la BRP, anciennement appelée Brigade Mondaine, qui était composée jusqu'à il y a très peu de temps d'une trentaine de personnes, et qui, dans le cadre des nouvelles mesures, a été renforcée et est passée à 50 personnes.

- Enfin, l'Office Central pour la Répression de la Traite des Êtres Humains, service récent puisqu'il a été créé en 1958. Ce service est implanté auprès de la Direction centrale de la Police Judiciaire, dont vous avez le logo, ici, sous les yeux.
Sur ce logo, on voit la tête d'un tigre et le visage de Georges Clémenceau, puisque la police judiciaire est l'héritière de la Brigade du Tigre.

Ce service est placé au sein de la sous-direction des affaires criminelles. Il a une compétence nationale. Il est composé actuellement d'une vingtaine de fonctionnaires de tous grades confondus, j'inclus la secrétaire. A l'intérieur de ce service, on trouve le Chef de Service, Monsieur Colombani, son adjoint, moi-même, une personne qui est chargée du courrier international, deux personnes qui sont chargées de récupérer les renseignements à caractère prostitutionnel et d'essayer d'analyser ces renseignements. C'est ce qu'on appelle notre documentation. Elle est petite.

Sylvie Andreu : Mais votre bonne volonté est immense.

Emile Lain :

Oui. Nous sommes donc placés en qualité de service central au sein de la sous direction des affaires criminelles. Nous travaillons sur un pied d'égalité avec les autres offices. Récemment a été créé un nouvel office pour les personnes disparues, il existe un office des armes, un autre s'occupe des nouvelles technologies...

Le sigle du nôtre, ce sont deux mains brisant des chaînes qui sont censées représenter les chaînes de l'esclavage.

L'office Central a été créé le 31 octobre 1958 par décret interministériel. Il faisait suite à la Convention des Nations Unies relative à la traite des êtres humains et l'exploitation de la prostitution d'autrui de 1949, dont Madame Marcovich vous a parlé ce matin. Il a été créé en prévision de la ratification de ce traité en 1960 par la France.

Quelles sont les Missions qui incombent au Service ?

Nous avons une double casquette. Nous sommes un service chargé de centraliser le renseignement à caractère prostitutionnel et tout ce qui touche au proxénétisme et à la traite des êtres humains. Cela va de la prostituée qui est assassinée, et qui est portée à la connaissance du service, au déplacement de prostituées arrivées dans une ville dont nous sommes informés. Forts de ces renseignements, nous pouvons alimenter aussi bien d'autres services de police, des magistrats. Centraliser les informations nous permet de coordonner l'action des services régionaux de police judiciaire, dont nous sommes le relais, et qui travaillent parfois sans le savoir sur les même réseaux.

Nous organisons des réunions avec ces services pour décider du bon angle d'attaque en ce qui concerne le démantèlement des réseaux.

Vous le voyez, l'Office est l'interlocuteur de tous les Ministères, des ONG, des associations, et je connais quelques personnes dans la salle avec qui nous avons des relations suivies.

La deuxième facette de notre service, c'est que c'est un service enquêteur. Nous avons une compétence nationale. Il y a trois groupes d'enquêtes qui travaillent. Trois groupes composés de 5 personnes, qui travaillent soit d'initiative, soit des réquisitions de parquets, soit seules, soit en collaboration avec les services régionaux de police judiciaire.

Le service est également chargé d'études qui sont faites à la demande de certaines autorités comme le Directeur Central, et nous établissons chaque année un bilan de l'année précédente qui trace les évolutions et les chiffres qui sont en progression ou en baisse.

Vous avez reçu les chiffres que je vous ai fournis et qui doivent se trouver à l'intérieur du recueil de documents.

Nous allons parler un peu de ce bilan.

Vous connaissez les différents systèmes qui régissent le monde : le prohibitionniste - non il n'y avait pas de prohibitionnistes ce matin, il n'y avait pas de Chinois - , les réglementaristes dont vous avez eu des représentants tout à l'heure, et les abolitionnistes.

Dans le bilan, en ce qui concerne les mises en causes :

643 personnes ont été mises en cause pour des faits de proxénétisme au cours de l'année 2002.

On constate là une évolution flagrante. Après les chiffres de 1999, on a observé une chute en 2000, un maintien en 2001. En 2002, ça repart avec 643 personnes. Cette période correspond à l'arrivée massive en France de prostituées en provenance de Roumanie et de réseaux en provenance de Bulgarie. L'activité des services de police judiciaire ayant augmenté, on arrive à un nombre plus grand de mises en cause.

La part respective des hommes et des femmes reste stable puisqu'on a toujours les mêmes chiffres : 73% d'hommes et 27% de femmes.

Les filières en provenance d'Europe de l'Est et d'Afrique constituent notre souci primordial. La proportion des étrangers mis en cause dans les procédures établies par les services de police et de gendarmerie a augmenté puisque nous sommes passés de 48% à 58% d'étrangers mis en cause dans les procédures.

Le nombre des victimes a également augmenté. 875 victimes ont été recensées. Sur ces 875, on compte 838 femmes. Donc, la prostitution masculine existe. Parmi ces victimes, 78% étaient étrangères. Les femmes originaires d'Europe de l'Est et des Balkans représentent 49% du total des femmes victimes. Si on enlève la part de la France, cela représente 63% du total des victimes de nationalité étrangère, ce qui est un chiffre assez important. Les jeunes femmes originaires d'Afrique représentent 20% du total des victimes, et si on enlève la France, 26% du total des femmes étrangères.

La prostitution de voie publique a changé puisque les femmes de nationalité étrangère sont passées à 63% alors que l'année dernière c'étaient les françaises qui devançaient les étrangères.

Pour les mises en cause, les chiffres correspondent à ceux de la l'année dernière mais on voit distinctement les nationalités qui nous préoccupent. Il s'agit des Bulgares, des Albanais, des Yougoslaves en ce qui concerne les mises en cause. La part des Roumains a nettement augmenté puisque nous avons eu à démanteler un certain nombre de réseaux en provenance de Roumanie, 4 précisément.

Dans les mises en cause originaires d'Afrique, le Nigeria est largement en tête. Ce qui correspond aux réseaux démantelés, avec le Cameroun et la Sierra Leone. Pour la Sierra Leone, on a souvent des doutes parce que les personnes affirment très souvent venir de Sierra Leone, pays en guerre, pour obtenir plus facilement le statut de réfugiés politiques.

Les réseaux qui ont été démantelés autour de l'année 2002 sont au nombre de 29. Sur ces 29 réseaux, 22 sont originaires d'Europe de l'Est et des Balkans, avec 7 réseaux bulgares, 3 roumains, et 4 en provenance de Yougoslavie.

Les réseaux d'Afrique restent importants avec 3 réseaux nigériens, 1 réseau en provenance de Sierra Leone, 1 du Cameroun et 1 filière d'Afrique anglophone.

Tous ces chiffres nous amènent à nous interroger sur les typologies de ces réseaux. Chaque réseau a une typologie qui lui est propre.

Les réseaux en provenance d'Europe de l'Est et des Balkans sont, comme les réseaux africains, extrêmement mobiles. Les jeunes femmes sont déplacées au gré de leur proxénète, d'une ville à l'autre, voire d'un pays à l'autre, et à chaque fois elles changent d'identité. C'est facile de se procurer des faux ou de déclarer qu'on a perdu un récépissé de demandeur d'asile. Donc les réseaux tournent pour échapper au contrôle policier.

Nous avons eu le cas d'un réseau en provenance d'Albanie où les jeunes femmes étaient connues en Belgique sous certaines identités et connues sous d'autres en France dans des villes différentes.

Ces réseaux très mobiles sont caractérisés par la violence. Ceux originaires d'Europe de l'Est et des Balkans sont particulièrement violents. On n'hésite pas à tuer une personne pour bien faire comprendre aux jeunes femmes qu'il faut donner intégralement leurs recettes. Lorsque l'on a un doute, on enlève un petit groupe, on les emmène à la campagne et on en tue une, pour l'exemple. On a vu le cas récemment. La violence va aussi des brûlures de cigarettes, aux coups, aux dents qui sautent. Je ne parle évidemment pas des pressions psychologiques qui sont exercées sur les personnes qui sont restées au pays. Les jeunes femmes qui sont prostituées au sein de ces réseaux sont pratiquement toutes mères de famille. Les enfants sont restés au pays et il est facile pour ces proxénètes de s'en servir pour les menacer, eux qui pour éviter les contrôles restent le plus loin

possible des prostituées, voire quelquefois dans leur pays d'origine où ils bénéficient de l'impunité la plus totale.

Les pressions psychologiques, on les retrouve également dans les réseaux africains. Là, existent des rites qui s'apparentent au vaudou. On a trouvé récemment au cours d'une perquisition chez une Mama, puisque ce sont des réseaux à caractère matriarcal dirigés par des femmes, de petits sachets qui contenaient des cheveux ou des poils de pubis, conservés par la Mama afin d'ensorceler à tout moment la personne qui travaillait sous son autorité.

Les passeports sont pratiquement toujours confisqués, les jeunes filles se retrouvent totalement dépendantes des personnes qui les régissent.

Les réseaux en provenance d'Amérique du Sud existent toujours, notamment en région parisienne. Ils arrivent en France par le biais d'agences de voyage, en mettant en gage leurs biens restés au pays, moyennant un pécule pour arriver, un emplacement au bois de Boulogne et un viatique pour pouvoir se débrouiller en cas d'interpellation.

Les réseaux en provenance d'Asie sont également actifs. Il n'est pas toujours évident de les détecter. J'ai eu à travailler sur des filières en provenance de Thaïlande. Je peux vous dire que chercher un appartement dans les cités du XIII^{ème} arrondissement, qui sont censées héberger de jeunes femmes qui se livrent à la prostitution, ce n'est pas simple ! Ces gens changent régulièrement d'appartements. Si vous n'êtes pas d'origine asiatique, vous n'avez aucune chance de pouvoir rentrer sans être repéré.

Toujours en ce qui concerne la prostitution cachée, il y a des zones qui sont difficiles d'accès, que l'on appelait zones de non droit il y a peu de temps. Il est difficile de constater à l'intérieur de ces zones s'il y a de la prostitution, même si quelque fois il nous est rapporté des renseignements nous indiquant qu'il y en a effectivement.

Bien entendu, il y a bien d'autres questions auxquelles je suis prêt à répondre sur des sujets que je n'ai pas abordés.

Sylvie Andreu : Bravo, merci de toutes ces précisions. Vous nous avez fait froid dans le dos. Je sais que vous avez pris des risques physiques et personnels dans votre métier. Sans lever le secret sur la stratégie qui est la vôtre, pouvez-vous nous parler de ce réseau de 14 personnes que vous avez démantelé ? Combien de temps avez-vous mis pour le faire, comment avez-vous procédé ?

Emile Lain :

C'est exact, nous avons démantelé mon groupe et moi-même un réseau en provenance d'Albanie baptisé Mandela. Il sévissait en Albanie, dans la région d'Elbasan, et les membres de ce réseau étaient une famille entière, les frères Péquini. Ils étaient recherchés dans leur pays pour crime, actes de cruauté et condamnés à la peine de mort qui a été commuée depuis en réclusion criminelle à perpétuité. Ils sont arrivés via l'Italie jusqu'à Paris où ils se sont refait une santé avec de faux passeports.

Ce groupe dirigeait tous les proxénètes et toute la prostitution albanaise qui venait s'implanter sur Paris. Pour pouvoir faire se prostituer leurs protégées, les proxénètes qui arrivaient de Belgique, d'Italie ou des pays avoisinants étaient obligés de payer une dîme aux frères Pequini. Ils étaient également eux-mêmes leurs protégés.

Avec un peu de ténacité et de pugnacité, nous avons réussi à faire tomber ce groupe criminel qui était, l'enquête l'a démontré par la suite, très lié à un parti politique en Albanie. Les recettes de la prostitution servaient à alimenter un des partis d'opposition. Si ce parti était passé, peut-être que la peine aurait été commuée ? Je ne sais pas.

Grâce à la collaboration de polices étrangères, en l' occurrence, la division anti-mafia italienne, nous avons eu des renseignements qui nous ont permis de savoir avec certitude que les gens sur lesquels nous travaillions à l'époque était ce fameux gang. Les cinq frères ont été interpellés et les auteurs et complices de ce réseau également.

Nous avons mené une enquête sur commission rogatoire, car la particularité d'un service spécialisé, en l'occurrence l'OCRTEH, c'est de travailler sur commission rogatoire. C'est le seul type d'enquête qui permette de remonter les réseaux. Sinon l'enquête de flagrant délit ne permet que d'arrêter des deuxièmes ou troisièmes couteaux que nous appelons des fusibles. Ces fusibles sont des personnes qui aident les jeunes femmes à se déplacer, leur trouvent des lieux d'hébergement, s'occupent de leur protection sur les lieux de prostitution et ramassent les comptées. Ce sont des personnes qui, moyennant paiement, sont enrôlées par les auteurs et responsables de ces réseaux qui eux, bien entendu, restent dans un pays voisin ou dans leur pays d'origine, se contentant de diriger avec les techniques modernes de la téléphonie, et de s'appuyer sur ces gens qui pour la plupart sont issus de milieux et cités défavorisés, de jeunes délinquants des banlieues.

Pour une enquête sur commission rogatoire, à partir du moment où l'on constate les faits de prostitution, il faut deux mois pour monter un dossier qui va conduire à l'ouverture d'une information de trois mois, avec des photos prises et des surveillances établies. Ensuite on va voir le procureur de la république qui, s'il estime que l'enquête le justifie, procède à l'ouverture d'une information auprès d'un juge d'instruction. C'est lui qui dirigera l'enquête. Nous travaillons souvent avec des juges d'instruction qui ont plaisir à travailler avec nous car ils savent qu'on leur donne une garantie d'efficacité.

Cette ouverture d'information nous permet d'obtenir des branchements. Une difficulté au niveau de l'approche des réseaux, c'est qu'il s'agit de personnes qui s'expriment dans une langue étrangère. Il faut donc trouver l'interprète qui va être le plus compétent, et je peux vous dire qu'en ce qui concerne les interprètes africains anglophones, c'est très difficile, car il y a je ne sais combien de dialectes ; avant de trouver le bon, il faut parfois utiliser deux interprètes. Le premier interprète traduit dans une langue, et l'autre traduit de cette langue vers le français. Comme les réseaux en provenance du Nigeria ont inondé la France et l'Europe, ces jeunes femmes font fortune car en plus elles sont très demandées, puisque rares.

Pascale Egre, du journal « Le Parisien »

Dans quelle mesure l'application de la loi Sarkozy transforme-t-elle votre travail d'enquête, et notamment en ce qui concerne le statut des témoins ?

Emile Lain :

C'est une bonne question. L'avantage de la loi Sarkozy, c'est qu'elle permet de procéder à des signalisations. Les personnes qui sont victimes des réseaux sont considérées par la loi française comme des victimes. Elles sont rarement placées en garde à vue dans le cadre de nos affaires.

Par contre, dans les procédures de racolage, elles sont signalisées. Les personnes qui font l'objet de ces enquêtes de racolage, je ne vais pas dévoiler de grands secrets, sont rarement expulsées. Il est vrai que cela peut générer des difficultés en ce sens que s'il n'y a pas une bonne coordination au niveau des polices, on peut voir des groupes de jeunes femmes faire l'objet d'enquêtes de racolage et voir le réseau disparaître. Si l'on travaille dans le temps, c'est toujours gênant. La seule face visible du réseau, ça reste quand même la prostituée. Il faut déterminer la prostitution avant de prouver qu'il y a du proxénétisme. Voilà où peut résider un inconvénient.

On risque de voir une prostitution un peu plus cachée. Mais je ne doute pas des services de police pour arriver à démanteler les réseaux même s'ils se cachent.

Philippe Scelles, Fondation Scelles

Le proxénétisme hôtelier est puni de 10 ans de prison. Or chacun sait qu'en France, il y a plusieurs centaines de bordels clandestins, d'appartements clandestins, de studios, de salons de massage etc...Que faites-vous dans ce domaine ? Et quel type de coopération avez-vous avec les services de polices étrangers ? Jadis c'était difficile. Est-ce plus facile maintenant ? Est-ce que, dans les pays dits corrompus, les informations passent ?

Emile Lain :

Pour répondre à votre première question, le Service ne s'occupe pas spécialement du proxénétisme hôtelier, c'est plutôt la BRP de la préfecture de police de Paris qui diligente ce type d'enquête.

En ce qui concerne la collaboration avec les pays étrangers, elle existe depuis peu puisque des accords bilatéraux opérationnels entre différentes polices ont été passés depuis le mois d'août 2002 avec la Roumanie notamment. Un officier de liaison de l'OCRTEH y a été dépêché, cela fait bientôt 8 mois qu'il se trouve en Roumanie et je peux vous dire qu'il y a un certain nombre de réseaux qui ont été démantelés. On va chercher l'information dans le pays source. La collaboration entre la police roumaine et française fonctionne.

Le processus a été lancé depuis peu avec la Bulgarie, où un officier de liaison spécialisé de l'OCRTEH est parti également pour rechercher tous les éléments capables de faire en sorte de démanteler des réseaux existant en France, faire remonter l'information et travailler de concert.

On ne peut pas travailler chacun de son côté, il faut une collaboration entre les pays, entre les polices, une collaboration entre les associations et la police. Tout cela doit fonctionner en partenariat. Il y a bien d'autres pays qui sont également cibles et qui seront prochainement l'objet de ce type d'accord.

Esohe Aghatise , Association Iroko, Turin

Je voulais poser une question concernant les victimes. La police obtient-elle une coopération des victimes, et si oui, comment parvient-elle à les faire coopérer ? Y a-t-il une forme de programme de protection pour les victimes qui assurent qu'elles donneront des informations à la police ? Et après les poursuites, que leur arrive-t-il ? Peuvent-elles rester ou sont-elles expulsées ?

Emile Lain :

Ça se passe légalement depuis peu. Mais ça existait déjà auparavant puisque, en ce qui concerne l'Office, et il n'y a pas que l'Office, il y a d'autres services qui ont fait appel à des associations. Aucune victime, en ce qui nous concerne, n'est laissée à elle-même après audition, dans le cadre d'un démantèlement de réseau dans la rue. On la met en contact avec des associations. Il y a des associations dans la salle qui nous ont bien aidés. Ces personnes sont souvent hébergées dans des centres d'accueil et d'hébergement et elles sont protégées car tenues au secret. Seuls le juge d'instruction et certains services de polices connaissent l'endroit où elles se trouvent, le temps du procès.

Mireille Mabileau, Mairie de Paris

Je voulais vous poser une question très pratique. Avec le peu de personnel dont vous disposez, les difficultés de liaison entre les différents services de police, la hiérarchie des problèmes à traiter - à savoir l'immigration, les stupés, les armes et enfin la prostitution -, je me demande si vous avez réussi à dresser une carte actualisée du partage du territoire dans l'espace de Schengen.

Actuellement, on voit par exemple sur une ville comme Nice, se confronter plusieurs systèmes de proxénétisme en liaison avec l'Italie, l'Albanie. Existe-t-il aujourd'hui en France une topographie des zones détenues par les gangs au sens local du terme, qui influencerait sur la lutte contre le proxénétisme dans les différentes villes françaises ?

Emile Lain :

Je vous l'ai dit, le Service a un rôle de centralisation. Aucune enquête n'est diligentée sans que le service soit avisé et tenu au courant tout au long de l'enquête. Nous travaillons de concert, dans la plus grande coordination.

Depuis peu, on assiste à un bouleversement en ce qui concerne les moyens de lutte contre les réseaux criminels structurés. Cette lutte s'est intensifiée depuis 2 ans. Le maillage existe. On sait quelles sont les zones les plus vulnérables, les plus sensibles. Souvent au sein de ces zones là, on crée des groupes spécialisés, car parfois il faut faire dans l'urgence. Ce ne sont pas toujours des gens qui ont la formation nécessaire, mais on est là et on avise.

Gunila Ekberg :

J'ai deux questions. Concernant les crimes de traites des êtres humains sur l'Internet, avez-vous fait des investigations ? Et sur le profit de ces réseaux criminels ? En Suède, on a vu que tous les proxénètes et les trafiquants ont fait leurs investissements de profit à l'extérieur du pays. Maintenant, les procureurs ont décidé d'essayer de ramasser tous les profits, c'est-à-dire qu'ils cherchent partout en Europe. Est-ce que vous avez des choses comme ça ?

Emile Lain :

Oui, nous travaillons - c'est une des sources de l'enquête - avec les services spécialisés chargés des envois d'argent à l'étranger. Avec des réquisitions, on parvient à obtenir des listings.

La Western Union par exemple collabore parfaitement. Il y a les mandats Cook et autres. On arrive à avoir une situation précise et même très précise des flux. Je peux vous dire que pratiquement tout l'argent repart au pays et est blanchi à travers des achats qui vont de la machine à laver à la maison qui n'est jamais terminée. Il faut aller en Albanie pour voir le nombre de constructions qui sont commencées et laissées en chantier. C'est souvent le produit du blanchiment de l'argent.

Les Nigériens font des opérations encore plus complexes. Ils envoient l'argent dans un premier temps dans un pays, argent qui revient puis repart dans une autre direction. A la fin tout est un peu plus brouillé. Mais en ce qui concerne ce volet, on travaille de concert avec tous ces organismes.

En ce qui concerne Internet, il nous est arrivé de démanteler des réseaux par Internet, mais c'est beaucoup plus difficile, parce que c'est beaucoup plus fin au niveau du montage. Il y a chez nous des cellules de veille qui travaillent sur les sites Internet pour démanteler ces réseaux, et qui nous avertissent. Il y aura peut-être un effort à faire dans ce domaine-là.

Paul Bolo : médecin du monde

Vous avez dit en préambule que vous n'avez jamais pu enrayer le fléau depuis la constitution de l'OCRTEH, d'autre part que vous étiez 20 + 13 promis. Vous estimez à combien le besoin en fonctionnaires de l'OCRTEH ou associés pour pouvoir gérer ce proxénétisme international ?

Emile Lain :

Si vous demandez à un chef de service de combien il a besoin de fonctionnaires...

Paul Bolo :

Vraiment, est-ce que 33 c'est simplement un effet d'annonce de la part des politiques ou est-ce réellement un besoin qui a été évalué en son temps pour mettre fin à ce proxénétisme international. ?

Emile Lain :

Non, il a été décidé que les effectifs de notre service seraient doublés. De plus, je crois qu'il y a certaines créations, comme par exemple les gros points d'intervention régionaux, qui peuvent apporter leur contribution dans la lutte contre le proxénétisme. Il n'y a pas que le renfort en hommes qui est nécessaire. Il le fallait. Mais il y a d'autres axes qu'il faut développer. Par exemple la formation des fonctionnaires qui ne travaillent pas dans les services spécialisés. Cela s'appelle la prévention. Savoir ce qu'est une jeune femme en difficulté à l'intérieur d'un réseau, savoir lutter contre les réseaux, ce sont des approches nécessaires. Je pense qu'une cinquantaine de personnes serait idéale ; mais là on respire déjà mieux et on va pouvoir travailler.

Malka Marcovich :

Je voudrais préciser qu'en 2000, lorsque Dinah Derycke a réalisé au Sénat le premier rapport sur les politiques publiques et la prostitution en France, vous étiez à l'époque entre 15 et 18. On peut dire qu'il y a eu un petit progrès.

Pour reprendre la question posée ce matin sur le thème « il y a des bons textes mais comment sont-ils appliqués », je crois que l'OCRTEH et les lois que nous avons en matière de répression du proxénétisme sont tout à fait symptomatiques. Nous avons de bons textes, des policiers formidables, des services qui ont un potentiel énorme et des moyens extrêmement réduits.

Emile Lain.

Oui, ces chiffres sont exacts. Je voudrais ajouter qu'en ce qui concerne la lutte contre le proxénétisme, ce qui fait le plus mal aux réseaux, le nerf de la guerre, c'est l'argent.

La confiscation de tout le patrimoine des auteurs de ce genre d'infraction devrait donc être systématique. Il faudrait parvenir à des accords entre les différents pays puisque les biens se trouvent gelés à l'étranger.

Si nous sommes arrivés à la situation où nous nous trouvons maintenant, c'est un peu grâce à l'action des associations qui nous ont souvent soutenus, aidés au moment où nous étions au creux de la vague. Je suis toujours admiratif devant leur façon de s'attacher à leur mission. Je trouve que ce sont des gens qui ont beaucoup de qualités de cœur et un état d'esprit formidable. J'ai tendance à rappeler cette maxime de Saint-Exupéry que "l'essentiel est invisible avec les yeux et qu'on ne voit bien qu'avec le cœur".

12 juin 2003

5. Table ronde des élus des villes françaises

Etat des lieux des politiques urbaines en France

Les riverains se sont fortement mobilisés ces derniers mois et ont interpellé nombre de municipalités françaises. Face à cette mobilisation, souvent largement relayée par les médias, les municipalités ont développé des stratégies différentes s'attaquant aux multiples aspects de la problématique prostitutionnelle.

Paris, **Didier Guillot** / Strasbourg, **Christian Antony** / Angers, **Martine Richard** / Rouen, **Laurence De Kergal** / Mulhouse, **Mireille Godefroy** / Nantes, **Dominique Raimbourg**

Sylvie Andreu : Nous allons balayer la problématique des politiques urbaines face à la prostitution. Chaque ville présentera la situation de son agglomération, l'ampleur du phénomène, les mesures prises, les perspectives quant à l'avenir et l'intérêt de cette rencontre.

Paris va commencer, Didier Guillot va remplacer Christophe Caresche.

Didier Guillot :

Je suis conseiller technique auprès de Christophe Caresche, maire adjoint chargé de la sécurité. On m'a demandé d'intervenir sur deux volets un peu distincts. Je vais commencer par Paris, puis j'aborderai la proposition de loi sur les clients.

La situation parisienne est particulière, car les différents chiffres qui circulent donnent pour la France entre 15.000 et 18.000 prostituées et pas loin de 8000 rien que pour Paris, même si c'est difficile à chiffrer. Comme l'a décrit Monsieur Lain, Paris connaît le même phénomène que partout, l'arrivée massive de jeunes filles de l'Est et d'Afrique. Un chiffre assez symbolique aussi du changement du phénomène de la prostitution à Paris, c'est qu'il y a aujourd'hui environ 250 prostituées dans la rue Saint-Denis qui était le pôle historique et visible de la prostitution. Il y a 15 ans, le chiffre était de 2000 sur la rue Saint-Denis sur un total d'à peu près 3 000/4000 prostituées à Paris. On assiste donc à un changement de nature et de géographie.

La géographie, tout le monde connaît car le phénomène est très médiatisé : c'est essentiellement les Boulevards des Maréchaux et tout ce qui est annexe. Ce sont les deux grands bois, Boulogne et Vincennes. Et on assiste à un phénomène d'éclatement dans Paris : de plus en plus de quartiers sont touchés.

Contrairement à certaines villes de province où la prostitution peut se développer en périphérie, parfois presque jusque dans la campagne, sur Paris le système prostitutionnel fonctionne intra-muros. Donc au milieu des parisiens, c'est-à-dire au milieu des riverains. Ce sont les problèmes que tout le monde connaît : la prostitution aux abords des lycées, comme le lycée Balzac dans le 17^{ème}, c'est aussi les voitures, mais aussi, de plus en plus, les jardins, les cours d'immeubles, les halls d'immeubles... On reçoit de plus en plus de plaintes de riverains, comme partout.

Phénomène intéressant à noter, on a effectivement des plaintes de riverains presque naturelles, mais on est aussi tous étonnés de constater, en discutant avec les différents adjoints aux Maires dans les arrondissements, de voir qu'il existe une certaine sympathie de la population pour les nuisances que peut créer la prostitution.

Dans les quartiers où sévit la traite, les nuisances sont les mêmes que les nuisances de la drogue, c'est-à-dire bagarres, violence etc... On pourrait s'attendre à des remontées d'associations de riverains plus violentes. Il y a quand même une certaine maturité de la population parisienne par rapport à des phénomènes qui sont quand même très durs.

Sylvie Andreu : Vous diriez une prise de conscience citoyenne, une certaine compassion?

Didier Guillot :

Je ne sais pas si c'est une compassion, une empathie. On a effectivement tous des lettres de riverains beaucoup plus compréhensifs que les lettres que l'on recevait par rapport à la drogue. Dans le 18^{ème}, où l'on a connu le phénomène du crack, les réactions étaient beaucoup plus violentes.

Sylvie Andreu : aidez-nous à comprendre la réponse de la ville en matière de prévention et de politiques urbaines.

Didier Guillot :

La politique de la ville de Paris comporte trois axes. Le premier, symbolisé par la journée d'aujourd'hui, consiste à essayer d'améliorer la connaissance de ce qu'est la prostitution. Je reprendrais la première phrase du livre de Claudine Legardinier sur la prostitution qui est finalement l'ombre des relations hommes femmes, et quelque chose de caché. Il faut absolument que l'on développe la connaissance de ce qu'elle est et de ses acteurs. C'est ce qui nous a conduits à mettre en place le Comité de pilotage sur la prostitution animé par Christophe Gareshe et Anne Hidalgo, et co-animé par l'observatoire de l'égalité mis en place par Anne Hidalgo. Cet observatoire fonctionne depuis deux ans avec énormément de réunions et de rencontres, il met tous les acteurs autour de la table comme nous le faisons aujourd'hui, mais de façon très régulière, quasiment tous les deux ou trois mois.

Ce travail avec nos partenaires était d'abord un tour de table pour que chacun apporte une connaissance de ce qu'est la prostitution à Paris, avec les acteurs institutionnels. Nous sommes ici dans le cadre de compétences d'Etat, d'ailleurs la plupart des villes sont démunies en terme de moyens et de compétences pour gérer cette question. Il faut donc que ce partenariat avec l'Etat fonctionne bien et je dirais que l'on n'a pas le choix. Mais nous travaillons aussi avec la justice, et partenaire privilégié de la ville de Paris, les associations.

Le premier principe est donc d'élargir la connaissance à travers le comité de pilotage, à travers cette réunion, à travers des colloques, y compris ceux que nous organisons avec le Forum Européen de la Sécurité Urbaine.

Nous avons tenu un certain nombre de manifestations. Il y a aussi la démarche de partenariat plus institutionnalisé avec le Contrat Local de Sécurité comme il en existe dans beaucoup de villes, et qui a été relancé en 2002. L'idée est de faire une convention thématique sur la prostitution. Cette convention n'a pas encore été rédigée et je pense qu'elle sera un peu le fruit du travail du comité de pilotage. On est censé annoncer un plan sur la prostitution d'ici 15 jours. L'idée est que ce plan d'action soit intégré dans une convention thématique qui s'inscrit dans un partenariat avec les différents acteurs, la police, la justice, les associations.

La dernière chose dans les principes qui est un peu nouvelle, c'est de faire confiance aux associations pour mettre en oeuvre la politique que la ville de Paris souhaite mener en terme de projets. On ne souhaite pas financer en disant : on donne tant d'Euros à chaque association et chacun se débrouille. L'idée est de créer un vrai contrat de la ville de Paris avec les associations, sur des projets concrets et précis que la ville souhaite mettre en avant.

Sylvie Andreu : Vous faites quoi pour vous faire comprendre ?

Didier Guillot :

Il y a évidemment l'action sociale, et la plupart des associations qui sont dans cette salle sont concernées et savent de quoi je parle. Il s'agit de la réinsertion, de la formation et de la communication au grand public ; également de la prévention dans les collèges et lycées. Avec l'idée de faire une grande campagne d'information sur la sexualité, sur ce qu'est la prostitution – on parlera après des clients –. Il faut commencer très tôt car on a à faire à un phénomène culturel très dur. J'oserai presque faire une petite provocation, mais on est quand même face à une grande régression.

De mon point de vue, le symbole en est donné par les noms des deux grandes associations féministes dont on parle depuis peu de temps et qui sont montées au créneau, les « Chiennes de garde » et « Ni putes ni soumises ». Ils sont le symbole de la régression qui a démarré depuis une

petite dizaine d'années, ils donnent la mesure de la banalisation et de la prostitution et de la violence faite aux femmes. Il y a un travail énorme à faire, en particulier auprès des jeunes, et notamment dans les collèges et les lycées, en commençant par les ZEP évidemment.

Sylvie Andreu : Paris n'envisage pas de mesures répressives ?

Didier Guillot :

Au sens propre non, il n'y aura pas à Paris d'arrêtés anti-prostitution. Une des premières victoires du Comité de Pilotage, c'est d'avoir travaillé avec la plupart des villes riveraines, en interface avec 29 communes également concernées, car la prostitution s'exerce en anneau autour de Paris.

Le fait d'avoir mis toutes ces villes autour de la table dans le comité de pilotage sur la prostitution a permis d'éviter que certaines de ces villes soient tentées de prendre un arrêté anti-prostitution qui aurait été la solution de facilité et n'aurait fait que transférer le problème chez le voisin.

Sylvie Andreu : On parlera de la loi de Monsieur Caresche un peu plus tard. Je voudrais donner la parole à Strasbourg : la situation dans votre ville et les mesures envisagées ?

Christian Antony :

C'est intéressant d'intervenir juste après vous, parce que nous, nous avons fait exactement l'inverse. La ville de Strasbourg n'a pas choisi de s'occuper de la prostitution et c'est bien sous la pression des électeurs, des riverains, qu'elle a dû prendre en compte un certain nombre de problèmes de prostitution. Jusqu'à il y a quelques années, les interventions de la ville de Strasbourg se limitaient à l'action sociale et au soutien des 4 ou 5 associations qui s'occupent activement d'aider et de réinsérer les prostituées. A Strasbourg, les riverains semblent beaucoup moins tolérants qu'à Paris. J'ai personnellement été prise en otage, avec un adjoint au Maire, par des riverains tout à fait excédés qui avaient sous leurs fenêtres une trentaine de prostituées qui les gênaient horriblement. Je peux comprendre. J'ai vu des gens en pleurs et je pense qu'ils n'en rajoutaient pas. Ils étaient obligés de dormir derrière, dans la cuisine, parce qu'ils ne pouvaient plus dormir dans leur chambre.

Les bruits, c'étaient les arrêts des voitures, les coups de klaxons, les autoradios des « surveillants » ou des « fusibles », ça dépend des termes. A Strasbourg, on a la particularité d'avoir un arrêté qui a été pris par la municipalité de gauche, et un arrêté pris par une municipalité plutôt de droite. Les deux se complètent. Le premier arrêté interdisait le stationnement. Etaient punissables tous les clients. Ça n'était pas mal, sauf que c'était complètement impossible à faire respecter, à moins de disposer d'une brigade de policiers. Le deuxième arrêté, pris suite à ces difficultés, était limité à un secteur géographique, à proximité immédiate des lieux de culte, des établissements scolaires etc...

Pour l'instant, on a eu des effets de report mais pas suffisamment. Les prostituées sont restées coincées au dernier endroit. C'est parfaitement critiquable et je ne suis pas forcément très à l'aise de dire ça. Mais la politique de la ville de Strasbourg était d'abord de répondre aux riverains qui étaient profondément excédés et d'essayer de repousser la prostitution dans des zones moins gênantes. C'est parfaitement horrible à dire, j'en ai conscience. Les prostituées n'ont pas souhaité, et c'est compréhensible, aller dans des zones très glauques, moins bien éclairées, parce que, non seulement il y a moins de clients mais il y a aussi beaucoup plus de risques. Les résultats ont été mitigés.

La ville de Strasbourg a au moins démontré qu'elle était capable à sa mesure de faire quelque chose et de ne pas être complètement en attente de règlements qui pour les gens ne veulent pas dire grand-chose. Quand on parle de lutte contre le proxénétisme international... En plus Strasbourg, je le rappelle, est une ville frontière où nous bénéficions, entre guillemets, d'un certain nombre d'avantages mais aussi d'inconvénients. Tous les proxénètes, toutes les prostituées qui viennent à Strasbourg n'habitent pas à Strasbourg. Il n'y a donc jamais de proxénétisme hôtelier. Et comme la loi n'est pas la même en Allemagne, elles habitent avec leurs proxénètes ou leurs surveillants dans les hôtels allemands.

Sylvie Andreu : Est-ce que l'inverse est vrai, est-ce que les prostituées françaises vont en Allemagne ?

Christian Antony :

A mon avis non, il y a peu de prostituées françaises. D'ailleurs les chiffres le prouvent. Ce sont 90% de prostituées venant des pays de l'est ou étrangères.

Sylvie Andreu : Le voyage se fait dans le sens Allemagne France.

Christian Antony :

Tout à fait. Ce sont même des minibus qui viennent les chercher par troupeau tôt le matin.

Sylvie Andreu : Au moment des sessions européennes dit-on ?

Christian Antony :

Ca c'est un autre type. On n'a pas non plus un proxénétisme uniforme, mais une prostitution multiforme ; on a de la prostitution cachée en appartement, relativement grand luxe, lors des sessions européennes. Mais il n'y a pas que des parlementaires qui viennent aux sessions européennes. Il y a tout le personnel etc...On a donc des autobus remplis de prostituées venant pour les sessions parlementaires. Elles les affrètent elles-mêmes pour venir à Strasbourg. C'est étonnant. Et puis on a évidemment une prostitution locale qui a quasiment disparu. Mais c'était relativement bien localisé, sans qu'il y ait trop de mélange.

Je voudrais encore dire deux ou trois horreurs. Autant j'ai été fortement impressionnée par le rapport de l'OCRTEH, autant je dois dire qu'à Strasbourg -c'est peut-être un particularisme local-, mais à part la police municipale, notre police municipale qui est une police importante, personne ne s'occupe de la prostitution. Je vise en particulier la police nationale qui s'occupe assez peu du problème— je suis désolée de le dire brutalement —. Nous avons les meilleurs rapports avec la police nationale sur des tas de sujets, une réunion de coordination tous les mercredis matin avec la police nationale, les bailleurs sociaux, les transporteurs... où nous analysons les difficultés, les stratégies à mettre en œuvre pour la semaine suivante. Par contre, il y a deux sujets sur lesquels la police nationale est très gênée ou a peu de moyens d'intervention, c'est la prostitution et la question des marginaux en centre ville.

Nous nous sommes aussi posé la question d'un arrêté anti-mendicité, anti tout ce qu'on voudra. C'est parfaitement inapplicable. Aujourd'hui, on a l'expérience de cet arrêté anti-prostitution. C'est une vraie difficulté. Je dois dire que nous avons été plusieurs fois très loin et la justice ne nous a pas suivis jusqu'au bout. Nous avons interpellé à plusieurs reprises des couples en pleine action sur la voie publique, sur réquisition d'un pasteur qui était à côté, et à chaque fois le substitut de permanence a fait relâcher, au motif que c'étaient des policiers municipaux qui avaient constaté les infractions. C'est tout juste si nous ne nous sommes pas fait accuser de voyeurisme parce que les policiers ont dû aller jusqu'à la voiture, en éclairer l'intérieur parce que ce n'était pas visible, donc il n'y avait pas de matière à faire.

Aujourd'hui, on attend beaucoup d'une concertation entre le procureur de la république sur ce qu'il demande, pour pouvoir effectivement incriminer et les prostituées et les clients. Que demande-t-il comme preuve, quels éléments la police est-elle obligée d'apporter, pour qu'effectivement, la loi Sarkozy que tout le monde attend d'ailleurs, soit appliquée. On nous fait suffisamment de reproches : « Mais vous avez la loi Sarkozy, pourquoi vous ne faites rien, pourquoi la situation est-elle toujours la même dans les entrées d'immeuble ? ». On n'a pas encore travaillé localement sur les modalités d'application. C'est quelque chose qui se met assez difficilement en place.

Sylvie Andreu : Merci. Martine Richard veut peut-être évoquer la situation de sa bonne ville d'Angers ?

Martine Richard

Oui. Tout d'abord vous situer Angers : dans l'Ouest, une ville de 156 000 habitants. On nous considère toujours comme une petite ville. Mais nous sommes quand même la 16^{ème} ville de France. Je tenais à le préciser. Sur Angers, on a une situation qui a évolué depuis deux ans. Je vais vous donner un peu les étapes.

A l'été 2001, sont apparues de jeunes prostituées d'origine africaine occupant trois lieux dans le centre ville. Ces jeunes femmes, originaires du Ghana, du Nigeria et de Sierra Léone, étaient une

douzaine environ. Elles ne restaient pas en permanence sur Angers, mais arrivaient le soir et repartaient le lendemain matin. Donc pas de proxénétisme hôtelier ou très ponctuellement. A la suite de plaintes de riverains et d'une interpellation en Conseil Municipal, nous avons avec le conseil municipal décidé de la création d'un groupe de travail dont j'ai pris la charge.

Je dois préciser que je suis adjointe chargée de la santé. Il s'agissait peut-être d'une approche un peu différente de celle d'autres villes, où c'était plutôt la sécurité publique qui était d'abord concernée et les adjoints qui prenaient en charge le dossier. Là, à Angers, j'ai souhaité que ce groupe de travail soit constitué avec les associations de la ville. Onze associations ont été contactées, concernées de près ou de loin par le phénomène prostitutionnel et ayant déjà une action de terrain puisque cette apparition de jeunes femmes étrangères prostituées sur le territoire de la ville n'excluait pas qu'il y ait une prostitution de bar dans la ville d'Angers comme dans beaucoup d'autres villes.

Ce groupe de travail a été mis en place et les axes que nous avons déterminés étaient plutôt des axes sanitaire, social et de prévention.

Pour l'axe sanitaire et social, c'est vrai que le rôle des associations était déjà primordial puisqu'elles approchaient les prostituées dans les bars. Je pense entre autres à l'association Aides, à Médecins du Monde et au Mouvement du Nid qui avaient déjà des actions auprès de ces jeunes femmes prostituées, mais plutôt dans la prostitution cachée. Elles ont mis en place des actions auprès de ces jeunes africaines qu'elles ont essayé de contacter, mais c'était assez difficile sur le terrain. Ces jeunes femmes étaient très surveillées par leur proxénète et aussi par des veilleurs.

Donc un axe sanitaire et social, mais aussi un axe de prévention auquel nous avons beaucoup travaillé à la fin de l'été 2001. Son objectif, sensibiliser la population au phénomène prostitutionnel, au trafic et à la prostitution de réseau puisque c'est à cela que nous nous sommes attachés dans notre groupe de travail. Nous avons organisé une conférence débat qui s'est déroulée en présence des associations du groupe de travail. Je dois dire que nous avons toujours été en lien avec les institutions, que ce soit le SRPJ, le Procureur de la république, le préfet, la délégation Droits des femmes, pour leur faire part de l'avancée de nos travaux. Nous les avons invitées à cette soirée d'échange avec le public, soirée montée autour d'un extrait du film « Chaos » de Coline Serreau. Une centaine de personnes sont venues et nous avons pu échanger sur les réseaux de prostitution.

Sylvie Andreu : Vous avez un premier bilan qui s'approche de l'expérience qui est menée à Paris ? Vous travaillez dans le même sens ?

Martine Richard :

Oui, on travaille dans le même sens, dans le sens de la sensibilisation.

Sylvie Andreu : Comité de pilotage, information ?

Martine Richard :

Nous n'en sommes pas au point de Paris parce que le phénomène de prostitution de rue à Angers n'a pas l'ampleur de celui de Paris.

Je vous parlais d'une évolution. Il se trouve que depuis la fin 2002, les autres prostitutions étrangères sur Angers ont complètement disparu. Les raisons de cette disparition sont sans doute multiples. Ce n'est sans doute pas seulement le travail du groupe que j'ai constitué, c'est peut-être un petit peu la sensibilisation, une pression qui s'est exercée sur les proxénètes qui avaient mis en place les jeunes africaines sur Angers, une présence policière puisque parallèlement le Contrat Local de Sécurité a fonctionné et qu'ont été renforcés les contrôles routiers, les contrôles de sécurité... Ce sont les petits moyens que l'on s'était donné sur le plan de la répression, par exemple le contrôle d'alcoolémie dans les secteurs où s'exerçait la prostitution, qui a peut-être dissuadé un peu les clients.

Mais ce ne sont que des hypothèses et je n'ai pas les moyens de les vérifier. Le constat c'est que, fin 2002, aucune prostituée n'a réapparu sur les secteurs de la ville d'Angers. Nous avons fait une enquête pour savoir si elles ne s'étaient pas déportées vers la périphérie et il semblerait que non.

Apparemment les réseaux d'étrangères n'existent plus sur Angers. Ce qui ne veut pas dire qu'elles ne réapparaîtront pas. Mais pour l'instant, depuis novembre 2002, nous n'avons plus de prostituées étrangères sur le territoire de la ville.

Sylvie Andreu : Rouen, Laurence De Kergal

Laurence De Kergal :

Je suis adjointe à l'action sociale à la ville de Rouen et vice-présidente du CCAS. Nous sommes 108 000 habitants pour une agglomération de plus de 400 000. Nous sommes situés à une heure de train de Paris. Je dis cela parce que nous avons actuellement une centaine de prostituées de rue sur Rouen.

On n'a pas les chiffres de la police nationale pour celles qui sont dans les bars, les hôtels etc. Dans ces 100 prostituées, nous avons 30% d'hommes. Je trouve que c'est important parce que c'est une évolution un peu générale. Il y a 80% d'étrangères, dont beaucoup de Sierra Léonaises et de Ghanéennes qui viennent par le train de Paris tous les soirs. Elles repartent par le train très tôt. Nous avons également des jeunes filles de l'Est. Actuellement, on a moins d'Africaines, car comme elles viennent par le train et qu'elles ne payaient par leur billet, elles sont contrôlées par la SNCF et souvent remises dans le train du retour.

Le Maire m'a chargé de mettre en place un groupe de travail au sein de la ville de Rouen, où nous travaillons en partenariat avec la DASS, le Conseil Général, le rectorat, la Délégation aux Droits des femmes, le CIDF, des élus de l'opposition et de la majorité, et des citoyens dits de base.

Nous essayons de subventionner les associations qui travaillent avec nous, Médecins du Monde et Aides. Le Mouvement du Nid existait à Rouen mais il a disparu. Nous les subventionnons pour les aider à faire un travail de prévention Sida et hépatite, et l'écoute autour d'un café. Nous avons également un partenariat avec le Centre Hospitalier Universitaire qui nous accorde un dépistage gratuit et assez massif pour les prostituées.

Sylvie Andreu : Donc vous êtes dans une logique préventive, pas dans les décrets répressifs ?

Laurence De Kergal :

Répressif non, car nous n'avons pas tellement les moyens d'avoir une politique répressive.

Par contre, nous mettons aussi en place une sensibilisation au niveau des écoles. Pour le moment, il s'agit d'une prévention au niveau des écoles primaires, nous allons travailler avec le rectorat. Nous allons sensibiliser les enfants, non pas en leur parlant de prostitution, mais plutôt de non-violence, de respect du corps, afin que nos enfants ne deviennent pas des clients. C'est très tôt qu'il faut leur dire que leur corps, c'est quelque chose, qu'ils peuvent dire non, et qu'on n'emploie pas n'importe quel mot. Nous allons essayer de mettre en place des petites brochures. Si vous avez déjà travaillé sur des brochures, nous sommes tout à fait preneurs. C'est vrai que ce n'est pas facile. On ne peut pas employer n'importe quels mots. Nous allons donc travailler aussi avec des agences de communication, et faire une campagne d'affichage. Ensuite, au niveau collège et lycée, il faut parler de la prostitution et de la sexualité pour que les jeunes soient conscients de ce qu'ils font. Et qu'ils ne deviennent pas clients.

Sylvie Andreu : Merci, avant dernière intervenante, Madame Godefroy de Mulhouse.

Mireille Godefroy :

Je suis adjointe au Maire. J'ai été pendant six ans adjointe à la sécurité et depuis peu, je suis adjointe aux affaires sociales.

Mulhouse est une ville de 112 000 habitants au sud de l'Alsace, et l'agglomération fait à peu près le double. Sa caractéristique est d'être proche des frontières puisque nous sommes à moins de 30 km de Bâle en Suisse et moins de 50 km de Fribourg en Brisgau en Allemagne. Il faut dire que cela joue aussi sur le paysage de la prostitution puisqu'il y a une rotation extrêmement importante des prostituées sur Mulhouse.

A Mulhouse existent des prostituées traditionnelles, autochtones, alsaciennes, mais un peu vieillissantes, et depuis quelques années une population très importante venant des pays de l'Est : Bulgares, Tchèques, Albanaises, jeunes en général et qui travaillent à des tarifs plus bas, souvent sans protection et qui créent une véritable concurrence. Nous avons eu à un moment une véritable guerre de prostituées sur le territoire de Mulhouse.

Les prostituées des pays de l'Est sont essentiellement dirigées par des réseaux criminels. Comme le disait tout à l'heure Monsieur Lain, les têtes de réseau restent au pays et les jeunes femmes sont surveillées à Mulhouse par des Turcs. Nous avons une population turque assez importante et ce souvent des Turcs qui font le relais entre les têtes de réseau et les prostituées qui sont sur place. Nous avons aussi des Africaines, essentiellement des Camerounaises avec une prostitution organisée au niveau familial de façon clanique.

Nous avons eu depuis quelques années de très gros problèmes avec cet afflux important de prostituées. Problèmes de sécurité, de tranquillité publique avec, comme le disait mon collègue de Strasbourg, moins de tolérance en Alsace qu'à Paris et des remontées très fortes au niveau de la Mairie. Ce qui fait qu'en août 2002, Jean-Marie Bockel, Maire de Mulhouse, a pris un arrêté contre la prostitution, l'interdisant dans un périmètre très restreint, quelques rues du centre ville proche de la gare, où les gens n'en pouvaient plus. Bien sûr, cela n'a pas résolu le problème car la prostitution s'est sans doute déplacée. Peut-être d'autres riverains étaient-ils importunés, pas toujours les mêmes si j'ose dire. Mais on a tout de même constaté un changement. Je pense qu'il est dû à l'arrêté qui a été pris mais aussi aux lois Sarkozy, puisque la prostitution est beaucoup moins visible. En discutant avec la police, on sait que la prostitution est davantage cachée, disons plus discrète ; elle s'est repliée dans les bars, dans les salons de massage. C'est un phénomène un peu général.

Par contre, ces arrêtés et la loi Sarkozy peuvent avoir un effet négatif en refoulant la prostitution dans des endroits moins fréquentés, avec le risque de mettre en danger les prostituées qui sont plus isolées et qui peuvent être davantage les proies des proxénètes et des clients pervers ou dangereux. Il y a eu le cas de Colmar dont on a beaucoup parlé puisque la prostitution avait été repoussée dans les vignes ; en fait on en est un peu revenu parce que cela devenait vraiment impossible.

Je voudrais dire deux ou trois mots à propos des trois protagonistes de la prostitution, c'est-à-dire les proxénètes, les prostituées et les clients.

En ce qui concerne la lutte contre le proxénétisme et les réseaux mafieux, c'est vrai que c'est extrêmement difficile de la part de la police. Nous travaillons beaucoup avec la police nationale. Comme on le rappelait tout à l'heure, la prostitution ne relève pas à priori des compétences de la ville qui bien sûr est responsable de la tranquillité. C'est quand même une des responsabilités de l'Etat.

Mais on est bien obligé de s'y intéresser. La Police nous dit que c'est extrêmement difficile d'arriver à prouver les faits de proxénétisme. Une des difficultés, c'est que les enquêtes sont très longues. Cela demande souvent plusieurs mois et la police n'a pas les moyens. On a déjà parlé des effectifs insuffisants. Il faut vraiment faire pression pour que la police s'occupe de la prostitution.

Dans la loi Sarkozy, il y a aussi le problème des prostituées. Il avait été proposé aux prostituées qu'elles dénoncent leurs proxénètes, moyennant quoi on pourrait les régulariser. Dans les faits, c'est extrêmement difficile pour une prostituée de dénoncer son proxénète quand elle est surveillée, quand elle sait que les enquêtes sont longues, et qu'en fait les proxénètes peuvent user de représailles sur elle, mais aussi sur sa famille quand la famille est restée dans le pays d'origine.

Ce n'est peut-être pas une mauvaise idée au niveau de la loi mais je pense que ce n'est pas très facile à appliquer.

En fait, pour aider les prostituées à sortir de la prostitution, il faudrait qu'elles puissent s'insérer. Or pour s'insérer, il faut avoir des papiers. Généralement, elles n'en ont pas. Comment faire pour les aider dans ce sens ?

J'ai formé un petit groupe de travail à la fois dans le cadre du CLS et de mon ancienne casquette, avec la police et la justice, et nous travaillons beaucoup avec le Mouvement du Nid.

Sur le client, je peux dire malgré tout que la loi Sarkozy nous a donné une possibilité d'agir. Le Nid avait signalé à la police qu'il y avait depuis l'automne de nouvelles prostituées, de jeunes Ukrainiennes sourdes et muettes, qui étaient surveillées. La police a pu interpellé la semaine dernière, dans le cadre de la loi Sarkozy, deux clients de ces jeunes prostituées sourdes et muettes.

On peut en effet arrêter des clients qui usent des services d'une prostituée en situation de vulnérabilité, comme c'était le cas pour ces jeunes femmes handicapées. Je ne peux pas dire encore quelle sera la suite puisque c'est tout récent. Il y aura j'espère une suite judiciaire. Je pense qu'il y a une volonté de la part de la police, mais comme je le disais aussi, un manque de moyens. On constate aussi une frilosité de la part de la justice à poursuivre. Je crois que là, il y a tout un travail partenarial. Ce n'est pas la peine d'interpeller s'il n'y a aucune suite. On va essayer de travailler vraiment sur quelques objectifs précis, peut-être ces prostituées handicapées, les mineures aussi. Des arrestations de proxénétisme de mineurs ont été déjà opérées.

Sylvie Andreu, Avant les questions de la salle et les conclusions de Dominique Raimbourg, adjoint au Maire de Nantes pour les questions de tranquillité publique, peut-être un mot de la part de Monsieur Guillot sur cette proposition de loi de Christophe Careshe qui vise justement à pénaliser les clients...

Didier Guillot :

Christophe Caresche avait en effet rédigé une proposition de loi sur la pénalisation des clients. Je précise tout d'abord deux choses. Ce n'est pas une proposition de la ville de Paris ; souvent j'entends dire ou je vois écrit noir sur blanc : « la ville de Paris propose de pénaliser les clients ». C'est Christophe Careshe, parlementaire socialiste qui a pris cette initiative qui n'engage pas la ville de Paris, même si de nombreux élus parisiens, Annick Le Petit, Anne Hidalgo et beaucoup d'autres le suivent. C'est une initiative de Christophe Caresche, aujourd'hui parlementaire de l'opposition.

Il n'a pas de chance non plus puisque cette proposition n'a pas été adoptée telle qu'elle par le groupe socialiste pour l'instant. Je dirais qu'elle est un peu au frigo. Elle a été reprise sous forme d'amendement dans la discussion parlementaire sur le projet dit de Sécurité Intérieure de mars 2003.

En gros, l'idée était de reprendre la loi qui a été adoptée en mars 2002 sur la pénalisation des clients de mineurs. On reprend à peu près les mêmes attendus et on crée une peine de 2 ans d'emprisonnement et de 30 000 € pour les clients de prostituées sans mettre de catégorie, ni mineurs, ni vulnérables comme c'est le cas dans la loi Sarkozy. Mais cette proposition de loi comporte plusieurs idées : celle d'assurer un suivi socio-judiciaire des clients, un peu sur le mode de ce qui se passe pour les joueurs à qui l'on interdit les casinos. Ça peut paraître curieux comme analogie mais c'est un peu le même principe de suivi. Ensuite reconnaître un statut des victimes pour obtenir réparation auprès des commissions d'indemnisation des victimes d'infraction auprès des tribunaux, sous condition que les victimes prostituées renoncent à la prostitution.

Tout cela s'accompagne d'un volet réinsertion. Un article prévoit la prévention dans les collèges et les lycées sur l'éducation sexuelle. Je ne sais pas exactement quelle forme cela doit prendre, mais il faudra qu'ait lieu un jour un débat sur l'éducation sexuelle. Tant que l'éducation sexuelle dans les lycées sera du ressort des sciences naturelles et qu'on considèrera le rapport sexuel comme un acte mécanique et non pas comme un rapport d'altérité, il faudra effectivement que l'on évolue sur cette question.

Ensuite est prévue la création d'un Conseil National de la Prévention et de lutte contre le système de prostitution, dans la suite du rapport Hazan-Marcovich. Dans la droite ligne de tout ce qui a été fait. Cela ne fait que reprendre les fameuses conventions dont tout le monde a parlé ce matin, en particulier l'article 9.5 du protocole sur la traite des personnes.

Sylvie Andreu : On est sur le point d'accoucher d'une loi ?

Didier Guillot :

Je ne sais pas si on est sur le point d'accoucher d'une loi. Pour l'instant, c'est une première pierre. Ceci dit, beaucoup de procès d'intentions ont été faits. Christophe Caresche ne souhaite pas mettre 10% de la population en prison. Ce n'est pas le but du jeu. On a entendu tout et n'importe quoi. Il s'agit de créer un interdit. On voit bien, avec notre collègue suédoise qui a parlé ce matin, qu'il n'y a

pas 13% de la population qui est arrivée en prison. L'idée c'est de poser un interdit, de lancer le débat par rapport à la position française et d'aboutir sur la position française abolitionniste, qui est une position non aboutie par rapport, aux conventions qui ont été ratifiées depuis 1960.

Il s'agit d'aller jusqu'au bout de la logique et surtout de poser le débat sur le système prostitutionnel tel que le décrivait Malka Marcovich et sur l'acteur essentiel qu'est le client, quasiment tout le temps oublié. On parle toujours du proxénète, on parle toujours de la prostituée, mais les deux principaux acteurs de ce trio qui génère le marché, c'est le proxénète et le client, ce n'est pas la prostituée.

Sylvie Andreu :Merci. Dominique Raimbourg, pouvez vous compléter ce qui a été dit à cette table ronde et nous dire ce que vous avez retenu de ce que vous avez entendu au court de cette journée ?

Dominique Raimbourg :

C'est difficile de faire une synthèse comme ça. Nous sommes partis de trois principes : les prostituées sont des victimes, il faut prendre en compte la situation des riverains, et il faut être laïc sur la question, c' est-à-dire que la ville vise à lutter contre un certain nombre de trafics mais n'a pas à se mêler de la sexualité de ses concitoyens. On a à lutter contre des phénomènes néfastes mais pas à promouvoir un modèle.

Deuxième remarque en ce qui nous concerne, c'est que la question de la prostitution est rapidement devenue un enjeu politique. Nous avons une opposition municipale active qui s'est emparée de cette question, et il n'y a pas un conseil municipal où n'est pointée l'inaction fautive, coupable, du Maire qui laisse les riverains à l'abandon et qui ne veut rien faire.

Troisièmement, la réponse que nous avons envisagée à Nantes, c'était la réponse consistant à avoir un effet sur la demande, d'où la conférence de presse que je vous ai exposée ce matin.

Quatrièmement, nous avons déploré – et ceci est une remarque politique – que les seuls acteurs politiques lisibles pour une population soient les Maires. L'action de l'Etat n'est pas inexistante, elle n'est pas nulle, mais elle n'est portée par aucune politique, c' est-à-dire que le seul interlocuteur d'une population, c'est le Maire. Je crois que l'on tient là aussi une des explications de ce qu'est notre crise de politique nationale, qui s'est manifestée le 21 avril avec une classe politique un peu discréditée et un peuple un peu déboussolé, c' est-à-dire qu'il n'y a pas de porteurs de la politique nationale. Le citoyen n'a pas d'interlocuteur. C'est quand même important

Cinquième observation : une présence policière, mais une lenteur de la réponse policière malgré la qualité des rapports que nous avons avec la police, malgré la qualité de la Brigade des mœurs qui travaille au sein du CIRS suivant les explications qui vous ont été données ce matin. On constate l'incapacité à se lancer dans la répression des trafics de proxénétisme de façon satisfaisante. Et surtout l'incapacité à rassurer la population. Il n'existe aucun discours en direction de la population, tout le discours est porté par la Mairie qui parle au nom d'autres. Donc une difficulté politique centrale qui illustre nos difficultés générales.

Enfin dernier point, on note une amélioration de notre situation locale. Nous étions partis avec une centaine de personnes prostituées étrangères qui travaillaient sur la ville. Aujourd'hui nous sommes tombés à une quarantaine environ. Pour quelles raisons ? Parce qu'on en a parlé, parce qu'on s'en est occupé, parce qu'il y a eu des actions de réinsertion, des contacts avec elles, parce que la police a fait des contrôles, a mis quelques personnes en garde à vue avec un système de rappel à la loi qui ne relevait pas véritablement de la sanction. Un effet de l'intervention publique sans aucune sanction effective à ce jour. Je crois qu'il faut en tirer les leçons, notamment quand on pense à la pénalisation du client. L'annonce de la sanction est parfois largement suffisante. Je suis juriste de métier. Méfions-nous de notre capacité à élaborer des lois d'une sévérité phénoménale, qui ne seront jamais appliquées précisément à cause de leur sévérité.

Si l'on veut écouter les Suédois, il faut les écouter jusqu'au bout. Et se rappeler que les Suédois ne condamnent jamais personne à plus de dix années d'emprisonnement. Chez nous, les peines de perpétuité fleurissent et personne n'hésite à criminaliser –au sens de la loi française – c' est-à-dire à donner une qualification criminelle relevant de la Cour d'Assises, c' est-à-dire une peine supérieure à

10 ans d'emprisonnement. Tout en sachant que les Cours d'Assises ne prononcent pas plus de 3 000 arrêts par an et que, d'ores et déjà, on est incapable de juger les meurtres, les viols et que tous les viols simples sont déqualifiés. Méfions-nous donc de ce qui est notre faiblesse française : théoriser à l'infini, légiférer à l'infini et pratiquer peu. Je crois donc qu'il faut être prudent.

Sylvie Andreu ; Merci de ce balayage très bien fait des problèmes qui concernent Nantes. Une dernière intervention de la salle ?

Janice Raymond :

Deux questions pour deux des intervenants. Madame Godefroy, j'ai entendu que vous parliez de 'l'invisibilité : l'invisibilité quand on fait disparaître la prostitution de rue. Je souhaiterais que vous commentiez. Car je suis toujours troublée par l'argument de l'invisibilité de la prostitution ; comme l'a dit l'intervenante suédoise, nous devons voir qui et quoi devient invisible, quoi et qui devient visible. Quand la prostitution de rue entre dans les bordels et les clubs, tout le monde sait dans les quartiers que ces endroits existent. Donc ces lieux deviennent visibles.

Mireille Godefroy

Le terme n'est peut-être pas approprié. Ce que je voulais dire, c'est que la prostitution de rue avait diminué. Dans les rues du centre ville où elle était visible par tout le monde en plein jour, puisqu'elle existait aussi l'après midi et le soir, cette prostitution a beaucoup diminué. Comme je l'ai dit, elle n'a pas disparu pour autant. Elle est visible dans d'autres lieux mais beaucoup plus discrète et elle provoque dans l'ensemble moins de nuisances au niveau des riverains. Ainsi, ces derniers mois, nous n'avons pratiquement eu aucune plainte en Mairie par rapport aux nuisances causées par la prostitution. Elle n'est pas invisible mais elle est devenue beaucoup plus discrète sur la voie publique.

Janice Raymond :

Une autre question au représentant de la ville de Strasbourg. D'après ce que vous avez dit, il semble que lorsque les parlementaires se rencontrent - les diplomates et les officiels qui viennent à Strasbourg-, vous voyez une augmentation de la prostitution. Ce dont nous devons donc parler ici, c'est de la clientèle prostitutionnelle qui est clientèle officielle et diplomate. Nous devons donc comprendre les difficultés dans le fait de poursuivre les clients, lorsque les clients sont le plus souvent ceux qui rédigent les lois.

Christian Antony :

Vous avez, Madame, donné exactement la réponse.

Jean-Marie Legal, de l'association Aides

Je voudrais faire un parallèle entre les déplacements dont parlait le conseiller technique de la Mairie de Paris, entre les communes périphériques du centre ville parisien, et ce qui se passe dans les mouvements migratoires.

J'ai l'impression qu'on a une certaine facilité à théoriser, philosopher sur les droits de l'Homme et de la femme en particulier, de manière très intéressante, sans prendre en compte les réalités quotidiennes des personnes dans des pays qui sont à l'origine du flux migratoire. On a montré qu'actuellement la migration économique était un réel problème qu'on ne gèrerait pas en mettant des barrières. On en a vu l'échec jusqu'à présent.

Il faut travailler dans les pays d'origine pour permettre aux personnes de ne pas croire à l'eldorado. Je vous citerai des exemples que nous avons dans nos associations avec Médecins du Monde sur Nantes : des personnes qui arrivent, qui sont à la recherche d'un traitement pour le VIH. Quand vous venez d'un pays africain où 25% de la population des 15-49 ans est contaminée par le VIH, vous avez un problème d'accès aux soins. Ici, pour tout revenu, vous n'avez accès qu'à la charité des associations et des services de secours municipaux, conseils généraux etc... Que vous reste-t-il pour manger quand vous suivez une trithérapie, et qu'il y a 5 000 balles dans votre pochon de médicaments ? Vous dormez à la gare parce que tout est bouché, et effectivement vous n'avez rien à manger. Je crois donc qu'il y a quelque chose à regarder de manière plus globale.

Vu le problème de la prostitution de réseau actuellement, on ne peut pas théoriser à partir de nos concepts d'Européens. Parce que je trouve que l'on n'est pas très coloré dans la salle aujourd'hui. Il y a quelque chose à prendre en compte de la réalité de terrain des personnes qui viennent chez nous.

Et si elles sont victimes de trafics, -je connais le cas du Cameroun-, c'est aussi parce qu'on leur promet un eldorado, un statut, et aussi parce que dans ces pays-là, le chic choc, ça existe, c'est à-dire que le fait de subvenir à ses besoins pour une partie dans la prostitution, n'a pas la même valeur morale que chez nous. On ne peut pas non plus raisonner en appliquant nos normes de pays européens et nord européens. On ne peut pas raisonner uniquement à partir de nos concepts à nous sur le statut de la femme en Europe ou dans les sociétés nord occidentales. Il faut se resituer par rapport aux besoins des personnes dans les pays d'origine.

Malka Marcovich

Je propose que la personne dans la salle qui va intervenir demain sur la prostitution originaire du Nigeria à destination de l'Italie, du Cameroun et du Kenya, puisse répondre.

Je crois qu'il est important que ce ne soit pas seulement nous qui répondions à cette question sur les pays d'origine. Il serait utile qu'Esohe Aghatise puisse réagir. Vous avez aussi dit que dans certaines cultures, l'acte sexuel marchand n'avait peut-être pas la même valeur morale que pour nous en Occident. C'est aussi là-dessus que je souhaitais que Madame Aghatise réponde.

Esohe Aghatise

Je vais donner une réponse très rapide. La chose essentielle qui pousse les femmes africaines, quand je dis africaines, je parle principalement des femmes nigérianes, dans la prostitution en Europe, c'est qu'il y a cette image du monde occidental qui est présentée dans les pays africains comme un paradis où il est très facile de faire de l'argent.

La question du rôle des femmes est principalement économique. Ce n'est même pas le fait de venir pour de meilleurs soins médicaux. Car à un certain niveau, elles préfèrent utiliser les soins médicaux traditionnels. La pauvreté mais aussi les questions culturelles, le manque d'alternatives culturelles, le fait qu'il y a réellement un fossé entre les vieilles valeurs, lorsque l'on regarde les groupes ethniques de la plupart des femmes qui viennent en Europe pour la prostitution, et que l'on regarde ce qu'elles font aujourd'hui, c'est choquant. En effet, il y a une grande différence entre ce qui est culturellement acceptable et ce qu'elles finissent par faire.

Malka Marcovich :

Vous trouverez dans le papier qu'Esohe présentera demain un approfondissement de ce qu'elle vient de dire. Je voudrais ajouter quelque chose de personnel. Nous avons nous-mêmes à nous méfier du "différencialisme" culturel qui viserait à dire, -et je parle d'un point de vue laïc et universel des droits humains-, que ce que nous considérons comme une norme égalitaire n'est peut-être pas la norme qu'il faut avoir dans certains pays. Je le dis d'autant plus fort que j'ai très peur qu'avec la construction de l'Union Européenne, nous aboutissions à un "différencialisme culturel" qui affirmerait qu'il y a les droits humains qui s'appliquent aux Européens, les droits humains africains qui sont d'un autre type, les droits humains sud-américains, les droits humains de telle région. Nous arriverions à une autre forme de "différencialisme culturel", où finalement, la question de l'égalité disparaîtrait.

Esohe Aghatise :

Je voudrais ajouter une chose sur le fait que c'est oui ou non plus facile d'être prostituée en Europe ou dans leur pays. La plupart de ces femmes restent dans la prostitution à cause de rites magiques, les rites qu'elles doivent subir. C'est parfois difficile pour les gens d'Occident de comprendre la force de ces rites sur elles. Elles sont chrétiennes mais le sens de leur chrétienté est très différent de l'effet des valeurs originelles pour elles.

Gubila Ekberg :

Je vais continuer en anglais parce que c'est plus facile.

Cela me pose problème d'entendre une position selon laquelle les femmes venant d'Afrique qui sont prostituées ou des pays baltes, ou de Russie ou d'ailleurs, auraient un point de vue différent sur le fait d'être dans la prostitution que celles d'Europe de l'Ouest. Aucune femme, d'aucun pays, ne souhaiterait être dans la prostitution si elle avait un réel choix.

Jean-Marie Legal,

Je n'ai pas dit ça. Je n'ai pas vendu un "différencialisme" quelconque. Je dis simplement que dans les critères d'analyse qu'on va prendre pour essayer de lutter contre ce phénomène, pour faire que ces

personnes victimes soient dans une démarche qui leur permette de ne plus être enfermées dans ce statut, il faut pour les aider prendre les problèmes en amont.

On est aussi obligé d'entendre qu'il y a des différences dans les principes. Travailler avec des personnes africaines, des Camerounaises ou des Guinéennes de 16 ans qui vous disent qu'à l'école elles ont un amoureux pour sortir le soir, un amoureux pour aider pour les examens, un amoureux pour leur payer des fringues, aussi naturellement que je vous le dis là, cela veut bien dire que, quand on va travailler sur le statut prostitutionnel, on ne va pas avoir la même représentation. Ce sur quoi je vous alerte, c'est sur un "différencialisme" dans la manière d'approcher les choses. Cela ne veut pas dire que ces femmes là ne feraient pas autre chose si elles avaient le choix. Bien entendu. Le statut de la femme en Afrique est un statut qui ne donne pas souvent d'autre choix. Simplement pensons-y quand on réfléchit à des solutions. On ne peut pas raisonner à partir de notre statut à nous.

Didier Guillot :

Je voudrais faire un petit commentaire sur la première intervention, notamment par rapport aux filles de l'Est, plus qu'aux Africaines. On a qu'à regarder le film « Chaos » ou plus encore « Lylia 4 ever » pour comprendre comment le mécanisme prostitutionnel n'est pas aussi simple que l'immigration économique classique. Il ne s'agit pas de jeunes filles à qui l'on dit : « si tu te prostitues, tu vas gagner ta vie, ça va être formidable ». Il s'agit de filles à qui on explique qu'elles vont être mannequins, hôtesse, journalistes mais certainement pas prostituées. Une fois qu'elles ont passé la frontière, elles n'ont plus de passeport, elles sont prises en charge, elles sont dans le système de la traite et de l'esclavage qui n'est pas un système d'immigration économique classique. Ce n'est pas l'ouvrier qui va travailler chez Renault en arrivant en France. C'est un système de traite et d'esclavage. On ne peut pas mélanger les deux choses. La plupart des filles ne tombent pas là-dedans en se disant « super, je vais gagner ma vie en étant prostituée ». Le phénomène est beaucoup plus complexe.

Gunila Ekberg

Je voudrais dire que c'est toujours tellement plus facile de mettre le blâme sur les victimes. Nous devons nous concentrer sur les hommes qui achètent ces femmes là, et pourquoi ils le font. C'est plus intéressant pour arrêter la traite pour les objectifs sexuels.

J'ai aussi autre chose à dire concernant les membres du Parlement Européen. En Suède -et on est en train de faire la même chose dans les autres pays nordiques-, on établit des codes de comportement pour tous les membres du Parlement, ceux du gouvernement, et c'est important pour vous, pour tous les membres des municipalités. Il y a pas mal de municipalités en Suède qui ont conçu des codes de comportement pour leurs employés : quand ils voyagent ou pendant leur temps de travail, ils ne peuvent pas acheter les femmes ou les enfants. Ça marche.

Esohe Aghatise

Je suis choquée par les mots. Quand j'entends cette histoire de fille de 16 ans qui dit qu'elle a un homme pour les examens, un homme pour les soirées etc...80 % des femmes nigériennes qui sont mises dans la prostitution en Europe viennent du groupe ethnique Edo.

Dans ce groupe ethnique, les relations entre les hommes et les femmes comportent traditionnellement des lois très rigides, et c'est encore vrai aujourd'hui. Un homme qui ne serait pas mon mari n'a pas le droit de me toucher, si je suis assise, il ne peut même pas passer devant mes jambes. S'il le fait, aussi bien la femme que l'homme doivent passer par un certain nombre de rites de purification qui sont très rigides. Cela n'a rien à voir avec le fait qu'ils soient chrétiens ou non. Même chrétiens, ils devront passer par ces rites. Ensuite si quelque chose arrive dans la famille, tout est attribué à ce comportement où une femme a été touchée par un homme qui n'avait aucune relation familiale avec elle et qui n'est pas son mari.

Je ne sais pas d'où vous tenez ce type d'information. Mais je ne pense pas que ce cas puisse être généralisé à toutes les femmes. Je ne reconnais en rien les femmes nigérianes ou africaines que j'ai pu rencontrer à travers votre exemple.

Paul Bolot

Je voudrais intervenir au nom de Médecins du Monde sur deux points : l'impact de la loi dite de « Sécurité Intérieure » qui diminue le nombre de filles prostituées, avec une visibilité ou une invisibilité de ces jeunes filles, et l'absence d'insertion possible pour ces mêmes jeunes filles, qui même si elles

dénoncent leurs proxénètes une fois prises par la police -ce qu'elles ne feront jamais naturellement-, n'auront pas plus de droits. Elles auront droit à un papier, un permis de séjour de 6 mois comme c'est prévu dans la loi, mais jamais de droit au travail. Donc c'est une véritable souricière. On va les arrêter, les taxer de 3 700 € d'amende, les mettre en prison éventuellement. Une fois qu'elles vont sortir, elles vont se retrouver dans la rue, avec des papiers pour quelques semaines ou quelques mois, mais toujours sans travail.

Je rappelle quand même qu'il y a eu des SPRS, il y en avait 12 qui étaient prévus sous la tutelle du préfet. Ces SPRS n'existent plus. Ou il n'y en a plus que trois, portés par des associations. Monsieur Raimbourg parlait de la réponse de l'Etat. Voilà une réponse de l'Etat qui pourrait être envisagée. Pourquoi ne pas pousser la réorganisation et la remise en état de ces SPRS ? C'est bien beau de dire que les associations font un excellent travail de terrain, et on est là pour en témoigner. Mais il faudrait aussi que l'Etat, au lieu de bailler des fonds pour les associations, prenne réellement en main cette réinsertion. Parce que je pense effectivement que certaines de ces jeunes femmes, qu'elles soient d'Afrique ou d'Europe de l'Est, voudront rentrer chez elles pour des raisons naturelles. Mais celles qui voudront rester ici, il faudra bien leur assurer une formation, une alphabétisation pour certaines et des formations pour d'autres. Merci.

Dominique Raimbourg :

Je suis effectivement partisan de deux choses : relancer ces SPRS avec force pour avoir une action de réinsertion qui aille jusqu'au bout, qui soit plus coordonnée avec les services de l'Etat et qui réponde à la question de la délivrance des papiers de façon plus satisfaisante. Il y a là un véritable problème.

Je suis partisan aussi de ce qui était indiqué, à savoir une coopération internationale. A ce sujet, et c'était le but de mon intervention, j'aurais voulu que Madame Aghatise nous explique les raisons qui, selon elle, font que la majorité des jeunes femmes nigérianes qui viennent ici appartiennent à une seule ethnie. Pourquoi cette ethnie, comment se fait-il que cette ethnie que vous décrivez comme étant pourvue de règles coutumières très strictes, se mette subitement à fournir une grande proportion de femmes qui deviennent prostituées en Europe, en tout cas en France et en Italie ?

Pour notre part, nous constatons que toutes les jeunes femmes qui arrivent sur Nantes sont anglophones et sont toutes un peu de la même région au sens large : la Sierra Leone, le Ghana et le Nigeria. A-t-on une idée de la raison pour laquelle elles sont toutes originaires d'une région qui est sans doute une très grande région sur place, qui pour nous apparaît comme circonscrite à un coin de l'Afrique ? Etant précisé que l'on a connu quelques Camerounaises qui ont aujourd'hui quasiment disparu.

Esohe Aghatise :

La réponse réside dans des difficultés culturelles et sociales. La société nigériane est polygame de manière prédominante. Dans les familles polygames, vous avez un homme qui a 2, 3, 4 femmes. Traditionnellement, il devait construire la famille et soutenir les finances de la famille. Plus vous aviez de femmes, plus vous aviez de chances d'avoir de nombreux enfants, et plus de chances de cultiver de larges portions de terre. La famille était ainsi plus riche.

Traditionnellement, l'homme à la tête de la famille divisait le produit de la terre entre chaque femme. Ainsi, dans le petit morceau de terre que la femme possédait, elle pouvait planter ses propres produits agricoles. Et ce qu'elle avait, elle le réintroduisait auprès du mari afin de lui permettre de soutenir la famille et de nourrir les enfants.

Il y avait aussi un rôle très important de la femme dans la famille. Si les enfants se développaient bien ou non, tout dépendait de l'épouse, de la mère.

Aujourd'hui, avec la vie moderne et l'urbanisation, cette structure s'est cassée. Vous avez un nombre important d'hommes qui ne peuvent plus subvenir aux besoins de leurs femmes, mais ils continuent d'épouser plus de femmes en invoquant les valeurs traditionnelles. Nous marions plus de femmes parce que la polygamie est autorisée. Ils épousent plus de femmes mais ne s'intéressent pas à ce qui arrive aux enfants. Chaque femme doit s'occuper seule de ses enfants. La charge de soutenir la famille est entièrement portée par les femmes.

Maintenant, avec cette situation de difficultés économiques où les femmes ne peuvent pas soutenir leurs familles toutes seules, certaines nouvelles arrivent disant qu'en Europe, on trouve facilement du travail, que c'est facile de gagner beaucoup d'argent etc...

Les premières femmes qui sont parties, sont parties sur la base de ces promesses. Elles ont été trompées. On leur a dit que lorsqu'elles arriveraient en Europe, ce serait facile pour elles. C'était au début. Au début des années 1990, certaines d'entre elles revinrent et purent bâtir des maisons. Et ainsi de nombreuses familles commencèrent à regarder cela avec intérêt. Quand plus tard on a su que c'était avec la prostitution, les mêmes hommes qui continuaient d'appliquer ces traditions polygames dirent : « et bien, si cette femme l'a fait, et qu'il ne lui est rien arrivé, les autres peuvent le faire ».

Pourtant elles ne pouvaient toujours pas le faire chez elles. Et la plupart de celles qui entrèrent dans la prostitution n'avaient jamais été dans la prostitution avant. Elles ne savaient pas ce que cela voulait dire. Elles croyaient qu'elles iraient en Europe et rencontreraient un homme riche qui payerait toutes leurs dépenses.

Raymonde Pledran, le mouvement le Cri

Ce que je voudrais dire aux représentants des grandes villes, c'est qu'à écouter tout le monde, et avec ce que nous savons de notre propre pratique, le constat s'impose d'une carence par rapport à la réinsertion.

S'il y a un texte de loi qui n'est pas abouti, c'est bien l'ordonnance de 1960 concernant la réinsertion. Il serait bon que les municipalités des grandes villes notamment ne négligent pas cet outil extraordinaire que représentent les Services de Prévention et de Réinsertion Sociale. Je les ai pratiqués. Dans l'assistance, d'autres les ont pratiqués. S'il est facile d'entrer dans la prostitution, quelles que soient les raisons qui vous y amènent, il est très difficile et très long d'en sortir. L'accompagnement est pratiquement indispensable.

Quand vous disiez, Monsieur, que pour la réinsertion les associations font du bon travail, je suis ravie en tant qu'association qu'on nous félicite toujours. Mais je dis que la réinsertion est une mission d'Etat et qu'il faudrait peut-être questionner les budgets, peut-être dissocier le budget SIDA qui a été important en 1990. Je renverrai aussi aux textes de loi que certains parlementaires ont déposés récemment et qui tendraient à reconsidérer cette ordonnance de 1960.

Patrick Hauvuy, directeur SPRS de l'association ALC à Nice

Concernant les budgets et l'engagement de l'Etat, je voudrais signaler ce que nous avons appris, il y a trois jours, une baisse du montant de nos subventions.

En fait, il y a un peu plus de trois SPRS - il y en a une dizaine au niveau national -, certains avec une taille qui leur permet de fonctionner, comme le nôtre qui comporte une dizaine d'intervenants, médiateurs culturels, sociaux etc...d'autres qui ont un poste ou un poste et demi. On peut déjà mesurer en dotation l'engagement de l'Etat sur cette question.

Bien que Monsieur Sarkozy et Madame Ameline se soient fait fort de se faire l'écho de la qualité du travail des SPRS, de la qualité du travail qui a été notamment fait dans l'accueil des victimes - je pense que l'on en parlera demain - ils nous ont annoncé un gel de 85% des crédits pour 2003.

Les gestionnaires apprécieront. 85% de nos crédits pour 2003 sont gelés ! Ce qui fait que moi par exemple, qui gère une équipe d'un peu plus d'une douzaine de personnes, j'ai reçu 15% de notre budget au mois de juin sans aucune explication. Je sais simplement que 85 % du budget est dans les congélateurs.

Gunila Ekberg

Je voudrais faire un commentaire concernant la question de la Mairie de Nantes, pourquoi les femmes viennent d'une seule région et d'un seul groupe ethnique. Si je regarde du côté des pays Baltes, c'est la même chose. Ce sont les mêmes questions qui se posent parfois en Suède. Par exemple en Suède, pratiquement toutes les femmes qui viennent d'Estonie sont originaires d'une région située près de Narva, près de la frontière russe. Elles viennent de là car cette région est économiquement dépourvue, et les proxénètes le savent très bien. Ils savent que les femmes y sont très vulnérables.

Cela n'a rien à voir avec les femmes de cette région. Cela a à voir avec la situation de ces femmes, sur un plan économique et sur le plan des droits, sur le plan de l'égalité entre les femmes et les hommes. De plus, il y a des relations entre les proxénètes de Narva et les proxénètes suédois. Troisièmement, il y a la proximité entre l'Estonie et la Suède. Cela n'a rien à voir avec les femmes elles-mêmes. Quand les femmes sont vulnérables, l'industrie du sexe abuse de cette situation.

Déléguée aux droits des Femmes, région des pays de la Loire

Ce colloque avait pour titre, les politiques urbaines face à la prostitution. Je ne peux pas oublier qu'avant les phénomènes de ces dix dernières années et l'arrivée de prostituées étrangères dans nos pays, il y avait une prostitution d'autochtones. On en parle peu. Si on est sur l'idée que quand on réduit la demande, on réduit l'offre, Angers devient une oasis puisque j'ai entendu dire tout à l'heure qu'il y avait disparition de la prostitution étrangère. On peut donc penser que s'il n'y a plus d'offre, il y aura moins de demande. C'est de la provocation, ne vous inquiétez pas.

Ce que je veux dire, c'est que l'on ne peut pas assimiler la prostitution uniquement à la traite. Ici on parle énormément de la traite. C'est important, c'est le phénomène de ces dernières années, c'est l'arbre qui cache la forêt. Le problème de fond, c'est la prostitution. Il y a des hommes qui achètent les services, il y a des femmes qui les vendent. Le problème de fond qui a été trop rapidement abordé tout à l'heure et que l'on pouvait entendre en filigrane dans ce qu'a dit la représentante de la Suède, c'est une politique d'évolution des mentalités qui a duré environ 50 ans. Je crois que le problème de la prostitution, si on veut le prendre à la source, c'est : que faire en matière de formation, d'évolution des mentalités, chez nous, pour les femmes qui sont chez nous, pour moi qui ne gagne peut-être pas suffisamment bien ma vie et qui, en sortant d'ici, vais aller arrondir mes fins de mois ? Soyons honnêtes ; Quand on parle de ces hommes mariés, que font leurs femmes ? Ce sont nos maris, ce ne sont pas les maris des voisins. J'aimerais bien que l'on pose aussi le problème comme ça. Le problème, il est chez nous. Il n'est pas que dans les classes nécessiteuses.

J'ai été élevée en banlieue. La dame qui habitait au-dessus de chez nous, dès que son mari était parti, elle avait de la visite. Ma maman m'a appris à repérer ça. Et je peux vous dire que le mari avait de l'argent. Godard a fait un film qui s'appelait « Deux ou trois choses que je sais d'elle », ça se passait comme ça.

Il faudrait un deuxième colloque peut-être ou il faut que d'ici demain, on arrive à parler aussi de la manière dont on s'y prend pour que ces jeunes clients qui sont nos enfants, nos fils, nos frères, nos oncles, fassent différemment. Nous sommes leurs mères. Comment les avons-nous élevés ? Il y a l'éducation nationale, il y a le milieu familial. Comment est-ce qu'on bouge tout ça ? Il faut rompre avec l'illusion qu'une loi suffira à supprimer tout ça. Non. Les lois ne sont efficaces que si elles se greffent sur l'évolution sociale ; La question, c'est : est-ce qu'on a assez bougé les choses, est-ce qu'on a assez fait de prévention, comment on s'y prend, quelles sont les politiques publiques ?

Sylvie Andreu : Le colloque aurait été incomplet sans votre intervention et l'on vous en remercie. Je cède la parole à Malka qui va conclure et vous annoncer que vous avez encore du travail demain, et un film et un débat ce soir.

Malka Marcovich

La transition est bonne parce que nous allons justement nous retrouver ce soir pour la projection du film « la vitrine hollandaise », réalisé par Hubert Dubois. Nous allons poser la question des médias et de l'exploitation sexuelle, de l'information. Nous allons toucher au sujet dont a parlé Madame tout à l'heure, c'est-à-dire quel est l'environnement dans lequel la prostitution et le message prostitutionnel peuvent prendre forme.

Pour demain, ce sera une matinée très intense de travail. Nous avons quatre ateliers qui doivent déboucher sur des actions concrètes : un atelier sur la protection, la réinsertion et l'aide aux victimes, un atelier sur la sensibilisation, l'éducation et la prévention des risques au niveau local, un atelier sur la coopération internationale et un atelier sur la répression des trafics et la lutte contre le proxénétisme.

Enfin, les animateurs de ces ateliers, les rapporteurs, qui sont tous des élus des villes afin de marquer dans ce colloque l'engagement des élus, viendront faire un rapport sur le contenu de ces différents ateliers.

Les Politiques Urbaines et La prostitution

Nantes Juin 2003 - Actes du Colloque

En clôture, nous aurons Jean-marc Ayrault, député maire de Nantes, et Anne Hidalgo, première adjointe de Bertrand Delanoë à la Mairie de Paris.

Je voudrais pour terminer vous expliquer comment fonctionne le guide qui vous a été remis. D'un côté, vous trouvez le programme du Colloque et les biographies des personnes qui interviennent ; de l'autre, nous avons sélectionné, Claudine Legardinier et moi-même, des textes de référence à travers trois rubriques.

La première rubrique est un état des lieux, elle aborde les réalités du terrain et les chiffres de l'OCRTEH. Nous avons également voulu rendre visible les courriers des riverains, car il nous semblait important dans le cadre d'une mobilisation des villes que ces extraits de courriers caractéristiques apparaissent. Nous avons aussi fait une revue de presse de cette espèce de brouhaha qu'il y a eu depuis deux ans autour de ces sujets. Enfin, nous avons souhaité qu'il y ait des paroles de personnes prostituées. On dit trop souvent que l'on parle à la place de... Grâce au travail de Claudine notamment, nous avons pu rendre la parole aux personnes prostituées.

Nous avons aussi présenté des documents sur les conséquences sur le plan sanitaire de la prostitution, à travers deux travaux. Et nous avons abordé la question des hommes clients à travers une étude faite par Sven Axel Manson, sociologue suédois qui travaille depuis une vingtaine d'années sur ce sujet.

Enfin, nous avons souhaité qu'il y ait un coup d'œil sur l'histoire ; car on ne peut pas parler de la prostitution aujourd'hui sans voir qu'il y a des parallèles avec certains constats qui ont pu exister, il y a un siècle. Ce qui devrait nous éviter de reprendre les mêmes discussions sempiternellement.

Il était juste que nous ayons aussi ces bases internationales qui nous manquent souvent pour savoir dans quel cadre nous nous trouvons, avec quels principes nous devons travailler, ceux que nous devons défendre, pas seulement au niveau international mais aussi au niveau local.

Demain ce sera Claudine Legardinier qui animera la matinée.

Je voulais particulièrement remercier Sylvie Andreu au nom de l'Association des Maires de Grandes Villes de France, la Ville de Paris et la Ville de Nantes, pour le travail absolument remarquable qu'elle a mené durant toute cette journée.

12 juin 2003

6. Les médias et l'exploitation sexuelle : quelle information ?

Il n'est pas toujours aisé pour un journaliste d'investigation d'enquêter sur la traite et l'exploitation sexuelle. Entre sensationnalisme, information brute, propagande parfois, quel est le rôle des médias pour lutter ou conforter l'exploitation sexuelle et la prostitution? Quels sont les blocages culturels inhérents à un sujet trop longtemps resté tabou, qui touche à ce qu'il y a de plus intime dans les rapports entre les hommes et les femmes ? Le débat sera précédé par la projection du film « La vitrine hollandaise » (Cineteve/ARTE - 2002), qui présente à partir de témoignages, entre autres d'" entrepreneurs du sexe ", la réalité d'une politique pragmatique libérale qui vise à intégrer à part entière le secteur du sexe dans l'économie du pays.

Animation : Malka Marcovich

Hubert Dubois / Claudine Legardinier / Briseida Memma

Malka Marcovich :

Avant la projection du film, je vais d'abord vous présenter les personnes qui sont à mes côtés : Hubert Dubois, qui a réalisé ce film intitulé : « la vitrine hollandaise ». Il est réalisateur et travaille depuis plusieurs années sur ces sujets. Il avait déjà réalisé un documentaire intitulé « Est/ouest, femmes à vendre ». Vous allez donc voir ce document absolument unique, car pour la première fois nous voyons des proxénètes légaux parler devant la caméra.

Après la projection, dans le cadre du débat que nous voulons mener sur la manière dont les médias traitent la prostitution et l'exploitation sexuelle, Hubert Dubois nous parlera des difficultés à filmer et à faire des reportages sur ces sujets.

Pour alimenter ce débat, nous aurons ensuite Claudine Legardinier, qui est journaliste, auteure de deux livres, un sur la prostitution et un paru dernièrement, intitulé « Les trafics du sexe : femmes et enfants marchandises », aux éditions Milan. Elle nous parlera de ce poids des mots à l'intérieur de notre culture française, et nous dira peut-être pourquoi il est si difficile d'aborder ce sujet et de lever cette chape de silence.

Enfin, Briseida Memma, journaliste albanaise, correspondante à Tirana pour l'AFP et l'Express, a fait un travail remarquable de décryptage des médias albanais et des Balkans sur la manière dont ils exercent une propagande qui pousse les femmes à partir vers ce fameux eldorado dont nous avons largement parlé aujourd'hui, c' est-à-dire l'Ouest, nos pays de destination. Aujourd'hui Briseida mène un travail de prévention avec l'Association des Femmes Journalistes albanaises, pour apprendre à décrypter le contenu des messages et des journaux.

Nous aurons, je pense un débat très riche. Je vous propose de voir tout de suite le film d'Hubert Dubois et nous nous retrouvons après.

(projection du film)

Si nous vous avons montré ce film avant le débat sur les médias et l'exploitation sexuelle, c'est parce que jusqu'à présent, il n'y a jamais eu de film qui montre de l'intérieur la manière dont fonctionne l'industrie du sexe. Cela pose tout de même un certain nombre de questions lorsque l'on sait que depuis plusieurs années déjà, la une des journaux tourne souvent autour

de ces sujets. Le film que vous venez de voir sera présenté au festival de Foix « Résistances » qui cette année est consacré à la prostitution et aux violences faites aux femmes. En octobre, il sera diffusé sur ARTE.

Il est très important que vous fassiez connaître ce film et que ce film continue sa vie.

Je vais tout de suite demander à Hubert Dubois, qui a déjà travaillé sur ces sujets, quelles difficultés il a rencontrées pour travailler en tant que journaliste d'investigation sur l'exploitation sexuelle, la prostitution et l'industrie du sexe.

Denise Pouillon, Union Contre le Trafic des Êtres Humains

Si l'on n'a pas applaudi plus longuement, c'est parce qu'on est là complètement accablé. Même moi qui connais les problèmes à fond, tout au moins je le pense, depuis très longtemps, j'en ai eu les larmes aux yeux. On a du mal à s'en remettre.

Malka Marcovich :

Moi aussi, à chaque fois, alors que cela doit faire au moins la dixième fois que je le vois, je suis toujours aussi bouleversée. Racontez-nous comment vous avez pu filmer tout ça et quelles ont été les difficultés que vous avez rencontrées.

Hubert Dubois :

Merci beaucoup pour les compliments. Ce que je voudrais d'abord, c'est parler de tout le travail qui a été fait autour de moi. Malka est pour quelque chose dans ce travail, avec tous ceux qui m'ont ouvert les yeux et aidé à réfléchir. Parce que ce n'est pas du tout évident d'avoir les yeux ouverts quand on rentre dans ce monde là. Et tout seul on ne voit pas grand-chose.

Je pense aussi à Yolande Gensen bien sûr. J'ai eu la chance, après des difficultés, de faire des rencontres heureuses dans ce monde de brutes.

Auparavant, j'avais fait un film sur la traite des femmes. Je n'y voyais pas bien clair ; en fait, la genèse de ce film c'est une rencontre que Malka a eue dans le train avec une productrice sur l'idée qu'effectivement on arrive mal à se situer dans ce débat confus et à prendre une position qui soit identifiable et claire auprès du public face à ces idées toutes faites, ces idées politiquement correctes, du style la prostitution "le plus vieux métier du monde etc...".

A ce moment là j'étais en train de terminer un autre film sur la traite des être humains et je ne voulais pas rentrer dans ce débat. En parlant en trio avec Malka, la productrice Lucie Pastor et moi, on s'est rendu compte effectivement que ce qu'il fallait, c'était mettre les pieds dans le plat et aller en Hollande. Encore fallait-il qu'il y ait un volontaire pour y aller. J'ai dit ok j'y vais. Je n'y suis pas allé en aveugle. J'y suis allé éclairer avec des bases arrières, et on va le dire d'une manière assez rapide, c'est vous, quoi.

Comment je suis venu à prendre une position que je n'avais pas il y a deux ans ? C'est parce que j'ai travaillé sur la traite des êtres humains, la traite des femmes dans la prostitution. C'était pour TF1 et je n'ai pas eu de mal à convaincre un producteur parce que la prostitution ça fait toujours recette. Donc on peut y aller, on peut en faire, on peut en refaire, il n'y a pas de problème. C'était pour Villeneuve. Je lui ai dit, moi je ne veux pas filmer des travellings sur les prostituées sur les trottoirs, parce que ça c'est facile à faire, c'est pas cher, c'est vite fait, on se lamente et on dit regardez ces pauvres filles etc...on prend quelques témoignages, il y a des femmes de l'Est courageuses qui parlent, et avec ça on fait un film.

J'avais plutôt essayé à l'époque de rentrer à l'intérieur du milieu des trafiquants pour essayer de voir quels étaient les mécanismes socioculturels, économiques, donc d'aborder des réflexions un peu intellectuelles, pas trop grand public. Mais j'avais un peu caché cette intention à Villeneuve. En gros, nous étions d'accord que nous ferions recette parce qu'il y aurait de la prostitution à l'antenne. J'ai essayé de faire ce film un peu plus intelligemment.

Quand j'ai commencé le premier film, « Sos femmes à vendre », je n'avais pas d'idées très claires sur la prostitution. Tout le monde m'a dit, que ce soit à la Commission européenne, à l'Organisation Internationale pour les Migrations où dans d'autres institutions : « Tu vas rentrer dans un débat,

attention de ne pas te faire manipuler ni par l'un ni par l'autre ». Je connaissais mal le débat abolitionniste/réglementariste. On me disait : « il y a deux lobbies, ceux qui veulent abolir la prostitution et ceux qui considèrent que c'est un métier comme les autres ». Je me suis dit : « ouh la la, ce n'est pas mon sujet, moi mon sujet c'est la traite des femmes, c'est l'esclavage. » Pour moi, traite des femmes, esclavage, trafiquants, on achète et on vend des femmes, c'est odieux, c'est l'esclavage, il y a déjà matière. Je ne voulais absolument pas voir la prostitution autrement que comme le lieu sociologique dans lequel il y avait un esclavage. La prostitution non pas comme esclavage, mais un lieu où il y avait une forme d'esclavage.

Je suis allé voir les femmes « forcées » dans les pays de l'Est, dont on entend beaucoup parler, torturées, battues, kidnappées, tout ce qu'on veut, elles existent, d'ailleurs elles en parlent après. Mais le problème c'est que, une fois sur le terrain, on ne les trouve pas. J'ai voyagé dans beaucoup de pays, j'ai cherché partout, avec toutes les méthodes que l'on peut imaginer quand on est journaliste. Et je me suis dit : peut-être que je me trompe de film, peut-être qu'il n'y a pas de femmes « forcées », peut-être qu'elles sont toutes volontaires. Elles disaient toute en situation qu'elles étaient volontaires. Sur tous les tons. J'ai tout essayé. J'ai travaillé avec des journalistes roumains... pas de femmes forcées. Que des volontaires. C'est quand même bizarre. C'est ensuite que j'ai compris, en décryptant, que c'est une forme d'aliénation, et qu'elles avaient acquis la conviction que oui, c'était de leur plein gré qu'elles le faisaient. Ces femmes-là, victimes de la traite, se disaient volontaires. C'est là que la réflexion a continué, aidé par un certain nombre d'entre vous. Et que j'ai compris que finalement, il n'y a pas de prostitution volontaire, il n'y a pas de prostitution forcée. Les plus forcées soit disant pour nous se disent encore volontaires.

Lorsque j'ai commencé cette enquête en Hollande, j'ai travaillé avec une jeune étudiante hollandaise très intelligente, sympa et qui découvrait aussi le milieu. On avait beaucoup de facilités à travailler chez les entrepreneurs, chez les proxénètes, et on trouvait des femmes volontaires, indépendantes etc... En reconduisant à la gare une femme que nous avions interviewée, l'étudiante hollandaise m'a dit : « Tu sais ce qu'elle m'a dit ? ». Elle m'a dit : « oui je suis volontaire, bien sûr, mais de toute façon on m'a toujours dit que j'étais conne. Alors, qu'est ce que je peux faire d'autre ? » Ca, c'était dit entre Hollandaises. Je n'étais pas censé l'entendre. Cette étudiante hollandaise aussi a commencé à réfléchir.

Malka Marcovich :

Je souhaiterais que tu décrives aussi, après avoir fait le film, les pressions qu'il a pu y avoir pour te faire couper des images qui pouvaient être dérangeantes.

Hubert Dubois :

Ce film, j'ai dû le faire en montrant patte blanche dans le milieu hollandais et surtout auprès des institutions hollandaises. Il y a un contrat de confiance avec eux, notamment avec la Fondation de Graaf. Je leur ai dit que j'étais journaliste et que je n'avais pas de point de vue particulier –ce qui était faux- mais je cherche à comprendre –ce qui est vrai-.

Il y a une règle que j'applique, c'est de respecter les gens. Je me suis engagé à leur donner la cassette quand le film serait fini. Mais surtout pas avant. Car le droit à l'image pourrait intervenir pour faire des coupes. Mais entre temps, ARTE a différé la diffusion, et il est passé avant en Belgique sur la télévision belge flamande. Toute une partie du film se déroule à Anvers, et l'interview de Turven Weindal a été coupée. Je l'ai su après. Yolande m'a téléphoné le lendemain furieuse et elle avait raison. Je suis monté au créneau. Je n'ai rien à voir avec les contrats financiers, les contrats économiques entre le producteur et la télévision belge flamande. En revanche, j'ai demandé des comptes sur mon droit de regard. En fait, l'argument était qu'il aurait du venir en plateau et s'exprimer en débat direct. Et comme il s'est désisté pour venir en plateau, la partie anversoise a été tronquée allègrement.

Malka Marcovich :

Je vais prendre deux questions ou trois avant de passer la parole à Claudine Legardinier et Briseida Memma. Et ensuite il y aura un débat global autour de la question des médias.

Madame Mabileau :

Pensez-vous qu'il aurait été possible de traiter ce sujet sur la ville de Paris ? Parce que si l'on compte le nombre de films passés cette année à la télévision sur la prostitution ou ce qui est périphérique à la

prostitution... Je pense en particulier à un film totalement scandaleux, passé sur la 6 à une heure de grande écoute, sur l'ouverture d'un night club sexe, le club des Guetta à Paris, où il n'y a pas de contact physique avec la personne, mais où l'on voit les gens échanger des billets, où l'on remonte les réseaux de prostitution jusqu'à Los Angeles... On comprend qu'il y a aussi de la spéculation immobilière, on comprend qu'il y a des rapports avec le commerce. Je pense qu'on est là au cœur du problème, c'est-à-dire que vous faites un film clinique sur la Hollande, mais je pense que l'on pourrait très bien le faire à Paris. Est-ce qu'il y a aujourd'hui une instance qui vous empêcherait de faire ce film à Paris ?

Hubert Dubois :

Je pense qu'il ne faut pas rentrer dans un sentiment que l'on n'est pas libre de travailler. On est libre de travailler. Le problème, c'est qu'il faut avoir les idées claires. Je crois que globalement, nous journalistes et je me mets dedans, il y a deux ans, nous n'avons pas les idées claires. Car il y a effectivement l'air du temps qui est youpi !, tout va bien. En plus ça fait recette à la télé. Pourquoi se priver ? A mon avis le problème n'est pas une censure, le problème est que l'on travaille à contre courant. En plus, si on travaille à contre courant, il faut qu'il y ait du sens à ce que l'on donne. Moi j'ai écrit quatorze fois le commentaire. Ici ça va très bien entre nous. Je suis ravi que vous applaudissiez, mais je serai encore plus ravi quand j'aurai contribué à faire avancer la réflexion. J'attends de voir ce que la presse spécialisée, qui est pour nous un très bon indice, va penser de ce film. Ce n'est pas gagné. Ils ne vont pas manquer de me reprocher d'être parti pris, d'avoir fait un film militant non objectif. Le problème c'est : est-ce que ce film pose bien les termes, les arguments, ouvre les yeux là où il faut etc ? Je crois que c'est un problème d'air du temps, de manque de travail de notre part sur ce sujet, et aussi une question d'audience. Mais là on est sur un sujet qui fait de l'audience. Prostitution, en gros, ça marche. Maintenant il faut mettre autre chose comme contenu que des travellings sur les trottoirs. Je ne connais pas bien la situation en France. Une chose à la fois. A mon avis, le prochain sujet à faire s'il y en a un, c'est le client. Comme le client, c'est vraiment privé, privé, il y a du travail. On peut aller le faire en Suède, mais ça aura moins de sens parce que la Suède, c'est une autre planète. Le client, il est chez nous.

José Dillenseger Mouvement le Cri :

Je pensais, dans le film, c'est un peu comme dans l'Arlésienne. Il y a un personnage dont on parle souvent mais qu'on ne voit pas. La question de l'argent. Si un jour il y a un autre film à faire, c'est aussi sur l'argent. Parce que le client, il a l'argent. Ce n'est pas tous les clients potentiels qui auraient envie d'être clients. On parle du changement des comportements, des mentalités, de l'homme vis-à-vis de la femme, de sa sexualité, de l'harmonie des relations avec l'autre et ainsi de suite. Mais le problème, c'est l'argent.

La plupart des émissions qui sont passées, les gens les trouvent croustillantes. Ils pensent qu'ils ont appris quelque chose. En fait, ils n'ont rien appris sur l'exploitation. La plupart des films font l'apologie de la prostitution. Essayons de faire un journal à grand tirage, vous verrez que l'on n'aura pas l'argent, parce que le peuple n'y croit pas et parce que l'on aura les capitalistes contre nous, les puissances financières et notamment les paradis fiscaux qui blanchissent. Il me semble que l'important c'est l'argent qui va dans la prostitution.

Malka Marcovich :

Je salue le courage d'Hubert Dubois qui a dit son ignorance et comment il était lui aussi pétri de stéréotypes.

Une femme dans le public:

Je voudrais avoir l'avis de Monsieur Dubois. D'abord son film est remarquable. On en connaît une petite partie mais c'est étonnant et dramatique de découvrir ça. Depuis un an ou deux, on a vu un certain nombre d'émissions à la télévision aborder ce sujet, toujours dans un contexte un peu surprenant quand même. J'ai été interviewée par TF1, mon témoignage n'est pas passé, on a fait passer celui du député. J'ai toujours été un peu effarée de cette approche qui fait des gens qui traitent le problème de fond de l'esclavage de ces femmes -qui sont traitées comme des animaux- des gens d'arrière-garde, des ringards. Je n'ai pas de chance, je suis de droite. Mais il y a des gens de gauche qui ont les mêmes idées que moi, et je pense qu'il faut dépasser ça. Je ne sais pas comment faire passer un message logique et clair vis-à-vis de ces lobbies qu'on a à la télévision, entre autre de prostituées qui ont eu la parole dans des proportions absolument scandaleuses. Tandis que c'est très difficile à notre niveau d'arriver à passer.

Malka Marcovich :

Cela me permet d'enchaîner et de demander à Claudine Legardinier, qui travaille sur ces sujets en tant que journaliste depuis de longues années, quelle est son analyse de ces résistances et comment s'articule cette mise à silence.

Claudine Legardinier :

La question est épaisse, vous en conviendrez. Je vais parler de mon expérience. Ce qui me frappe, puisque j'ai entendu beaucoup de récits de personnes qui sont dans la prostitution ou qui ont quitté la prostitution, c'est justement ce que vous décrivez : ce mur, ce mur de silence qu'on n'arrive pas à franchir. Toutes celles que j'entends régulièrement n'iront jamais sur un plateau de télévision pour témoigner. Et c'est bien ça qu'on n'arrive pas à dépasser.

J'ai dernièrement rencontré une femme qui a été prostituée en Allemagne pendant des années, avec qui j'entretiens un échange épistolaire régulier, et qui me dit sa révolte absolue, comme vous, d'assister à ces émissions de télé, où elle voit la prostituée de service contente de l'être et décidée à le rester. Elle me dit à quel point elle bout, elle qui en connaît vraiment les réalités.

J'insiste parce qu'elle a été prostituée de luxe, je le dis avec d'autant plus de force et de conviction qu'elle a été prostituée dans les meilleures conditions du monde en Allemagne, c'est-à-dire dans un bel appartement où comme elle me l'expliquait les serviettes étaient coordonnées, rien n'était laissé au hasard et tout ça était très propre et très bien fait. On ne disait pas les clients mais les « invités ». A l'étage du dessus le médecin, à l'étage du dessous l'avocat, le genre d'immeuble où la prostitution est noyée au milieu de tout un tas de services...

Elle dit qu'elle donnerait tout pour aller témoigner, pour raconter sa véritable histoire. Mais la boulangère va la reconnaître et ça ce n'est pas possible, et puis surtout il y a son fils. Elle vit donc condamnée à cette espèce de secret absolument infernal. Elle est terrifiée à l'idée que sont fils, qui a 15 ou 16 ans, sache quoi que ce soit de sa vie passée. Elle a été prostituée pendant cinq ans en Allemagne. C'est loin maintenant mais elle se cache. Elle me demande de ne pas l'appeler sur son téléphone fixe mais uniquement sur son portable. Elle me répondra quand son fils ne sera pas à côté d'elle.

On est devant cette espèce de stigmaté, de marque épouvantable, qui fait que, si l'on vous a marqué " prostitué-e " une fois, vous ne sortirez plus de ce regard, de ce jugement. Là-dessus, on a aussi beaucoup de travail à faire pour ôter ce regard qui pèse toujours sur les mêmes, c'est-à-dire sur les prostituées. Le regard, comme vous le savez, n'a pas pesé sur les clients au long des siècles. Ils ont toujours été complaisamment protégés et justifiés dans leur comportement. Même les proxénètes, au fond, on les a jugés, mais avec moins de dureté et de mépris que celui qui pèse sur les femmes.

Je ne réponds pas à votre question parce que je ne sais pas comment y répondre. Comment sortir de ce silence là ? J'avoue que moi, c'est ce qui me révolte le plus, et j'ai beaucoup de mal à vivre avec ça. C'est que j'entends des récits, des récits insupportables, mais de personnes qui n'iront jamais témoigner publiquement. Comment faire pour sortir de ça ?

Puisque je suis journaliste, je vais aussi perfidement dire un mot pas gentil sur les médias et sur certains journalistes. Mais c'est vrai qu'il y a une logique médiatique qui est la même que pour tout un tas de secteurs de notre société. C'est qu'il faut aller vite. Or quand on parle de prostitution, on ne peut pas aller vite. Si on va vite, on ne comprend rien. Et je pense que Hubert le sait. Il a passé suffisamment de temps à préparer ce film, il faut du temps, il faut écouter, il faut réfléchir, il faut revenir. Alors qu'à la télé, on est toujours confronté à cette prostituée si contente qu'on a interviewée pendant 8 minutes, et dont on dévide le discours en le prenant pour argent comptant, sans recul et sans distanciation. Ce qui m'a frappé dans ce que j'ai souvent entendu, c'est que le premier quart d'heure tout va bien, la première demi-heure, ça va encore, au bout d'une heure ça va beaucoup moins bien. Au bout de trois heures, c'est terrible. Et je crois que cette logique, finalement, on la retrouve presque à chaque fois.

Il m'est arrivé, il y a pas quelque temps d'entendre une jeune fille qui était prostituée par minitel, et qui paraissait tellement souriante, tellement gaie, que moi-même j'ai eu un moment de doute et je me suis dit : « Quand même, tu as l'esprit vraiment mal tourné, elle a l'air d'une grande fille heureuse de

vivre. » Eh bien, c'était passionnant à écouter. A partir du moment où je l'ai suffisamment écoutée, où elle a eu le temps de s'exprimer, elle a peu à peu lâché ce premier discours qui est d'ailleurs très lié à la prostitution, très lié à ce spectacle de la prostitution, qui est le côté vendeur, c'est-à-dire le sourire. Et d'ailleurs, beaucoup de clients disent : « vous voyez bien qu'elles sont contentes, elles sont tellement souriantes ». Vous savez, ces touristes sexuels qui nous expliquent que même les enfants sont ravis ; la preuve, ils sont très détendus et très souriants. Cette image, il faut absolument prendre le temps d'aller au-delà. Cette jeune fille me disait au début que les clients, après tout, c'étaient des hommes qui souffraient et qu'il fallait bien leur rendre service. Et au bout de trois heures elle me disait à quel point elle les haïssait ; elle marchait dans la rue et elle se sentait étouffer. Elle avait l'impression de manquer d'air et elle disait : « ils me prennent tout, ils m'ont pris tout ce que je suis ». Elle avait des bouffées de haine qui montaient et au bout de trois heures elle a fini par dire qu'elle avait des envies de meurtre.

Si j'avais passé un quart d'heure à l'écouter, je serais sortie contente de là en disant : « En voilà encore une qui est volontaire ». Et c'est vrai. Un jour elle a décidé, après s'être fait virer de chez elle par ses parents sans un sou en poche qu'elle allait être une grande fille forte, qu'elle allait se rendre à la poste, se servir du minitel et se débrouiller. Elle s'est débrouillée en effet. Elle était ce qu'on peut appeler volontaire. Après quoi elle est arrivée au mouvement du Nid complètement détruite, en cherchant une issue à cette situation. Non sans s'être au passage fait racketter par un client tellement coopératif qu'il était devenu son proxénète... Mais les proxénètes, en France, ça n'existe plus, c'est bien connu !

Je crois que si les médias ne vont pas plus loin dans l'analyse, c'est à cause de l'ignorance. Et un grand problème de fond sur le sujet qui nous occupe, c'est l'ignorance qui est sans fond. Ce côté volontaire, et je rejoins ce que disait Hubert, quand on déchiffre un peu, on se rend compte que beaucoup, bien entendu, se sentent volontaires. Cette jeune femme qui a été prostituée en Allemagne me disait : « Quand je pense qu'en plus je l'ai choisi, je ne peux même pas dire qu'on m'a mis un revolver sur la tempe. Aujourd'hui je préférerais qu'on m'ait mis un revolver sur la tempe, je souffrirais moins, je me sentirais moins coupable. Au contraire, moi j'ai choisi froidement d'aller me prostituer ». Elle a ajouté qu'elle était tellement suicidaire à l'époque qu'elle faisait du parachutisme alors qu'elle a toujours eu peur de monter sur une échelle. C'est quand même une image qui m'est restée. Elle explique aussi beaucoup de choses sur ce qu'elle a vécu pendant son enfance, sur la manière dont on a brisé la construction de sa sexualité. Il faut aussi parler de tout ce côté, l'éducation, les images qui sont reçues, les paroles...

On parle beaucoup des liens qui existent entre les violences vécues dans l'enfance et l'adolescence et le fait de rentrer dans la prostitution. Il y a aussi une chose que j'ai comprise petit à petit, à écouter tous ces récits, c'est que les violences, ce n'est pas seulement des viols et des incestes, c'est aussi plus subtil, c'est aussi par exemple la violence des mots. Et la violence des mots, elle est terrible. Cette femme, on l'a aussi brisée avec des mots ; sa mère lui racontait ce qu'elle faisait avec son amant alors que cette petite fille avait 9 ans, elle lui disait comment elle faisait pour ne pas être enceinte, lui racontait tout ça avec une certaine jubilation. Et je pense qu'elle a été violée par les mots. Et que quelque chose en elle a été cassé dans la construction d'elle-même et de son identité. Il y a évidemment tout un faisceau de causes très complexes à la prostitution.

Si l'on invite toujours la même personne dans les émissions de télé, c'est aussi parce qu'elle est prête à y aller tout de suite, on a son téléphone, c'est rapide, c'est simple. C'est plus facile que de partir en quête de personnes qui ont des choses à dire, mais pour lesquelles ce sera déchirant, douloureux. Il y a ce hiatus qui fait qu'on n'arrive pas à faire émerger cette parole.

J'avais rencontré, il y a quelques années de ça, le journaliste François de Closets qui me disait qu'il avait organisé un plateau télévisé avec trois personnes dans la prostitution. Durant la préparation de l'émission, l'une d'elles s'est effondrée dans son bureau, lui a dit qu'elle vivait un calvaire, quelque chose d'innommable. Elle a vidé son sac, il était bouleversé. Elle est arrivée sur le plateau et elle a tenu un discours complètement lénifiant, en disant qu'elle avait trouvé ce moyen pour gagner sa croûte et que tout allait bien, merci. Sur le fond de son histoire, silence radio. Rien.

Ce à quoi on est confronté c'est la question suivante : sauver sa propre dignité, ne pas apparaître comme une victime -ce qui est insupportable-, revendiquer ce qu'on est devant les télés, les caméras, avec aplomb. Surtout quand toute la société vous montre du doigt. Que vous reste-t-il, sinon de dire

que vous êtes comme tout le monde ? On ferait pareil dans la même situation. C'est totalement légitime. Maintenant, le hiatus, c'est que cet arbre strictement individuel cache une forêt de silence et que cette parole de revendication arrange la société tout entière et maintient le système. Enfin, cette parole individuelle doit-elle pour autant être prise pour une loi et une règle pour la société toute entière ?

Malka Marcovich :

Je me permets d'inviter Yolande Grenson à ce débat, parce que je pense que c'est intéressant d'avoir votre point de vue sur la manière dont les médias parlent de ça. Le fait que ce soit toujours les mêmes qui parlent et avec un discours tout à fait différent que celui que vous tenez dans le film d'Hubert Dubois.

Yolande Grensen :

On a été plusieurs fois sur des plateaux télé de chaînes flamandes. Elles ne font que de la télévision commerciale. Ca doit rapporter, amuser, mais surtout pas choquer ni déranger le téléspectateur. Désolée, mais alors là il vaut mieux choisir un autre sujet que la prostitution. Ce qu'on entend effectivement, c'est le discours des groupes de pression qui font du lobby sournois en disant : « C' est pas plus mal ».

On oublie une seule chose, c'est que la plupart de mes collègues à Anvers travaillent du 1^{er} janvier au 31 décembre, 12 heures par jour. Il n'y a pas un jour de congés. Ce n'est plus du travail volontaire. Si ça l'était, il y en a quelques-unes qui voudraient prendre l'air. Dans le temps, quand j'étais dans la prostitution, si on en avait ras le bol, on disait à une copine, on va aller faire un tour. Maintenant plus question de partir de sa vitrine, parce qu'une heure de vitrine qu'on n'a pas faite, c'est peut-être avoir raté le client qui allait pouvoir arrondir la comptée qu'il faut allonger à la fin de la semaine.

Malka Marcovich :

Je vais passer la parole à Monsieur, je voudrais entre temps que vous réfléchissiez à quelque chose que je vous ai souvent entendu dire, c'est que l'on ne parle pas, que l'on ne pose jamais les questions sur le ressenti pendant les passes. Très souvent on parle de ce que les hommes ressentent lorsqu'ils vont voir des prostituées, et qu'on ne demande jamais aux personnes dans la prostitution, ce qu'elles ressentent lors de l'acte sexuel marchand.

Philippe Thelen : de l'association ALC Nice

Il faut quand même préciser, quand on parle des médias, de quels médias on parle : presse écrite, radio ou télévision, ce n'est pas tout à fait pareil. A Nice, on a la chance d'avoir un beau pays du soleil, et aussi la triste réalité d'être concernés par cette question de la prostitution et de la traite depuis de nombreuses années.

Depuis de nombreuses années, le service est sollicité quasiment toutes les semaines par des médias. Et le problème vient surtout des médias qui font appel à l'image. Je ne vais pas dire que les journalistes sont tous pourris, mais il y en a un certain nombre qui ne font preuve d'aucune déontologie et d'aucun respect des personnes.

On a pu le vérifier à plusieurs reprises. Le problème de la télévision, c'est que c'est du visuel et que l'on cherche à faire du spectacle. Dans les émissions en direct, c'est du show. Il y a un casting qui est ficelé au départ et on va essayer de trouver les personnes qui vont faire que l'émission va attirer du public. On va choisir la prostitution parce que ça vend de l'audimat. Mais ce n'est pas la prostitution qui va être le fond du problème. Avec la presse écrite, c'est sans doute assez différent.

Didier Guillot :

Je me pose des questions sur le lien qu'il peut y avoir entre un certain nombre de médias et l'industrie, ce qu'elle rapporte aux médias. Et je m'en pose aussi bien suite à des reportages ou à des articles parus dans la presse écrite. Madame Mabilhot parlait d'une émission sur M6.

Moi je me souviens d'une émission, je ne sais pas si c'est « Zone interdite » ou « Capital » qui font d'ailleurs souvent de bons sujets. Il y a eu une émission il y a quatre ou cinq mois sur les stripteaseuses, les escort-girls etc. Ce qui était montré à travers cette émission, c'était effectivement un visage complètement souriant, des filles qui avaient vraiment l'air de s'éclater. Et surtout, c'était l'argent facile, très facile, qui coulait à flots. En gros, c'était parfait pour n'importe quelle fille qui avait

envie de bien gagner sa vie et de passer des vacances extraordinaires. D'un côté, il y avait l'argent facile, et de l'autre l'absence de tout lien avec la prostitution, lien pourtant évident mais jamais montré dans cette émission. Cette émission se terminait à 23 heures. Après, on avait une page de pub avec un certain nombre d'annonces pour des sites internet genre Ulla etc... qui faisaient la transition avec le film porno.

Je me pose donc un certain nombre de questions sur les liens qui peuvent exister entre les intérêts financiers. Et je me pose la même question avec la presse puisqu'un certain nombre de magazines, à commencer par « le Nouvel Observateur », sont en partie financés depuis des années par les pubs pour les minitels roses, pour les sites Internet, etc... On a une publicité qui est une manne financière considérable pour ces journaux, « Libé » aussi et les autres. Je me pose des questions sur la corrélation qu'il peut y avoir par rapport au discours que véhiculent ces journaux, par rapport par exemple à la couverture dont a bénéficié Elisabeth Badinter qui a pris des positions dans cette presse là.

Dernier exemple qui m'a beaucoup frappé depuis deux ou trois mois. Je citais le film « Lyliya 4 ever » dans le débat précédent. Ce film n'a eu aucune couverture. Il est sorti des salles parisiennes au bout de 15 jours ou 3 semaines alors qu'il aurait dû bénéficier d'une publicité extraordinaire. Il y a eu un article dans l'Express sur ce film, titré : « l'échec du modèle suédois ». Voilà tout ce que la presse a retenu de ce film, alors que ce n'était certainement pas cela qu'il y avait dans ce film ! Je me pose là encore des questions sur d'éventuels liens de dépendance...

Dora Cantos :

Bonsoir, je m'appelle Dora Cantos. Je viens d'écouter Claudine qui a parlé d'une prostituée d'Allemagne. Je suis ex-prostituée. Je suis sud-américaine. J'ai donné mon témoignage à la Maison des Femmes de Paris. C'est un travail énorme à faire pour qu'une prostituée parle. Qu'elle parle de sa douleur, de sa méprise, de la violence. Je sais que lorsque j'ai été invitée à Dijon, la télévision m'a demandé plusieurs fois. Je disais non, je ne viens pas ici pour ça. Je viens, parce qu'aujourd'hui je suis consciente que les abolitionnistes doivent encore beaucoup travailler sur le phénomène de la prostitution. Il n'y a pas encore de définition de la prostituée et de la prostitution. J'ai vécu un système de proxénétisme, et j'ai vécu un système prostitutionnel sans proxénétisme.

Aujourd'hui, je suis suivie par un docteur en victimologie. J'ai rencontré un homme qui m'a donné sa carte. Je suis suivie à l'hôpital Dieu de Paris. Et il a fait beaucoup de travail avec moi. Et je pense que l'individu, à partir du moment où il y a un déplacement d'attitude, différente ou des positions différentes de la société, qu'il ne veut pas inconsciemment laisser des traces graves. Aujourd'hui, je me soigne de ça. Et je dis merci d'avoir trouvé ce groupe de femmes qui m'ont aidé à sortir de la prostitution. J'ai été 13 ans en Europe. J'ai été prostituée en Espagne, prostituée en Hollande, prostituée en Belgique, et beaucoup d'années en France. Aujourd'hui je voudrais que l'on travaille ensemble pour dire, moi mon message est de dire : « je suis Dora Cantos, je suis une prostituée, jamais je ne me suis sentie prostituée ». Aujourd'hui je voudrais dédier à toutes ces femmes qui pensent comme moi que la prostitution, ce n'est pas un travail, elles méritent d'être valorisées par autre chose, différente de ça. Demain, je suis disposée à présenter mon témoignage dans les ateliers. C'est cruel, mais c'est la vérité. Merci beaucoup.

Malka Marcovich :

Merci beaucoup Dora, je vais donner la parole à Pascale Egré.

Pascale Egré , « Le Parisien » :

J'ai vraiment apprécié ce film et toutes vos paroles. Je travaille depuis quelques années sur la prostitution et je ne sais pas si, comme vous le disiez Monsieur Dubois, s'il faut vraiment choisir à un moment donné. Parce que moi, je pense que je n'ai pas choisi. Je ne sais pas comment l'expliquer. Je voudrais comprendre cette question du choix dont vous avez parlé tout à l'heure par rapport au traitement journalistique de la prostitution.

Hubert Dubois :

Je n'ai pas choisi. J'ai travaillé, j'ai réfléchi. C'est ça qui est paradoxal. Pour que la société se pose des questions, il faut que tout le monde s'y mette, que les acteurs, les témoins, les militants puissent parler, qu'il y ait un contrat de confiance avec ceux à qui ils donnent leur parole. Et c'est vrai que ça

me fait un petit peu réagir. Quand vous parlez des journalistes qui débarquent à Nice, moi je les connais par cœur, ce sont des collègues. Moi-même, je crois que j'ai dû vous appeler à une certaine époque. Je faisais la queue, enfin presque. Il faut parler. Ce n'est pas oui-non, on ouvre la porte ou on la ferme. C'est, : on est des êtres humains qui triment plein de conneries, plein d'idées toutes faites, de contradictions. On est peut-être un peu des gens qui sont capables de se poser des questions ; Et si on n'a pas les moyens de les résoudre parce qu'on nous demande autre chose, on peut gamberger et avancer un peu. C'est ce que je fais.

Quand je suis dans des contradictions, je laisse tomber, parce que je n'ai pas les moyens de faire le travail que j'ai envie de faire à l'antenne. Alors je fais autre chose. Je pense qu'il y a un dialogue qui ne marche pas suffisamment bien. On travaille un peu tous les uns contre les autres ou en parallèle. Les politiques, c'est pareil. Je crois avoir compris beaucoup plus qu'un certain nombre de politiques, quand j'ai lu tous les articles qu'il y a eu, qui sont sortis quand j'étais en train de finir le film d'ailleurs. J'étais en avance sur eux.

C'est incroyable. Moi qui suis un pauvre journaliste qui ne fait pas que ça et qui ne suis pas en charge de prendre des décisions, j'ai simplement un petit peu réfléchi. Et j'ai été beaucoup aidé. J'ai posé les questions. Et j'ai fait plein de conneries aussi. Mais je crois qu'il y a un dialogue qui marche mal. Je crois qu'on est tous un peu juxtaposés. Il y a les victimes d'une part ; Il y a ceux qui travaillent sur les causes avec beaucoup de courage. J'ai beaucoup de respect pour tous ceux qui essaient d'agir et de prendre la parole correctement. Nous journalistes là dedans, on est dans nos contradictions.

Malka Marcovich :

Je vais demander à Yolande puis à Claudine de répondre aux questions et ensuite on continuera avec Briseida Memma. Comment est-ce que les journalistes posent la question concernant le ressenti qui est au cœur de la relation prostitutionnelle. Est-ce qu'ils posent cette question là ?

Yolande Grensen :

Jusqu'à présent je n'ai jamais eu un seul journaliste qui m'a demandé comment je me sentais dans ma peau quand je me tapais un client. Non. Sauf Hubert. Je lui ai expliqué que j'en avais marre de sentir ces mains de ces clients. Et je me réveillais à cause de ça la nuit. Le premier mois que j'ai commencé à travailler, je n'arrêtais pas de vomir, et ce n'était pas ma grossesse. Les odeurs du client, la peau des clients, tout ces gens qu'on ne connaît pas et avec qui on va directement, de but en blanc : « allez, déshabille-toi, et en avant la musique ». On sent cette peau qui colle à sa peau. La plupart des prostituées, quand elles ont fini, c'est les douches avec du détol, les bains de désinfectant.. Il y en a même qui se lavent tellement la chatte avec le détol qu'elles s'abîment complètement les partie génitales. C'est invraisemblable. Moi aussi à un certain moment, on était venu me demander ce qu'on pouvait faire pour moi. Et puis j'ai dit à cette femme : « Qu'est-ce que vous venez faire ici ? Ou vous venez trop tôt ou vous venez trop tard. Trop tard parce que c'est avant que je commence qu'il fallait venir pour m'aider ou vous venez trop tôt parce que je n'ai pas du tout l'intention d'arrêter. » Mon fils n'était pas encore à l'armée. J'avais encore ma fille pour qui je devais payer des pensions alimentaires. Donc c'est vrai qu'à un certain moment, on fait un choix. Ce n'est pas un choix pour soi, pour son bien-être. C'est un choix parce qu'on a des responsabilités.

Claudine Legardinier :

Je voulais renchérir sur ce que vous disiez Monsieur Guillot. On se pose tout à fait les mêmes questions que vous sur ces liens troublants que vous décriviez tout à l'heure. Et j'ai aussi une toute petite histoire qui pose un certain nombre de questions sur la manière dont tout cela est en train de se verrouiller autour de nous.

J'ai rencontré récemment une jeune femme qui est prostituée comme masseuse. Elle passe des annonces dans la presse quotidienne régionale. 300 FF l'annonce par jour pour elle toute seule (pardon de parler encore en francs). Il y a dans la rubrique Détente une trentaine d'annonces chaque jour, par exemple dans « Le midi libre ». Elle passe cette annonce 5 fois par semaine et vous multipliez par autant de masseuses.

La presse vit bel et bien de cet argent là. Mais ce n'est pas tout. Aujourd'hui, on ne peut plus passer une annonce de ce type avec son numéro de portable. On lui a donc dit d'aller à la Chambre de Commerce, ce qu'elle a fait en expliquant qu'elle voulait s'installer comme masseuse. On lui a donné,

très gentiment m'a-t-elle dit, un dossier pour qu'elle crée une micro-entreprise. Elle a créé son entreprise, on lui a donné un numéro de Siret. Elle est revenue au journal, on a pris son annonce, elle a même fait ajouter : numéro de siret en cours. Ca a suffi. Elle a passé le jour même sa première annonce. Le journal est couvert car il y a un numéro de Siret. Tout est légal. La Chambre de Commerce sait parfaitement de quoi il s'agit. Le journal aussi. Tout le monde empoche. Et tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Malka Marcovich :

Je donne la parole à Briseida Memma. J'ai parlé du travail qu'elle fait depuis un certain nombre d'années sur les médias en Albanie...

Briseida Memma :

Moi je représente un pays d'origine. Vous, vous représentez, excusez-moi, les clients. On a donc des approches tout à fait différentes. Mais dans ces approches, il y a aussi des questions de fond qui ont à voir avec l'idéologie des mots, qui d'une manière ou d'une autre peuvent institutionnaliser la prostitution ou rejeter ce phénomène.

Il y a quelques jours, j'ai vu un chef de police et je lui ai demandé des chiffres sur les filles prostituées. Je lui ai dit que j'étais en train de préparer un discours pour une réunion à Nantes. Il m'a dit : « Nous, on envoie des filles, il y a des Albanaises qui sont prostituées dans les rues de l'Europe occidentale, mais ces pays de l'Europe occidentale mettent les victimes dans les vitrines ». Je me suis vraiment sentie très mal. Parce que dans les recherches que la police albanaise avait faites, ils avaient trouvé une victime violée, maltraitée, objet de menaces, ainsi que sa famille et sont entourés dans une vitrine en Belgique. Vraiment que peut-on dire ? Que peut-on dire à un pays d'origine pour que ce pays prenne des mesures et lutte contre le trafic des êtres humains ? Il y a aussi d'autres pays concernés, mais les proxénètes albanais sont connus pour leur violence envers les femmes.

Moi j'ai fait mon choix. J'ai beaucoup écrit, j'ai vu beaucoup de filles maltraitées et violées dans des conditions impossibles. J'ai vu aussi qu'il n'y avait pas d'idéologie dans un trafic pareil qui rapporte beaucoup d'argent. J'ai vu comment, même pendant la guerre au Kosovo -vous savez qu'il y a toujours eu un conflit ouvert entre les Serbes et les Albanais-, les Albanais et les Serbes s'entendaient très bien en ce qui concerne le trafic d'être humains. Ce trafic rapporte vraiment de l'argent, et c'est de l'argent qui se blanchit dans des pays d'origine. Mais cet argent va créer des obstacles et des problèmes, même pour des pays occidentaux, parce qu'il peut toucher au monde politique. Vous avez entendu aujourd'hui le fonctionnaire de police de l'OCRETH qui a parlé des milieux criminels qui touchent à la prostitution et qui sont liés à la politique. Ce n'est pas une information occasionnelle. C'est ce qui se passe et ce qui va se passer dans tous les pays d'origine.

Ce qui est important, c'est de travailler en réseau. Ne pas faire de différence entre la France, l'Italie, la Hollande, mais savoir travailler en réseau et s'attaquer au fond du problème.

Pour parler des médias, on a vu que dans notre pays, un pays longtemps dominé par le système communiste et récemment ouvert à la démocratie, on s'est trouvé face à des phénomènes tout à fait nouveaux. Dans l'idéologie des mots, pour plusieurs raisons a été utilisé dans la presse un vocabulaire très choquant pour toute la population, qui d'ailleurs pourrait être vrai ou non, mais qui était lié à plusieurs autres problèmes. Par exemple, on parlait d'une prostituée et on parlait de la prostitution. Mais quand on parle d'une prostituée et de la prostitution, il y a beaucoup de répercussions dans la société albanaise, qui est une société très fermée. Quand on dit « prostituée », le mot rejette complètement la personne, il la culpabilise. Si par exemple on veut réintégrer cette personne dans la société albanaise, on ne peut pas. Parce que la famille, la société ne peuvent pas accepter une prostituée. Même quand on a dit que la femme a été obligée de se prostituer, elle ne l'accepte pas elle-même. Il faut imaginer comment la famille et son entourage pourraient accepter une femme que l'on renverra dans ces pays d'origine !

Par ailleurs, quand on dit prostituée -c'est pourquoi on parle de l'idéologie des mots-, on culpabilise toujours la victime, et on prend la défense du proxénète. Parce que le proxénète se défend chaque fois en disant que c'est son travail et qu'elle s'est prostituée de son plein gré. Ensuite, il y a une autre justification, que je ne peux pas accepter, qui est la raison économique. On dit : elle s'est prostituée à cause de sa situation économique. Mais que ce soit la situation économique, ou entre guillemets son choix, rien ne justifie ce qu'on doit appeler prostitution. Il faut savoir qu'une jeune fille albanaise ou

tchèque ou moldave, ne peut pas venir à Paris toute seule. Elle a besoin de papiers. Pour trouver des papiers, elle a besoin de se mettre en contact avec un réseau criminel, pour faire des faux papiers. Donc elle est déjà entrée dans le réseau. Elle vient, elle ne connaît pas la langue. Elle ne connaît rien. Elle n'a pas de moyens. Elle a besoin d'un proxénète. Donc ce n'est pas seulement une modification de langage, mais c'est vraiment un problème de fond qui est lié à la lutte conjointe et en réseau qu'il faut mener.

Malka Marcovich :

Briseida, peux tu nous parler du guide que tu as réalisé sur la manière dont les médias albanais favorisaient la prostitution d'une certaine manière ou faisaient peur aux femmes qui allaient dénoncer leurs proxénètes ?

Briseida Memma :

On a vu que les médias parlaient de prostitution, parlaient de prostituées, les proxénètes étant défendus et la justice libérant en plus les proxénètes et les coupables. C'est pourquoi on a fait une grande révolution dans les médias ; un grand travail de sensibilisation auprès de l'ensemble de la presse albanaise pour faire comprendre qu'à travers les mots, on traite le fond du problème. On vient de publier un code de déontologie qui a vraiment un écho, pas seulement en Albanie mais aussi dans des pays comme le Kosovo, à Belgrade, à Sokpfië et dans d'autres pays balkaniques.

Je pense que c'est un code de déontologie qui manque également à la presse française, et qui est indispensable à tous les médias. Il s'agit de faire comprendre aux gens ce que ça représente. J'ai parlé avec des journalistes, et même des travailleurs sociaux, qui sont incapables de dire ce que c'est que « victime » ou « prostituée ». J'ai l'impression qu'ils ne comprennent pas. Or, à travers les mots que l'on choisit, il se peut que l'on culpabilise la victime et qu'on la rejette.

En ce qui concerne les choix que l'on peut faire. Moi j'aurais souhaité et je souhaite un autre choix. Pour vous, c'est très intéressant de voir ce qui se passe en Belgique, en Hollande. Moi j'aurais besoin de la part des représentants du colloque d'une aide un peu plus spéciale. On a besoin de trouver, de dire et de parler de la violence, de la violence des proxénètes dans les pays d'origine. Ce n'est pas seulement le problème de l'Albanie, c'est celui de tous les pays de l'Est. Ils veulent trouver d'autres approches. Ils veulent trouver ce que les femmes sentent. Ils veulent trouver la violence dont les femmes sont victimes. Ils veulent trouver la douleur des femmes. Des histoires individuelles qui sont faciles à écrire et à rendre dans les images. Si cette approche pouvait avoir un impact même dans les sociétés d'origine. Parce que pour nous, vous vous êtes un pays des miracles. Mais on ne sait pas ce qui se passe chez vous.

Malka Marcovich :

Peux-tu nous dire comment était décrit l'Occident après la chute du communisme et pourquoi il a représenté un eldorado ?

Briseida Memma :

Il représentait un eldorado, et il représente toujours un eldorado. Depuis 45 ans, on n'a vu l'Occident qu'à travers des chaînes de TV italiennes. On a vu une image déformée. Des spectacles. On a pensé que la vie chez vous, c'étaient des spectacles.

Maintenant on voit la même image, celle des spectacles, du bien être, l'image d'une Europe où l'on ne met pas en évidence les problèmes et leurs causes, par exemple les clients de la prostitution ou d'autres problèmes sociaux dont vous devez pourtant trouver l'origine aussi dans vos pays. Il y a dans différents pays des politiques qui veulent renvoyer les femmes victimes ou des prostituées dans leurs pays d'origine. Mais on ne prend pas en compte le lieu où ces femmes vont aller, on ne se soucie pas de savoir si elles ont un milieu social favorable, si elles ont du travail. Pour nous, ce n'est pas facile d'avoir des centres d'accueil. L'OIM en a ouvert, mais il n'y a pas de travail. Une fille qui n'a pas de quoi manger, qui est rejetée par la société, c'est sûr, elle va être recyclée dans des milieux criminels en Occident.

Je vous remercie de l'invitation, et je félicite les organisateurs. Depuis ce matin, les discussions ont vraiment été intéressantes. Il faut adopter des stratégies et des actions conjointes, pas seulement dans les milieux associatifs mais au niveau des pouvoirs locaux, de la police et de la justice, et au niveau des médias. Chez nous, il y a beaucoup de journalistes qui arrivent en Albanie et me

demandent comme point de contact de leur trouver des prostituées, des filles maltraitées. Non, on ne trouve pas. On n'a pas de maisons closes chez nous. Il y en a chez vous. On a besoin de votre aide, que vous décriviez ce qui existe, la réalité, la vérité, la souffrance humaine, pour que nous puissions dire après aux pays d'origine, c'est de la violence, c'est de l'esclavage moderne. Pour que nous puissions les dénoncer auprès de la justice et du public, On a besoin d'un travail, d'une dénonciation collective.

Malka Marcovich :

Je me souviens d'une conversation avec toi, où tu me racontais comment à une période, à cause de la médiatisation de la prostitution albanaise en Europe de l'Ouest, on te stigmatisait toi-même comme une prostituée potentielle lorsque tu allais en Italie et que tu disais que tu étais albanaise. Tu expliquais comment les médias avaient pu contribuer à considérer toutes les femmes albaises comme des prostituées lorsqu'elles se rendent à l'Ouest...

Briseida Memma :

Absolument, Malka. Nous étions ensemble à Nice où nous devions assister à une conférence sur la prostitution. A l'arrivée, j'avais devant moi une jeune fille qui m'avait dit dans l'avion qu'elle était prostituée à Nice, qu'elle n'avait pas de papiers réguliers, que c'étaient des faux etc...

La police a fermé les yeux, n'a pas procédé à un contrôle rigoureux de ses papiers alors que moi, j'ai eu du mal à expliquer à la police de Nice que j'étais venue assister à une réunion. J'ai eu la même expérience à Bari. Quelque fois, il y a des collaborateurs pas très aimables ou d'autres trop aimables avec ce qui ne doit pas exister.

Malka Marcovich :

Je vais demander maintenant à Acunsió Miura de nous rejoindre. En fait, j'ai rencontré Briseida Memma à Madrid, lors d'une réunion qui avait été organisée par le Réseau Européen des Femmes Journalistes. Ce réseau a réalisé un travail avec des journalistes espagnoles, finlandaises, françaises, albaises et italiennes, autour du traitement des médias. Vous trouverez un extrait du travail de Briseida dans les documents que nous vous avons remis. Acunsió Miura, à Madrid, vous avez publié dernièrement un document qui dépasse le sujet de la prostitution puisqu'il analyse les stéréotypes sexistes que véhiculent les médias. C'est quelque chose qui nous intéresse, car la prévention doit aussi s'exercer à ce niveau-là.

Acunsió Miura :

Merci, j'en ai dit quelques mots ce matin. A mon avis, la prostitution c'est quelque chose de très grave qui fait partie de toute la problématique qui touche les femmes en tant que femmes. Ce n'est pas un phénomène isolé. C'est pour cela que nous avons travaillé et que nous travaillons à Madrid en essayant de donner des réponses à toutes ces problématiques.

Une des questions fondamentales, c'est l'image des femmes. Ce matin, j'ai essayé d'expliquer ce que nous voyons à la télévision, et vous en avez parlé vous aussi. Quelle est l'image des femmes dans les séries de télévision par exemple ? Il y a une manière dont les femmes sont déshabillées et les hommes habillés, une manière différente de présenter les femmes partout, dans les annonces, la publicité... Nous avons participé à un programme européen, avec des partenaires à l'université de Paris, avec le Service du Droit des Femmes, l'institution Egalité des femmes à Rome, l'université de Rome, Florence, Portugal, Madrid et Séville. Nous avons sorti une recherche et un livre expliquant comment doivent travailler à l'université les élèves qui étudient la publicité, les médias, télévision, cinéma, radio. C'est un bon instrument pour la prévention.

Il y a quelques années, nous avons commandé une recherche à l'université sur la prostitution dans les médias, dans les annonces. Le résultat, c'est que tous les journaux espagnols, quelles que soient les tendances, indépendants, de droite ou de gauche, sont soutenus par les annonces du sexe. C'est la réalité.

Marie Estelle Commance, CIDF Seine Maritime

Je voudrais souligner la place de la publicité dans l'image des femmes. Et rebondir sur ce que disait la dame de Lyon tout à l'heure, qui expliquait qu'on est classé dans les ringards quand on parle de la prostitution, parce qu'on est à contre courant. C'est un peu la même chose quand on parle de la violence envers les femmes d'une manière générale. J'ai l'impression que ce contre courant là c'est

parce que les médias dans leur ensemble, et pas seulement les journalistes, mais toute la publicité, les magazines vont complètement dans l'autre sens. J'ai en tête les pubs que l'on voit régulièrement à la télé : une jeune femme dont le conjoint pourrait être son grand-père, et qui attend une dixième bague à sa main, ou cette pub de voiture, où il va changer de maison et changer de femme parce qu'il a de l'argent.

Ces femmes que l'on fait venir en leur faisant croire qu'il y a un célibataire riche et disponible et qu'elles doivent le séduire. D'une manière répétitive, on place les femmes dans une situation prostitutionnelle. De même que les magazines qui n'offrent en ce moment que des morceaux de fesses. On est dans une image du corps des femmes qui est particulière. Et quand on la ramène la dessus, on passe pour des ringardes. Je trouve que nous devrions travailler à notre mode de communication. Parce que notre intérêt ce n'est pas d'être d'accord entre nous. C'est de sensibiliser l'ensemble de la population sur ces questions là.

Les clients sont quand même extrêmement minoritaires. Les hommes et les femmes sont sensibilisés par rapport à la prostitution parce que la question est venue sur la place publique. Il faut se servir de ça pour les interpeller en tant qu'individus, en tant qu'hommes et femmes, sur ce que veulent dire ces rapports là.

Nous aurions intérêt à travailler notre pédagogie, notre discours parce qu'il faut éviter que des gens fassent l'autruche et que les choses retombent aussi vite qu'elles ont émergé. Et le débat doit être public. C'est important que les élus soient présents et manifestent car ils représentent l'ensemble de la population. Ils ne représentent pas que les féministes. Il faut un débat extrêmement large, pour faire participer l'ensemble de la population, parce que chacun d'entre nous est concerné. Idem pour les violences envers les femmes. On n'a pas besoin d'être des spécialistes. On n'a pas besoin d'être des super journalistes. On est concerné parce qu'on est des hommes et des femmes.

Viviane Monnier, représentante française au Centre européen des violences à l'encontre des femmes, le Lobby Européen des femmes :

Je travaille depuis près de trente ans sur les violences faites aux femmes. Je voudrais amener un témoignage par rapport au travail avec les médias. Pendant les dix dernières années, j'ai consacré une partie de mon temps à essayer de faire avancer les choses avec les médias, sur les violences à l'encontre des femmes et spécialement sur les violences conjugales.

Très souvent, Hubert le disait tout à l'heure, on est chacun de notre côté. Il y a les spécialistes d'un côté et les journalistes de l'autre qui se regardent un peu en chiens de faïence. Je crois qu'on doit travailler en partenariat parce qu'on est ensemble. Il y a quand même des gens intelligents du côté des journalistes qui ont aussi envie de faire avancer les choses. Par contre, les journalistes ne sont pas des spécialistes. Nous qui sommes spécialistes, on a à faire partager notre connaissance de ce qu'est ce phénomène. Je crois qu'il y a tout un travail à faire du côté de la prostitution. Le travail qui a été fait sur les violences à l'encontre des femmes, on doit le faire aussi sur la prostitution. Parce que c'est ça qui fera avancer les choses.

A partir du moment où l'on a en face de nous des journalistes qui ont saisi, compris les enjeux, les conséquences, et qui ont compris aussi qu'ils ont un rôle à jouer par rapport à la déculpabilisation des victimes. Parce que les victimes ne parlent pas. Il y a 30 ans, les victimes de violences conjugales ne parlaient pas, parce qu'elles avaient honte, parce que ce n'était pas possible, parce qu'on allait les montrer du doigt.

C'est la même chose, on en parlait tout à l'heure, par rapport à des femmes prostituées qui ne veulent pas témoigner parce que la boulangère va les reconnaître, c'est la honte et tout est fini.

Aujourd'hui en France, une femme victime de la violence de son partenaire peut parler à visage découvert. Ce n'est plus elle qui doit avoir honte, mais l'homme qui l'a battue. Les choses se sont inversées parce que les journalistes ont participé à ce renversement. C'est tout notre travail qui va faire changer les mentalités.

J'ai été très étonnée d'entendre Dominique Raimbourg et d'autres parler de la compassion, et non de la réaction violente des riverains par rapport aux prostituées. Il y a six mois, on n'avait pas ça. Ça veut dire que les reportages multiples et variés qui ont été faits à la télévision notamment sur les gaminés

prostituées qui sont sur les boulevards périphériques à Paris, ont marqué l'opinion publique. On est en passe d'aller vers ce qui s'est passé en Suède : 80% de gens dans l'opinion publique qui sont contre la prostitution.

Si nous travaillons en accord avec les journalistes -c'est un pouvoir qu'ils ont à partager et nous, nous avons à le prendre-, on peut faire basculer les choses. La question est aussi : et nous, comment on se positionne par rapport à ça ? Est-ce qu'on prend du temps avec les journalistes pour leur expliquer ? Pour en avoir reçu beaucoup, je sais qu'il faut passer du temps, il faut passer deux heures, trois heures. On explique, on prend du temps. On explique que les conséquences, c'est ci et c'est ça.

Tous les journalistes que j'ai vus ces dernières années, au début ils veulent voir des femmes qui témoignent, ils veulent voir du sang, du spectacle et autre. Et puis quand on a discuté, ce n'est plus ça qu'ils veulent voir et montrer. C'est sur le fond. J'ai travaillé avec un canard que tout le monde a décrié pendant longtemps et qu'on décrie encore, c'était France-Soir. Il y a dix ans, France Soir voulait faire des pages entières. Les journalistes de France Soir étaient montrés du doigt par toute la profession. Quand elles ont compris qu'elles pouvaient faire passer des articles de fond, j'ai pensé que l'on avait gagné quelque chose parce que c'était n'importe quel public qui lisait ces journaux. Les journaux décriés, c'était les journaux féminins. Travailler avec ces journalistes aussi c'est important. Ce n'est pas leur claquer la porte quand ils sonnent. Mais c'est dire ce que l'on voit, c'est prendre du temps. C'est aussi de notre responsabilité si les choses ne bougent pas et sont ce qu'elles sont.

Patrick Hauvuy, Directeur de l'ALC à Nice

Je ne suis absolument pas d'accord avec ce que vous venez de dire, Madame. Les relations avec la presse, on en a malheureusement, comme le disait mon collègue, une certaine habitude. On a eu pendant des années et des années, et ça continue actuellement, des cohortes de journalistes, presse écrite, radio, TV etc.. qui faisaient le siège de nos bureaux et qui étaient, sans faire de citation exagérée, dans ce que Bourdieu appelait la « position problématique ». C' est-à-dire qu'ils venaient chercher ce qu'ils avaient envie de trouver. Ils ne venaient pas du tout voir ce qui se passait réellement. A tel point que l'on est arrivé à des entretiens sordides avec des personnes qui vous proposent –on a eu malheureusement des jeunes femmes qui sont décédées à Nice et dont on s'est occupé des obsèques – qui vous proposent de vous accompagner avec l'urne funéraire jusque devant la porte du domicile de la famille, pour montrer comment effectivement on pouvait rentrer dans le pays et la détresse de la famille. On a eu des gens qui sont arrivés avec des caméras cachées. D'autres qui sont arrivés à la porte du service alors que l'on reçoit du public, et qui essayaient de rentrer caméra allumée.

Vous parlez de partenariat, mais on est sur un marché de dupes avec 90% des journalistes. C'est notre expérience. C'est vrai qu'elle ne vaut que pour nos relations à nous, qui sont peut-être un peu complexes avec la Presse.

Pascale Egré du Parisien et Hubert Dubois, on ne peut pas les ranger dans la catégorie des 90%. Mais en général, les gens viennent chercher ce que leur rédaction leur demande de trouver. On peut prendre la même personne et la montrer tantôt sous l'angle de la victime, tantôt sous l'angle de la personne qui assume parfaitement la situation. Il ne faut pas tout mélanger. Le partenariat, c'est éventuellement bon pour des gens qui ont un même niveau d'intervention. Parler de partenariat avec les médias, ça me paraît au niveau des associations qui interviennent sur le terrain un marché de dupe complet.

Briseida Memma :

Donnez-nous la possibilité de collaborer ensemble et on va être des gens sérieux.

Malka Marcovitch :

Je crois que de toute façon aujourd'hui on jette des petits cailloux, et j'espère qu'à partir de là, le travail va continuer. C'est très important de parler aussi du vécu et des frustrations. Moi-même très souvent et Claudine aussi, on se dit : « mais où est-ce qu'ils ont inventé cela ? Comment les choses ont-elles pu être tellement déformées ? Je crois que l'expérience de Viviane est intéressante mais que c'est très important de dire nos frustrations et nos déceptions éventuelles.

Une personne dans le public

Je voulais demander à Madame Miura, si le guide sur le journalisme est terminée. Et si oui, si elle est distribuée ?

Acunsiun Miura :

C'est un guide à destination des étudiants. Il s'agit, dans les facultés de journalisme, pédagogie, sociologie, d'apprendre à décrypter la publicité et le discours des médias. Comment travailler dans la publicité, la radio, les journaux, le cinéma, réfléchir à l'image des femmes, analyser ce que l'on voit, ce que l'on écoute. Il s'adresse aux étudiants et bien sûr aux enseignants. Maintenant il existe en espagnol, mais nous sommes en train de le traduire en français, en italien et en portugais.

Raymonde Plédran mouvement le Cri:

La collaboration avec les médias, je pense qu'elle est en devenir. Peut-être que, comme le disait la personne tout à l'heure, elle peut s'améliorer. Au moment du procès des clients à Bordeaux, procès qui a attiré la presse nationale, j'ai eu ARTE. Ca a été très difficile. Nous avons travaillé en confiance.

Mais effectivement je crois que le travail en profondeur que nous avons à faire passer, ce que nous avons fait au long des mois précédents dans les quartiers, avec les populations, les riverains qui étaient révoltés, ça ne pouvait pas être traduit. J'avais mis les journalistes en contact avec des riverains, avec des associations de quartier. Ce qu'ils ont reconnu, c'est la colère. Parce que ça, c'était une bonne commande pour le public. Je ne me suis pas méfiée du tout. Au final, on a eu une émission sur la colère des riverains qui était certainement rentable en termes d'audience mais qui ne correspondait pas du tout à notre attente ni à la confiance que nous avons mise. Mon sentiment, c'est qu'il y a du travail pour demain, côté militants, et côté journalistes. Mais là c'était un échec en ce qui nous concernait.

Philippe Scelles, Fondation Scelles :

Hubert, vous avez fait deux films, le premier sur TF1 avec Villeneuve qui montrait en effet la traite des femmes dans les pays d'origine, le fait qu'elles étaient revendues, et la façon dont elles étaient importées dans les pays occidentaux. Le deuxième que vous avez fait et qui est remarquable, montre en effet la problématique hollandaise, ce pauvre entrepreneur qui veut monter X bordels etc... J'ai trouvé bien sûr les interventions de Yolande et de Briseida Memma excellentes.

Je trouve que vous auriez du mettre un peu plus l'accent sur la vie des personnes qui sont dans le quartier des lanternes rouges. Quand on voit un certain nombre de films qui sont passés ces mois derniers ou ces années dernières en France, qu'on parle de ces bordels 4 ou 5 étoiles avec des jacuzzis etc... c'est totalement contraire à la réalité. Si vous aviez pu donner la parole à ces femmes, montrer leur vie, vous auriez pu toucher encore un peu plus le public et dire oui, ça n'est pas tolérable.

Malka Marcovich :

Ce soir c'est la première projection publique de ce documentaire. On verra plus tard s'il touche le public. C'est trop tôt pour le dire. Moi je pense que justement, la force de ce film, c'est de ne pas tomber dans le misérabilisme ; c'est de montrer, sous cette hygiène absolument impeccable, la cruauté, le pragmatisme de ce commerce ignoble, et son organisation.

Je vais redonner la parole aux personnes de la table ronde dans le sens inverse. Je donne la parole à Acunsiun Miura.

Acunsiun Miura :

Je voudrais ajouter quelque chose : chez nous, des recherches ont montré que les informations qui concernent des femmes dans les journaux sont des nouvelles qui concernent des femmes victimes, c'est-à-dire qu'elles deviennent visibles lorsqu'elles sont tuées, battues ou violées. Jamais quand elles sont, malgré les violences qu'elles ont subies, parvenues à devenir directrices d'entreprises. C'est toujours une certaine image des femmes victimes.

Pour revenir à la question de la prostitution, il faut absolument arriver à avoir une société positionnée sur le sujet. Mais pour se positionner, il faut réfléchir, et il faut avoir une information. Le rôle que jouent les journalistes et les médias est très important. Je me demande, et je vous pose la question, quelles sont les stratégies possibles pour sortir de cette vision des femmes comme victimes. Qu'est ce qu'on va faire ?

Yolande Grensen :

C'est vrai que le terme de victime n'est pas quelque chose que l'on aime se ramasser sur le nez constamment. C'est vrai qu'on s'assume, donc le fait de se retrouver avec le terme de prostituée et celui de victime, c'est très désagréable à porter. On essaye quand même de garder une certaine image de soi ; alors, s'entendre toujours traiter de prostituée, de victime... A la limite, si on se fait qualifier de victime, on a encore plus de mal à sortir de cette image-là.

Briseida Memma :

Vous avez raison mais malheureusement on a choisi ce terme de victime, et pas pour de simples raisons sociales ou psychologiques. On a mis des règles de base, des règles très strictes sur la façon dont on doit écrire sur ce problème là. On a établi ce code déontologique qui précise les mots, qui précise le contenu. Pour nous, il s'agit vraiment du trafic des êtres humains, des proxénètes et des victimes. Je dois saluer ici les mesures sociales, et j'ai été vraiment touchée du discours de Martine Richard ce matin quand on a parlé d'une approche sociale du problème, des mesures de sécurité que l'on a prises, mais il ne faut pas laisser dans l'oubli le rôle des médias.

Quand on allume la TV par satellite, même dans différents pays de l'Est, on voit rarement des films comme celui qu'on a vu ce soir mais on voit fréquemment plusieurs chaînes de TV françaises qui diffusent soit des émissions, soit des chaînes érotiques, 24h sur 24. C'est une manière diabolique de travailler. On prend des mesures dans les rues mais il y a un domaine qui n'est pas du tout couvert et qui est diabolique.

Une autre chose me choque. Il y a deux ou trois ans, dans les médias, on soutenait l'idée que dans les pays d'origine, les filles sont de familles défavorisées ou des couches vulnérables de la société. Maintenant se développe une autre stratégie, très fine, que j'ai constatée récemment sur des chaînes de TV française ; on soutient l'idée qu'il s'agit d'étudiantes. J'ai été choquée quand une représentante d'une association à Lyon m'a dit : « Chez nous, on a des albanaises et 90 % sont des étudiantes. » C'est un chiffre totalement faux.

Mais je crois à cette stratégie qui consiste à cacher la réalité des choses afin de dire que c'est en toute conscience que les femmes entrent dans la prostitution, que ce n'est pas la pauvreté, ni des conditions sociales et psychologiques difficiles. On voit souvent des femmes qui donnent des témoignages, des étudiantes américaines à Paris ou ailleurs, qui disent qu'elles sont conscientes et que ce n'est pas une prostitution forcée. Tout cela banalise la prostitution. Merci.

Claudine Legardinier :

Ce que j'ai envie de dire, c'est qu'il faut oser. Quelqu'un a dit que l'on se sent ringard quand on se rebelle contre cette espèce de bain notamment publicitaire, sur l'image des femmes. Ce qui me frappe, c'est qu'on est nombreux et nombreuses à avoir des réactions vives par rapport à ça. J'ai le sentiment qu'au quotidien on marche un peu en courbant la tête pour ne pas prendre en pleine figure tout un environnement qui est relativement violent d'ailleurs. Il faut qu'ensemble l'on ose relever, dénoncer, quitte à passer pour ringardes ou victimisantes, puisque vous le savez, Madame Badinter nous accuse de traiter les femmes en victimes.

Oser, relever et expliquer encore et encore, puisque la prostitution reste un monde de fantasmes. La difficulté, c'est de passer du fantasme à la réalité. C'est peut-être le sujet où existe le plus grand fossé entre l'image et le réel. La prostitution, c'est d'abord une terre de fantasmes.

Historiquement, tout ce qu'on a pu lire et savoir à toujours été la vision du consommateur, du client, de celui qui a utilisé, profité, qui a vu le spectacle mis en scène et pas les coulisses. Et finalement on reste toujours réduits à cette vision folklorique. On aurait pu parler de tout ce folklore français, de toute cette complaisance française sur ces images fantasmatisques.

On parle de la publicité, du cinéma, de « Belle de jour », de « Pretty woman » et de tout ce qui nous environne. Que faire ? Dire que la réalité, ce n'est pas ça du tout, que tout ce qui sort des récits que l'on peut entendre n'a rien de commun avec ça. Je pense à ce que disait Yolande : le vécu, ce moment de la passe, ce moment dont on ne parle jamais, nulle part ; qui est presque indicible pour un certain nombre de personnes, qui sont devant un mur de silence et qui décrivent les vomissements, les dégoûts, les douleurs, qui décrivent le clivage auquel elles sont condamnées pour résister à

l'agression qu'est la prostitution. A nous de dire, de répéter, d'oser défendre nos convictions même si le contexte du grand marché libéral nous semble réduire à néant nos efforts en "marchandisant" chaque jour un nombre croissant de femmes, d'enfants et d'hommes sur la planète. On le voit ici, on n'est pas seuls...

Hubert Dubois :

C'est difficile de conclure, parce que je voudrais être modeste et optimiste. Modeste parce que quand vous parlez de témoignage, j'ai le sentiment que je ne suis pas à la hauteur des témoignages. C'est pour ça que je n'en prends pas beaucoup, de témoignages.

Je les écoute parce que je me nourris de ces témoignages. Mais les témoignages, c'est trop simple. Le témoignage, ça se consomme bien. Des pleurs, des larmes, des émotions, on les prend facilement, au premier degré, sans explication, sans mettre en perspective. Je m'en nourris pour moi-même mais je m'en méfie beaucoup. Cela dit, il en faut des témoignages, mais pas n'importe lesquels. C'est un peu ma démarche maintenant. Je n'arrive pas à faire avancer avec des témoignages, à en faire à l'antenne des films aussi satisfaisants que je le voudrais.

Par contre, ce que j'essaie, c'est à travers eux, de donner à comprendre. C'est pour cela que je suis très optimiste, comme toi Viviane. Nous n'avons pas la science infuse. Un exemple très simple. Quand j'ai fini l'autre film sur la traite des femmes, je pensais avoir fait un beau film, parce que j'ai passé du temps et que je suis un peu naïf et que j'ai besoin que l'on m'explique beaucoup, qu'on me rabâche. J'étais très fier de mon film. J'envoie la cassette à Malka qui me dit : « c'est très bien, ton film mais il y a un problème, c'est le vocabulaire ». Je lui demande pourquoi. Elle me répond : « Tu parles du travail des femmes » Dans le commentaire en effet, je dis qu'elle retourne sur son lieu de travail etc... Je ne me rendais pas compte qu'en ne voulant pas traiter la prostitution mais juste la traite des femmes, je colportais l'idée que c'était un travail comme un autre. Ca a été le point de départ, mais c'est juste une anecdote. Malka a pris le temps de m'expliquer et Dieu sait si elle a eu beaucoup de patience parce que vraiment il faut parfois enfoncer le clou et je ne comprends pas bien.

Quand on me nourrit de cette réflexion que vous avez sur le terrain, et quand j'écoute moi-même, j'arrive à mettre les points sur les i et à décrypter autrement les témoignages qui ne doivent pas être consommés, excusez-moi du terme, au premier degré. Il y a des chaînes qui ont besoin de consommation de témoignages. Je refuse de travailler pour elles. En revanche, j'essaie de faire un travail qui fasse avancer pour moi et pour les autres.

D'autre part aussi je me souviens d'une conversation que nous avons eue (il s'adresse à Patrick Hauvuy). Je ne suis pas allé à Nice, mais on a passé du temps au téléphone. Vous me disiez déjà que vous étiez pas mal sollicités. J'ai appris beaucoup en parlant avec vous. Et j'espère très modestement que je vous ai aussi apporté quelque chose avec ce que je commençais à connaître du sujet. Je pense que c'est important qu'il y ait des confiances qui s'établissent, des confiances d'échange et de construction. Vous n'êtes pas là pour nous donner à consommer du témoignage. Vous êtes là pour nous aider à réfléchir à partir des témoignages que vous avez recueillis.

Une autre note d'espoir : quand on est un peu moins con, on est meilleur pour convaincre les chaînes. Les chaînes ont besoin d'idées nouvelles. Un exemple. Il y a trois jours -je suis en train de préparer un autre film sur la traite des enfants-, j'expliquais à une rédactrice en chef de haut niveau, qui s'occupe des investigations sur Canal + la différence qu'il y avait entre traite et trafic. Il a fallu qu'on m'explique bien et je suis fier d'avoir compris : en anglais Trafficking et Smuggling.

Ceux qui débarquent dans des conteneurs en Angleterre, ce n'est pas bien, surtout s'ils meurent. C'est de la contrebande d'être humains, c'est dégueulasse, c'est vraiment pourri. Mais on n'est pas sur le même registre que la traite. Le trafic, le smuggling, c'est de la contrebande de billets de transport. C'est très cynique, mais quand on arrive à être aussi clair que ça avec des rédacteurs en chef qui sont aussi naïfs que nous, quand on arrive à vraiment bien positionner les problématiques et à être clair, là on peut faire avancer les choses. Mais on a besoin de vous. Alors ayez un peu de patience, essayez de déceler les journalistes qui ont le plus d'écoute et je crois que nous pourrions avancer ensemble.